



Forum International de Dakar
sur la Paix et la Sécurité en Afrique

Dakar International Forum
on Peace and Security in Africa

Paix et Sécurité en Afrique : Enjeux de stabilité & de développement durables

LES ACTES DU FORUM

5^{ème} édition

DAKAR, 5 & 6 novembre 2018

Centre International de Conférences Abdou Diouf





Forum International de Dakar
sur la Paix et la Sécurité en Afrique

Dakar International Forum
on Peace and Security in Africa

Paix et Sécurité en Afrique : Enjeux de stabilité & de développement durables

5^{ème} édition

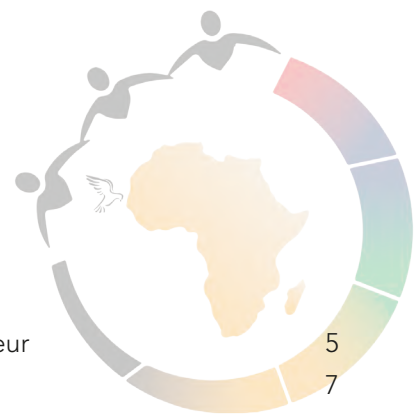
DAKAR, 5 & 6 novembre 2018

Centre International de Conférences Abdou Diouf



SOMMAIRE





Le mot de S.E.M. Sidiki KABA, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur
Programme

1^{ÈRE} DEMI-JOURNÉE

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Florence PARLY, <i>Ministre des Armées, France</i>	13
S.E.M. Adama BARROW, <i>Président de la République, Gambie</i>	15
S.E.M. Macky SALL, <i>Président de la République, Sénégal</i>	17

PANEL DES CHEFS D'ÉTAT ET HAUTES PERSONNALITÉS

2^{ÈME} DEMI-JOURNÉE

Plénière 1 Droits, Justice et Libertés face aux enjeux sécuritaires	38
Conférence 1 Systèmes judiciaires et sécurité: Quelles coopérations régionales et internationales	48
Atelier 1 Résolutions des conflits en Afrique : rôle des acteurs humanitaires et respect des droits	50
Atelier 2 La protection des civils dans les situations de conflit	52
Atelier 3 Droits et libertés face à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent	54

3^{ÈME} DEMI-JOURNÉE

Plénière 2 Enjeux de l'opérationnalisation du lien entre développement et sécurité durables	58
Conférence 2 Sécurité et développement en Afrique : quelles coopérations internationales pour une paix durable	72
Atelier 4 Sécurité et développement des espaces frontaliers	74
Atelier 5 Jeunesse et éducation : leviers pour la paix et le développement durables en Afrique	76
Atelier 6 Contributions et attentes du secteur privé dans le continuum sécurité/développement	78

4^{ÈME} DEMI-JOURNÉE

Interventions de Haut niveau Discours de Ministres	83
Plénière 3 Perspectives des coopérations internationales dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent	88
Conférence 3 Réformes de l'UA et partenariats multilatéraux : comment faire évoluer les appuis aux opérations de paix africaines ?	100
Atelier 7 Coopérations internationales : comment répondre efficacement aux besoins des FDS africaines ?	102
Atelier 8 Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent : quels nouveaux partenariats ?	104
Atelier 9 Cyberspace et prévention de l'extrémisme violent et de la criminalité organisée	106

CONCLUSIONS par S.E.M. Sidiki KABA	109
---	-----

DISCOURS DE CLÔTURE par Mr. Mahammed Boun Abdallah DIONNE, <i>Premier Ministre du Sénégal</i>	111
--	-----

LE FORUM DE DAKAR 2018

Dakar dans la presse	115
Les partenaires du Forum 2018	117
Les organisateurs	123
Les intervenants du Forum 2018	124
Liste des participants	129





LE MOT

de S.E.M. Sidiki KABA,
Ministre des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'Extérieur

Né de la volonté des Chefs d'État et de Gouvernement africains et du leadership du Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, le Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique a réuni au cours de sa 5^{ème} édition, tenue les 5 et 6 novembre 2018, plus de six cents (600) participants constitués d'autorités politiques, de diplomates, de forces de défense et de sécurité, d'universitaires ainsi que de membres de la société civile et des collectivités locales, autour du thème: « Paix et Sécurité en Afrique : enjeux de stabilité et de développement durables ».

La cinquième édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique a, une nouvelle fois, enregistré un succès éclatant et une contribution remarquable aux efforts inlassables en faveur de la paix, du développement et du respect des droits et des libertés sur notre continent.

L'engagement du Sénégal, la détermination du Président de la République S.E.M. Macky Sall, qui a su délivrer à cette occasion des messages forts, ont démontré notre volonté de rassembler, de mobiliser, d'engager nos pays à relever les défis auxquels ils sont confrontés, et à occuper la place qu'ils méritent au sein de la communauté internationale. La richesse et la densité des interventions et des débats rassemblés dans ce rapport du Forum nous engagent et nous appelle à ne pas relâcher nos efforts communs.

La présente édition de ce grand Rendez-Vous de la paix sur le continent fut un moment fort de réflexion sur les liens inextricables entre paix-sécurité, développement et droits de l'Homme ; trois piliers qui fondent et aiguillonnent l'action de la communauté des États que rassemble l'Organisation des Nations-unies (ONU), mais aussi qui sous-tend l'engagement de tout pays épris de paix, de justice et de liberté dans le monde.

Les fructueux échanges entre les experts ont permis de replacer l'Homme au cœur des priorités internationales. En effet, victime connue des conflits, du sous-développement et des violations des droits de l'Homme, l'Homme est apparu, à la lumière de cette édition, comme le principal acteur dans l'œuvre de construction d'un monde stable, prospère et respectueux de la dignité humaine.

La situation politique et sécuritaire sur le continent, du Sahel à la Corne de l'Afrique en passant par la Méditerranée, le Bassin du Lac Tchad et la région des Grands Lacs, requiert sinon exige une intensification des efforts pour faire taire les armes, restaurer l'intégrité territoriale des États, réaliser la réconciliation entre les peuples, consolider la démocratie et renforcer l'état de droit.

C'est dire l'intérêt qui s'attache à ce Forum, en tant que cadre de réflexion sur les grands enjeux sécuritaires en Afrique.

Ainsi, le Sénégal, par ma voix, sait profondément gré à tous ses partenaires, notamment la France et le Japon, pour leur soutien fort précieux dans l'organisation de cette édition, non sans réaffirmer l'attachement du Peuple et du Gouvernement Sénégalais en faveur d'une Afrique libérée de la peur et du besoin.

PROGRAMME



20h30 Cocktail de bienvenue pour les participants à l'hôtel King Fahd Palace
Olivier DARRASON, Président de CEIS,
S.E.M. Sidiki KABA, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger

Cérémonie d'ouverture sous la présidence de S.EM. Macky SALL
Président de la République du Sénégal

Introduction

Intervention des Chefs d'État et Hautes Personnalités

08h30

Intervention de Madame Florence Parly, *Ministre des Armées - France*

13h30

Intervention de S.E.M Adama Barrow, *Président de la République - Gambie*

Intervention de S.E.M Macky Sall, *Président de la République - Sénégal*

Intermède musical

Panel de Haut Niveau (Chefs d'État et Hautes personnalités)

Introduction par les modérateurs : Assane DIOP (RFI) et Eleni GIOKOS (CNN)

13h45

Déjeuner officiel

15h00

Pause déjeuner des participants

Plénière 1 • Droits, Justice et Libertés face aux enjeux sécuritaires

15h00

Marou AMADOU *Ministre de la Justice - Niger*

16h00

Bintou KEITA *Sous-Secrétaire générale aux Opérations de Maintien de la Paix - ONU*

Fatou BENSOUDA *Procureure Générale - Cour Pénale Internationale (CPI)*

Jacek CZAPUTOWICZ *Ministre des Affaires étrangères - Pologne*

Conférence 1 • Systèmes judiciaires et sécurité : quelles coopérations régionales et internationales ?

Niagalé BAGAYOKO *Présidente d'African Security Sector Network - France*

Thomas GUERBER *Ambassadeur, DCAF - Suisse*

Marianne HAGEN *Ministre des Affaires étrangères adjointe - Norvège*

Mahamane CISSO GOURO *Chef de service Afrique, HCDH - Suisse*

Atelier 1 • Résolution des conflits en Afrique : rôle des acteurs humanitaires et respect des droits

Patricia DANZI *Directrice régionale pour l'Afrique du CICR - Suisse*

Alex CANN *Officier militaire - Ghana*

Joseph BIKANDA *Coordinateur Pan Africa Human Rights Defenders network - Ouganda*

16h15

18h45

Atelier 2 • La protection des civils dans les situations de conflits

Mohammed LOULICHKI *Chercheur sénior à l'OCP Policy Center - Maroc*

Namie DI RAZZA *Chercheuse senior à l'International Peace Institute - USA*

Aminata DIABATE *Cheffe de Section DIH-DH Focal VBG - Mali*

Christoph LUEDI *Chef de la Délégation régionale CICR - Sénégal*

Marie DUPREZ *Directrice Régionale de programme Afrique de l'Ouest, DRC - Danemark*

Atelier 3 • Droits et libertés face à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Farhat HORCHANI *Ancien Ministre de la Défense - Tunisie*

Florent GEEL *Directeur Afrique de la FIDH - France*

Mathurin HOUNGNIKPO *Conseiller en Stratégie et Sécurité Nationale - Côte d'Ivoire*

Plénière 2 • Enjeux de l'opérationnalisation du lien entre développement et sécurité durables08h30
09h45

Xu JINGHU	Représentante Spéciale pour les Affaires africaines - Chine
Ibrahim THIAW	Conseiller Spécial pour le Sahel - ONU
Jacobus CILLIERS	Chef du programme Futurs de l'Afrique, Président du conseil d'administration - ISS
Maman S. SIDIKOU	Secrétaire Permanent du G5 Sahel
Rémy RIOUX	Directeur Général de l'Agence Française de Développement - France

Conférence 2 • Sécurité et développement en Afrique : quelles coopérations internationales pour une paix durable ?

Arthur BOUTELLIS	Conseiller senior à l'International Peace Institute - USA
Virginia COMOLLI	Senior Fellow for Conflict, Security and Development, IISS - Royaume-Uni
John GATT-RUTTER	Chef de la Division Anti-terroriste, SEAE - Belgique
Marie-Angélique SAVANE	Première Présidente Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, NEPAD - Sénégal

Atelier 4 • Sécurité et développement des espaces frontaliers10h15
12h45

Moctar OUANE	Délégué Général à la Paix et à la Sécurité - UEMOA
Comfort Ekhuae ERO	Directrice Programme Afrique d'ICG - Kenya
Caroline ROUSSY	Chercheuse affiliée à l'Institut des mondes Africains et au CNRS - France
Angel LOSADA FERNANDEZ	Représentant Spécial de l'UE pour le Sahel - Belgique
Sid'Ahmed Ely MOHAMED	Expert Sécurité et Défense au G5 Sahel - Mauritanie
ZNAGUI	

Atelier 5 • Jeunesse et éducation : leviers pour la paix et le développement durables en Afrique

Gilles YABI	Directeur de Wathi - Sénégal
Paolo IMPAGLIAZZO	Directeur adjoint des relations internationales, Communauté de Sant'Egidio - Italie
Jean CONSTANTINESCO	Membre de la Délégation de l'UE auprès de l'UA - Ethiopie

Atelier 6 • Contributions et attentes du secteur privé dans le continuum sécurité/développement

Amandine GNANGUENON	Chercheuse, directrice du projet «Guerre et recomposition du Politique» - France
Patrick OSWALD	Directeur Affaires publiques France, Airbus Defence and Space - France
Didier TRUTT	Président Directeur Général, IN Goupe - France
Jozef SMETS	Ambassadeur et Directeur Afrique au MAE - Belgique

12h45
14h30

Pause déjeuner des participants

14h45

Interventions de Haut Niveau

S.E.M. Jean-Yves LE DRIAN, *Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères* - France
 S.E.M. Sidiki KABA, *Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur* - Sénégal
 S.E.M. Masahisa SATO, *Ministre délégué aux Affaires étrangères* - Japon

Plénière 3 • Perspectives des coopérations internationales dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent15h15
16h30

Babacar GAYE	Ancien Chef d'état-major des Armées - Sénégal
Mahamat Saleh ANNADIF	Représentant Spécial pour le Mali et Chef de la MINUSMA
Cheikh GUEYE	Chef d'état-major Général des Armées - Sénégal
Abayomi OLONISAKIN	Chef d'état-major des Armées - Nigeria
Whitney BAIRD	Sous-Secrétaire d'État adjoint pour l'Afrique de l'Ouest et les Affaires de Sécurité - USA
François LECOINTRE	Chef d'état-major des Armées - France

Conférence 3 •

Réformes de l'UA et partenariats multilatéraux : comment faire évoluer les appuis aux opérations de paix africaines ?

Pierre BUYOYA

Haut Représentant pour le Mali et le Sahel - UA

Michelle NDIAYE

Directrice du programme Afrique, Paix et Sécurité à l'IPSS - Ethiopie

Mariam MAHAMAT NOUR

Ministre, Secrétaire Générale du Gouvernement - Tchad

Joaquin TASSO VILALLONGA

Chef de Division adjoint, Affaires panafricaines - UE

16h45

18h15

Atelier 7 •

Coopérations internationales : comment répondre efficacement aux besoins des FDS africaines ?

Tesfaye TAFESSE

Professeur de géographie politique et d'études africaines à l'Université d'Addis Abeba - Ethiopie

Didier BROUSSE

Directeur de la Coopération de Sécurité et de Défense, MEAE - France

Rida LYAMMOURI

Directeur Exécutif et chercheur au Sahel MeMo LLC - USA

Serge MICHAÏLOF

Chercheur Associé, IRIS - France

Steven J. DEMILLIANO

Directeur Adjoint de la Direction de la stratégie de l'engagement et des programmes - US AFRICOM

Atelier 8 •

Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent : quels nouveaux partenariats ?

Ahmedou OULD-ABDALLAH

Président du Centre des Stratégies pour la Sécurité au Sahel Sahara - Mauritanie

Abdelhak BASSOU

Chercheur principal à l'OCP Policy Center - Maroc

Samia LADGHAM

Chef de la Section Afrique, Comité contre le Terrorisme - ONU

Carole MOTTET

Conseiller principal à la Division sécurité humaine, DFAE - Suisse

Philipp ACKERMANN

Directeur Général Politique, MAE - Allemagne

Atelier 9 •

Cyberespace et prévention de l'extrémisme violent et de la criminalité organisée

Stéphane Charles Henri KONAN

Conseiller auprès du Ministre de l'Intérieur - Côte d'Ivoire

Jérôme Ouanilo MEDEGAN FAGLA

Expert Cyber pour la Présidence - Bénin

Papa GUEYE

Commissaire de police cyber - Sénégal

18h15

Conclusions

par S.E.M. Sidiki Kaba,

Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger

18h30

Discours de clôture

par Monsieur Mahammed Boun Abdallah Dionne,

Premier Ministre de la République du Sénégal

Organisé par



Ministère des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'étranger

www.diplomatie.gouv.sn

Equipes organisationnelles



Unicom Graphics
Agence conseil et événementiel
contact : 33 827-85-85



Centre des Hautes Études
de Défense et de Sécurité
www.cheds.gouv.sn



Institute for
Security Studies
www.issafrica.org



Compagnie Européenne
d'Intelligence Stratégique
www.ceis.eu

CEREMONIE D'OUVERTURE





PREMIERE DEMI-JOURNÉE

Lundi 5 novembre 2018

Centre International de Conférences Abdou Diouf

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE :

Florence PARLY

Ministre des Armées - France

Adama BARROW

Président de la République - Gambie

Macky SALL

Président de la République - Sénégal





Florence PARLY,
**Ministre des Armées,
France**

Il y a 100 ans, plus de 160 000 soldats africains venaient se battre aux côtés de la France lors de la Première Guerre mondiale. Près de 30 000 d'entre eux devaient y laisser leur vie. La France n'oublie pas le sacrifice consenti pour sa liberté. 100 ans plus tard, le Président de la République s'apprête à organiser un grand Forum pour la Paix. Car malgré les déchirements, malgré les drames et les violences, c'est le désir d'union et de concorde qui doit toujours nous guider. Gagner une guerre n'est qu'une étape, le plus dur est de conquérir la paix.

« Enjeux de développement et de stabilité durables » : le thème choisi pour cette cinquième édition du Forum de Dakar nous apparaît dans toute sa pertinence.

Car c'est mon premier constat : gagner la paix est une question globale. Nous ne pouvons pas voir la sécurité comme une entité séparée, un objectif à part. Ce serait une gageure, une erreur qui nous empêcherait de parvenir à une solution stable, durable.

Sans un cadre stable, sans des assurances et des craintes dissipées, les conditions du meilleur développement ne peuvent être réunies. Sans une vision ambitieuse, des meilleures conditions de vie, il n'est pas possible de mettre définitivement à terre le terrorisme, les violences et tous ceux qui croient pouvoir s'affranchir des lois.

Je pense à la santé, je pense à l'éducation, je pense à notre capacité à répondre au changement climatique. Mais le développement est bien plus large encore. Il passe par des institutions qui doivent être justes, équitables, pour être respectées et acceptées. Il passe par un État qui doit être présent partout et n'inspirer la crainte qu'à ceux qui en défient les lois. Il passe par la liberté, la liberté de penser, de se mouvoir, d'entreprendre.

Ne soyons pas dupes, l'instabilité se nourrit de l'injustice. La haine et la violence trouvent leur lit dans le désespoir et le dénuement.

Si un doute persiste encore, regardons en face quelques situations.

Regardons le Golfe de Guinée. Un espace de tant de possible, riche des ressources d'énergie ou de vivres dont il regorge. Une zone qui a tout pour être un épice du centre du commerce et des échanges, une porte d'entrée de la prospérité. Et pourtant une zone minée par la piraterie, par la pêche illégale qui nourrit les tensions et les trafics mais affame les peuples.

Regardons la République démocratique du Congo. Au conflit armé auquel s'ajoute depuis l'été une crise sanitaire grave, avec l'épidémie d'Ebola. L'insécurité et les déplacements des populations ont interrompu certaines opérations humanitaires tandis que les conditions de vie des populations ne permettent pas d'enrayer suffisamment la propagation du virus.

Quelles réponses devons-nous apporter à ces crises ? Vouloir la sécurité sans l'aide humanitaire serait absurde, dangereux. Vouloir le respect du droit, de la propriété, l'accès à l'éducation, sans être prêt à assurer la sérénité serait vain. Sécurité et développement sont les deux faces d'une même pièce, les deux ensembles sur lesquels nous devons agir par tous moyens pour créer les conditions d'une paix durable.

Alors nous agissons. Je dis « nous », car cela doit être une action collective. Une action des Nations africaines, bien sûr. Mais une action bien plus large, des ONG, des organisations internationales, de la communauté internationale.

Vous le savez, la France est engagée dans la lutte contre le terrorisme sur le continent africain. Elle l'est militairement, avec l'opération Barkhane, qui a porté des coups victorieux contre les terroristes. Mais en tant que ministre des Armées,

je suis la première convaincue que si cette action militaire ne trouve pas de relais dans le domaine du développement, dans le retour des services de l'État, elle ne peut être qu'une goutte d'eau dans le désert. Barkhane et l'Alliance Sahel vont de pair. Car la paix du Sahel, c'est évidemment l'éradication des groupes armés terroristes mais c'est aussi la réparation des tissus économiques et sociaux, qui sont les premiers remparts face à la violence.

Mais je parle du Sahel. Et si je suis venue à Dakar, cette année encore, c'est pour vous livrer une conviction : la paix de l'Afrique appartient à l'Afrique.

Des initiatives se lancent, elles montrent la force de la coopération et du multilatéralisme. La force conjointe du G5 Sahel est désormais opérationnelle. Elle résiste aux assauts des djihadistes, mène ses propres opérations et emporte des victoires. La Force multinationale mixte unit les Nations et lutte avec courage et efficacité contre Boko Haram.

Ces opérations permettent plus d'audace, de prises de risques. Elles prennent notamment le risque, si délicat, si difficile, de lutter sans compter contre le terrorisme. Mais ces opérations, aujourd'hui, ne bénéficient pas toujours d'un soutien à la hauteur de la part de la communauté internationale.

Il existe un autre grand modèle d'opérations de paix en Afrique. Il s'agit des opérations de l'ONU. Ces opérations, elles, ont le plein soutien de la communauté internationale, mais malheureusement pas toujours le mandat suffisant pour prendre des risques et contrer pleinement les menaces.

Deux modèles d'opérations de paix, donc. L'un manque d'un appui ferme de la communauté internationale, l'autre d'une capacité à agir suffisamment forte. Aujourd'hui, ces deux modèles ne se complètent pas, pas assez en tous cas.

Ce constat, vous le connaissez. Vous l'avez fait depuis bien longtemps. Je veux donc vous dire que la France en est pleinement consciente et qu'elle soutiendra l'idée africaine d'un nouveau modèle d'opérations africaines de paix.

Ce nouveau modèle pourra naître notamment d'une coopération plus forte entre l'Union africaine et les Nations-unies. Elle trouvera sa force dans un financement plus prévisible.

Ces opérations africaines de paix accompagneront, donneront de l'ampleur à la réforme du maintien de la paix engagée par le Secrétaire général de l'ONU. Elles sont un espoir inestimable pour la sécurité de l'Afrique. Elles sont une opportunité pour donner un modèle, une voie à suivre pour des solutions efficaces à bien d'autres conflits partout dans le monde. La France soutiendra l'initiative des pays africains de pousser une résolution sur ce sujet. Elle la soutiendra avec force et détermination.

Mais voyons plus largement encore, et soutenons, comme la France le fera, la grande réforme des Opérations de Maintien de la Paix aux Nations-unies. Cette réforme permettra des opérations mieux adaptées aux conflits comme aux besoins des pays meurtris. Cette réforme permettra une action en amont, le plus en amont possible sur les foyers de crise et de prévenir les conflits avant qu'ils ne rongent les États, les populations et les espoirs.

Elle doit donner un nouvel élan au multilatéralisme dans le traitement des crises africaines. Car, et c'est la dernière conviction que je souhaiterais partager avec vous aujourd'hui, seul un multilatéralisme fort permet une réponse efficace et durable aux crises. C'est la raison pour laquelle, que ce soit au Sahel, en RCA ou ailleurs, la France attache une importance toute particulière à la coordination de son action avec les autres acteurs qui y sont engagés : africains en premier lieu, mais également européens et plus largement internationaux.

Les enjeux sont trop importants, nous ne pouvons pas nous permettre de faire cavalier seul. Je pense notamment à la mobilisation de l'Union africaine en République Centrafricaine. Respectons-la, appuyons-la. Les violences intercommunautaires régulières nous rappellent que les équilibres restent fragiles. Toute manipulation intéressée de puissances opportunistes serait inepte, indigne ; apportons notre plein soutien à l'Union africaine pour préserver toutes les chances d'un règlement rapide et pacifique de la crise.

Mesdames et messieurs,

Le Forum de Dakar est le forum de l'espoir. Il est le forum de l'audace. Il est le forum de l'union nécessaire qui construira la paix et le développement.

Faisons vivre cet esprit, laissons-le animer nos initiatives et nos ambitions. Agissons ensemble et créons les conditions pour la paix de l'Afrique aujourd'hui et demain.



S.E.M. Adama BARROW,
Président de la République,
Gambie

Je vous adresse les chaleureuses salutations des Gambiens et vous remercie de m'avoir invité à participer au cinquième Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité.

Cet événement important est tout à fait opportun ; il est un signe que l'Afrique a parcouru un long chemin au cours de ces dernières années.

Heureusement, les guerres civiles, les conflits à grande échelle et les renversements de gouvernements démocratiques par la violence sont moins nombreux, ce qui est un gage important de stabilité dans la région.

Après beaucoup d'efforts, les élections sont désormais considérées comme le seul moyen crédible de transférer le pouvoir.

Malheureusement, la paix et la stabilité sont minées par le terrorisme, l'extrémisme radical, le commerce des armes légères et de la drogue, les crimes transfrontaliers, la piraterie maritime et la traite des êtres humains, des événements dont l'augmentation peut avoir de graves conséquences. Le chômage des jeunes et la pauvreté pavent la voie aux terroristes et aux groupes criminels, des menaces qu'il faut prendre très au sérieux. On peut y ajouter les actes de violence extrême, les migrations non maîtrisées et le détournement des informations avec les nouvelles technologies.

Face à ces fléaux, les limites institutionnelles et structurelles doivent être levées d'urgence pour trouver des solutions durables. Pour cela, la priorité doit être donnée aux ressources éducatives, à la formation et aux capacités opérationnelles, afin que les forces de l'ordre puissent lutter efficacement contre toutes les menaces à la sécurité.

Une vraie coexistence pacifique, une bonne gouvernance et l'amélioration du marché de l'emploi sont tous des éléments qui contribuent à la paix et à la cohésion dans les pays membres. Par ailleurs, nos politiques économiques doivent permettre d'absorber l'arrivée des jeunes sur le marché du travail, de leur garantir un revenu et de contribuer ainsi à la paix et à la stabilité.

Au niveau national, il est essentiel d'élaborer des stratégies de croissance axées sur les secteurs les plus productifs, d'encourager l'expansion du secteur informel par des projets à forte valeur ajoutée et de développer le commerce extérieur. Cela représenterait une lueur d'espoir pour la main-d'œuvre non qualifiée et sous-qualifiée. Nous devons cependant nous efforcer d'orienter en priorité l'investissement public vers le secteur de la production et d'aider les petites entreprises à se développer. En Afrique, nous nous sommes engagés à « Faire taire les armes en 2020 ». Nous ne parviendrons à cet objectif ambitieux qu'en travaillant ensemble. Le thème central de toutes nos discussions reste le maintien de la paix au niveau régional, national et international.

Les priorités du plan de développement national de la Gambie pour 2021 se concentrent autour la croissance économique, la transformation et le développement en insistant sur le maintien d'une paix et d'une sécurité durables. À cet égard, notre société civile joue un rôle essentiel pour les réformes institutionnelles en faveur de la paix, et les approches centrées sur les populations seront toujours à la base de nos efforts dans ce domaine.

Afin de relancer l'économie, nous avons adopté avec succès des politiques et stratégies microéconomiques pour encourager les petites entreprises à emprunter et investir sans crainte.

Les accords de partenariat économique déjà conclus confortent les espoirs de mon gouvernement de relancer la croissance économique et le développement. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons lancé un projet de responsabilisation de la jeunesse avec l'Union européenne. Ce projet vise à développer les compétences, créer des emplois pour les jeunes et offrir des opportunités aux nouveaux entrepreneurs. Notre engagement en faveur de la démocratie, d'une bonne gouvernance, de la croissance économique et du développement démontre qu'il s'agit de priorités essentielles. Il est de notre devoir de rendre la justice et d'unifier la nation, et à ce titre la Commission de vérité et de réconciliation récemment créée a commencé ses travaux.

Par ailleurs, nous avons entrepris la première phase d'un programme majeur de réforme du secteur de la sécurité et sommes décidés à accélérer celui-ci dans les prochaines années. Je suis heureux d'annoncer que la Commission d'examen de la Constitution a été lancée et qu'une consultation nationale aura lieu avant la publication de notre nouvelle Constitution.

C'est un fait, le peuple gambien bénéficie désormais d'une liberté juridique et d'une indépendance qu'il n'avait pas connues depuis plus de 20 ans.

En tant que Gambien, je connais par expérience toute l'importance de la solidarité régionale et internationale et des actions de diplomatie préventive pour le maintien d'une paix durable.

Je suis convaincu que la revitalisation de notre économie nationale et la mise en œuvre des réformes nécessaires sont des éléments cruciaux pour le développement et la paix en Afrique. Il me paraît important d'ajouter que des stratégies nationales et régionales sont nécessaires pour lutter contre le crime organisé qui est un obstacle majeur à la paix et la sécurité.

Je dois admettre que le soutien de nos partenaires a été essentiel pour stabiliser notre pays. Je tiens donc ici à leur renouveler mes remerciements et je ne doute pas qu'ils continueront à nous apporter leur soutien matériel et moral. Je reste très confiant sur notre capacité à atteindre notre objectif collectif de maintenir une paix et une sécurité durables, mais cela doit aussi passer par une coordination plus efficace.

Pour conclure, je souhaite féliciter les organisateurs de ce forum et mon frère, le président Macky SALL, pour le succès de cet événement.

Je le félicite par ailleurs chaleureusement pour son engagement envers l'Alliance Sahel, sa qualité de bon voisin et sa volonté d'unité.

Profitons de cet événement pour nous engager collectivement en faveur d'une coexistence pacifique et de relations de bon voisinage, afin de recevoir les dividendes de la paix, la sécurité et la stabilité.



S.E.M. Macky SALL,
**Président de la République,
Sénégal**

Je souhaite la bienvenue à tous et à toutes, pour cette 5^{ème} édition du Forum international de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

Je remercie en particulier mon frère, le Président Adama Barrow, pour l'amitié qu'il nous fait, en honorant ce Forum de sa présence.

Suivant les conclusions du Sommet de l'Élysée de décembre 2013, nous nous retrouvons pour réfléchir ensemble sur les questions de paix et de sécurité en Afrique, en relation avec le développement.

Je remercie tous les pays et Institutions partenaires, pour le soutien qu'ils continuent d'apporter au Forum de Dakar, notamment **le Japon, la France, le Qatar, les Emirats Arabes Unis, la Chine, la Fondation Konrad Adenauer, l'UEMOA, l'Inde et la Suisse.**

C'est la preuve que la paix et la sécurité en Afrique restent au cœur de nos préoccupations communes. Les menaces, directes ou indirectes, transcendent les frontières. Nous sommes tous exposés. Plus personne n'est individuellement à l'abri ; et chaque pays est une cible potentielle. Face aux menaces, la coopération entre États ne se pose plus comme un devoir de solidarité, mais bien comme un impératif d'intérêt commun, dont la prise en charge conditionne tout ce qui reste, y compris les tâches de développement économique et social.

La paix, la sécurité et la stabilité sont les préalables du développement. Et en retour, le développement fortifie les bases de la paix, de la sécurité et de la stabilité. C'est ce lien que nous voulons mettre en évidence par le thème de cette 5^{ème} édition : **« Paix et sécurité en Afrique : enjeux de stabilité et de développement durables ».**

En dépit des progrès réalisés dans la pacification et la stabilisation du continent, nos défis restent importants ; qu'il s'agisse du terrorisme ou d'autres formes de criminalités transfrontalières, notamment le trafic d'armes et d'êtres humains, par les réseaux de la migration clandestine.

Ces facteurs, ajoutés aux périls du changement climatique, de la sécheresse et de la désertification, rendent encore plus vulnérables les stratégies de développement économique et social.

Face aux défis sécuritaires, notre premier devoir est de faire en sorte que nos États restent forts et résilients, à la fois dans leurs capacités de dissuasion, de prévention et de réaction.

Nos États doivent rester forts et résilients, parce que quand l'État est affaibli, il perd sa fonction protectrice, la confiance de ses populations et celle de ses partenaires.

De plus, tout ce qui fragilise l'État et ses institutions accroît les risques de rupture de la paix, freine le processus de développement et met en péril la justice et les droits humains fondamentaux ; car, en définitive, les forces du mal, qui attentent à la vie, prospèrent là où l'État est défaillant.

Or, ne l'oublions pas, le premier droit fondamental de l'homme, c'est le droit à la vie. Il faut d'abord vivre pour aspirer à la liberté, à la démocratie et au développement. Et dans une société organisée, dont les membres sont liés

par **le contrat social, seul l'État peut être garant de l'ordre et de la protection des personnes et des biens**, qu'ils soient nationaux ou étrangers.

C'est pourquoi, en Afrique, comme ça se fait ailleurs, l'État doit se donner les moyens d'assumer pleinement ses prérogatives régaliennes, au premier rang desquelles la paix, la sécurité et la stabilité.

Face aux menaces, nos États sont tenus de s'équiper et de se doter de forces de défense et de sécurité suffisamment formées et entraînées.

L'exercice de ces prérogatives peut être renforcé par la coopération et le partenariat. C'est l'essence même du forum de Dakar. **Mais cet exercice ne se délègue pas.**

Face aux menaces, nous devons aussi poursuivre le combat pour l'éveil des consciences par l'éducation et la formation.

Là aussi, l'État est interpellé, puisqu'il faut mobiliser les financements nécessaires à cette mission de service public. C'était l'objet de la 3^{ème} Conférence internationale de reconstitution des fonds du Partenariat Mondial pour l'Education tenue à Dakar le 2 février dernier, co parrainée par le Sénégal et la France.

Des engagements à hauteur de **2,3 milliards** de dollars pour un objectif de **3,1 milliards** sur trois ans ont été enregistrés. Il est important que cet élan en faveur de l'école soit maintenu, parce que l'éducation et la formation rendent la jeunesse plus difficile à manipuler et moins vulnérable aux idéologies extrémistes.

Mais ce combat engage aussi la famille. Par l'éducation à la culture de la paix, au respect de la diversité, la famille doit contribuer à ériger les premiers remparts contre la manipulation des consciences.

Ensuite, il y a la problématique de la surveillance de l'internet et de la répression de certains de ses usages. Elle mérite d'être posée sans détour, parce que la cybercriminalité est en passe de devenir **une arme de destruction massive des sociétés et des valeurs qu'elles portent.** Des garde-fous s'imposent.

Je me réjouis, à cet égard, de l'inauguration, demain, à Dakar, de l'Ecole nationale de cybersécurité à vocation régionale, fruit d'un partenariat franco sénégalais. Cette structure contribuera à la formation d'experts sénégalais et d'autres pays africains à la prévention et à la répression de la cybercriminalité.

Mais à l'évidence, **tous nos efforts seront vains sans un développement durable, inclusif et équitable.**

La paix, la sécurité et la stabilité fleurissent dans le jardin de la justice sociale et de l'équité territoriale.

Une croissance sans justice sociale fait le lit de toutes les frustrations. Et les zones défavorisées, urbaines ou rurales, deviennent des « **déserts économiques** », où ne poussent que la colère et les tentations les plus désespérées, y compris l'émigration clandestine.

Dès lors, il y a urgence à développer des programmes spécifiques en faveur des **jeunes et des zones déshéritées**, pour valoriser leur potentiel productif, développer le sentiment d'intégration sociale et minorer les flux migratoires illégaux. Sous diverses formes, les pays africains sont engagés dans cette dynamique.

Nous le faisons au Sénégal à travers le Programme d'Urgence de Développement Communautaire et le Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et territoires frontaliers, en apportant aux zones cibles des infrastructures et services de base : **pistes de désenclavement, équipements pour les femmes, eau et électricité.**

Nous soutenons en même temps la création de fermes familiales, de Domaines agricoles communautaires et de projets dédiés aux jeunes et aux femmes, avec la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide.

J'invite l'Alliance pour le Sahel à appuyer ces initiatives locales des pays africains, suivant des procédures et mécanismes simplifiés, répondant à l'urgence des situations.

Mesdames, Messieurs,

On parle souvent - **trop souvent même** - de l'Afrique qui ne marche pas : l'Afrique des conflits, de la faim, des maladies et de la migration clandestine.

Nous sommes conscients de ces défis, même avec leur part d'exagération.



Mais pour soutenir la paix, la sécurité et le développement, parlons aussi plus souvent de l'Afrique qui marche.

De Mombassa à Dakar, du Caire au Cap, il y a une Afrique debout, qui marche, et dont les taux de croissance sont régulièrement supérieurs à la moyenne mondiale.

Parlons de cette Afrique où les Gouvernements sont à la tâche ; où une jeunesse vibrante et créative innove, entreprend et réussit ; où des millions de travailleurs, hommes et femmes, se lèvent tôt et se couchent tard pour nourrir, éduquer et soigner leurs familles à la sueur de leur front ; où des hommes et des femmes d'affaires prospères investissent, créent des emplois et de la richesse.

Parlons de cette Afrique qui réclame des contrats justes et équitables entre l'investisseur et le pays d'accueil ; qui demande le paiement de l'impôt là où la richesse est créée ; qui lutte pour la bonne gouvernance, contre l'évasion fiscale et autres flux financiers illégaux, afin de mobiliser ses propres ressources pour le financement de son développement.

Parlons de cette Afrique qui aspire à passer du paradigme de l'aide à celui de partenariats mutuellement bénéfiques. Comme nous l'avons fait l'année dernière à Abidjan, avec la première Conférence internationale sur l'émergence économique en Afrique, **nous parlerons de cette Afrique qui marche avec la 2^{ème} édition de cette Conférence, du 17 au 19 janvier 2019 à Dakar.**

Et plus tard, c'est la même Afrique qui recevra, ici au Sénégal, le 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau en 2021, et la toute première manifestation olympique sur le continent, avec les Jeux Olympiques de la jeunesse de 2022.

Faisons le pari sur l'Afrique qui émerge, qui ne veut pas être considérée comme **un continent du futur**, selon une expression à la mode, mais comme **partie prenante des dynamiques du présent** qui modèlent le futur, parce que les besoins d'investissement en Afrique représentent autant d'opportunités de croissance pour l'économie mondiale.

Je voudrais, pour conclure, exprimer notre solidarité à tous les pays victimes du terrorisme, en Afrique et ailleurs.

Partout, nous faisons face aux mêmes menaces.

Partout, nous ne devons pas céder.

Partout, nous ne devons pas laisser notre vie rythmée par les menaces et la peur.

Poursuivons nos efforts concertés face à nos défis communs.

Je déclare ouverte la 5^{ème} édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

PANEL DES CHEFS D'ÉTAT





PREMIERE DEMI-JOURNÉE

Lundi 5 novembre 2018

Centre International de Conférences Abdou Diouf

PANEL DE HAUT NIVEAU :

Florence PARLY

Ministre des Armées - France

Pierre BUYOYA

Haut Représentant pour le Mali et le Sahel - UA

Bintou KEITA

Sous-Secrétaire générale aux opérations
de maintien de la paix - ONU

Adama BARROW

Président de la République - Gambie

Macky SALL

Président de la République - Sénégal

Le panel est animé par :

Assane DIOP
(Radio France Internationale)



Eleni GIOKOS
(CNN)



Assane DIOP

Excellence, Mesdames et Messieurs, nous allons aborder à présent le deuxième volet de cette cérémonie d'ouverture du cinquième forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique.

Eleni GIOKOS

C'est un honneur et plaisir que d'être avec vous pour le cinquième Forum de Dakar sur la Paix et la Sécurité. Je m'appelle Eleni Giokos, et je suis correspondante pour CNN.

Assane DIOP (journaliste)

Pour ce débat et échange d'ouverture de ce cinquième forum, cinq intervenants donc à cette tribune : le Président Macky Sall, le chef de l'État du Sénégal, son homologue gambien, Adama Barrow, Madame Florence Parly, la Ministre française des Armées, et puis des personnalités habilitées issues de la diplomatie multilatérale, Madame Bintou Keita, la Sous-secrétaire aux Opérations de Maintien de la Paix des Nations-unies et Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU au forum de Dakar. Et enfin, l'ancien Président burundais, Pierre Buyoya, Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel et, par ailleurs, Envoyé spécial du Président de l'UA à ce cinquième forum international de Dakar.

Eleni GIOKOS

Mesdames et Messieurs, à l'occasion de ce Forum de Dakar sur la Paix et la Sécurité et comme cela a été mentionné précédemment, l'adaptabilité, la stabilité et le développement seront des enjeux déterminants pour garantir la paix et la sécurité sur le continent. Nous allons essayer d'expliquer les difficultés rencontrées sur le continent avec une croissance économique fortement impactée par l'insécurité et les déplacements liés au changement climatique. Au cours des 15 ateliers, et pour les 600 participants de ce forum, nous devons penser à ces enfants qui sont peut-être nés dans une région instable, à ces femmes qui sont déplacées contre leur gré et ne peuvent participer au développement économique du continent, et bien sûr à ces hommes entraînés dans cette insécurité que nous constatons, car tous ces sujets nous paraissent être les plus importants pour nos discussions à venir.

Assane DIOP

Voilà et parmi les 600 participants à ces 15 ateliers et conférences plénières, nous aurons bien sûr des africains, des occidentaux, des asiatiques, des personnalités expertes venues du Moyen-Orient, des experts issus du monde universitaire, les membres d'organisations gouvernementales, institutions internationales, ou d'instituts de réflexion. Mais aussi des cadres et chefs d'entreprises publiques et privées, sans oublier les 150 journalistes étrangers et sénégalais qui assurent la couverture du forum.

Assane DIOP - *Sans plus attendre, la toute première question pour le Président, Macky SALL, à propos d'un aspect qu'il a abordé dans son discours introductif à propos de cet ambitieux programme baptisé « Alliance pour le Sahel », un mécanisme de développement ciblé, appuyé par la France, l'Union européenne, l'Allemagne, la Banque Africaine de Développement, et qui vise à aider un certain nombre de populations notamment la jeunesse, avec comme budget de départ 6,5 milliards d'euros.*

Je voudrais notamment savoir, Monsieur le Président, où en est l'exécution de cet ambitieux projet baptisé « Alliance pour le Sahel » à caractère principalement civil et de développement ?



S.E.M. Macky SALL,
**Président de la République,
Sénégal**

Merci Assane Diop. Je voudrais dire que l'« Alliance pour le Sahel » a été l'initiative de nos partenaires ; elle a été créée en juin 2017 par tous les pays que vous avez énoncés. Je voudrais saluer une initiative qui donne une réponse comme on l'a indiqué ce matin, vis-à-vis du développement de la lutte contre l'insécurité et contre le terrorisme.

Evidemment, il faudra agir dans les milieux déshérités de l'éducation, de la formation et aussi du soutien en faveur des femmes et des jeunes dans la création des activités génératrices de revenus. Je souligne et je salue ces initiatives. Je précise que le Sénégal n'est pas encore membre de l'« Alliance pour le Sahel ».

Évidemment, au départ il s'agissait d'accompagner les cinq pays membres du G5 Sahel : la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad et nous soutenons cette initiative,

puisque nous sommes convaincus que si notre voisinage est sûr, que si notre voisinage réussit son développement évidemment c'est une réussite pour nous tous.

Nous appuyons très fortement le soutien au G5 Sahel. D'abord sur le plan opérationnel comme Madame Parly l'a dit tantôt, sur ses capacités opérationnelles, mais aussi et surtout, sur la question de développement puisque le Sahel est, par définition, une zone vaste, semi-désertique voir désertique, donc qui manque de tout et il est essentiel que le volet développement soit renforcé dans ces régions qui font aujourd'hui le lit de l'activité extrémiste et donc je ne peux que saluer cette initiative. Et j'insiste pour que les engagements soient suivis d'effets. Souvent, on déclare également beaucoup de milliards mais au résultat, ce n'est pas évident.

Assane DIOP - *Est-ce que l'« Alliance pour le Sahel » est une nouvelle approche de la coopération en matière de développement ?*



S.E.M. Macky SALL,
**Président de la République,
Sénégal**

Oui et non, oui dans le sens que les partenaires, tout comme les pays engagés dans la lutte contre le terrorisme, ont compris que la bataille, la réponse, n'est pas seulement militaire.

Si les gens sont dans l'extrême pauvreté, dans le dénuement et sans travail, il est clair qu'ils seront une proie facile pour les mouvements extrémistes. Il faut donc se battre pour mettre à niveau les forces de défense et de sécurité, pour les équiper et les entraîner, mais il faut également pour-

suivre les mêmes efforts - sinon plus ! - dans l'éducation, dans l'agriculture, dans la gestion d'activités qui permettront aux populations de trouver leur bonheur, sans quoi elles seront les premières victimes de ces mafias, qui basent énormément leur revenus sur l'émigration clandestine, véritable trafic d'êtres humains.

Il faut donc donner une réponse multiple, à la fois pour le développement et pour la sécurité.

Eleni GIOKOS - La prochaine question s'adresse à Madame la Ministre PARLY.

Le G5 peut-il exercer son contrôle sur la région du Sahel ? Je sais que vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire que les troupes des Nations-unies, et même parfois d'autres troupes internationales, font l'objet de nombreuses contraintes relatives à ce qu'elles peuvent ou ne peuvent faire.

Pensez-vous qu'il est de la responsabilité des pays africains de la région de reprendre le contrôle de ces opérations ?



Florence PARLY,
Ministre des Armées,
France

Merci beaucoup pour cette question qui, évidemment, est très complémentaire de la précédente.

D'abord, je voudrais dire devant cette assemblée que la lutte contre le terrorisme est une lutte de tous les instants et que nous ne pouvons pas être dans la demi-mesure. Il faut donc saluer tout particulièrement l'initiative qui a été prise en février 2017 par les pays du G5 Sahel de littéralement prendre en charge leur sécurité. Je disais tout à l'heure dans mon discours introductif que la paix appartient aux Africains. La paix de l'Afrique appartient aux Africains. La sécurité de l'Afrique est aussi entre les mains des Africains et en particulier, dans cette région qui est dévastée par le terrorisme. Parce que le terrorisme, comme le Président Macky Sall l'a rappelé il y a un instant, c'est d'abord des populations qui sont soumises, soumises à la terreur, comme son nom l'indique. Plus on est pauvre, plus on est démuné, plus on devient une proie facile pour ces personnes qui ne connaissent pas les frontières.

Il faut donc saluer cette initiative remarquable qui a été prise par les pays du G5 et qui a tenu compte d'une réalité très concrète, très pratique, qui est l'absence de frontières pour les terroristes et donc l'on ne peut pas lutter efficacement contre le terrorisme si les forces de sécurité et les armées de chacun des pays concernés par ce mal terrible, devaient s'arrêter au niveau de chacune des frontières.

La France a salué, encouragé, et soutenu cette initiative. D'abord en prodiguant autant qu'il est possible, des conseils pour la constitution de cette force conjointe. Nous l'avons accompagné dès son lancement et nous avons considéré qu'il était de la première importance que cette force conjointe puisse être équipée. Car comment lutter face à des ennemis tels que les terroristes si les armées des pays concernés ne sont pas équipées ?

C'est pour cela que nous avons pris par la main un certain nombre de nos partenaires qui ont bien voulu nous accompagner et nous suivre. Des promesses de financement ont

été faites à hauteur de plus de 400 millions d'euros et ces promesses de financement sont maintenant le défi que nous avons collectivement à surmonter. C'est celui de leur transformation concrète en dons. C'est ce à quoi nous nous employons jour après jour avec un certain nombre d'autres pays qui nous ont suivi.

C'est vraiment l'urgence que cette aide se matérialise. Parmi les idées fausses, il y a l'idée que cette force n'est pas opérationnelle tant qu'elle n'est pas équipée. Cette idée est vraiment fautive. Pourquoi ? Parce que l'on voit bien d'abord que cette force est d'ores-et-déjà composée de 4000 hommes. C'est considérable. Cette force engrange d'ores-et-déjà des résultats.

Pardonnez-moi ce paradoxe mais le fait qu'elle ait été attaquée prouve combien elle dérange ceux contre lesquels elle est dirigée. Je voudrais saluer les succès, notamment au mois de juillet, après une attaque terrible qui est survenue contre le PC de Sevaré, des deux opérations qui ont été très efficaces.

Je voudrais appeler chacun à un peu d'humilité et je le dis en tant que membre de l'Alliance atlantique. Combien d'années a-t-il fallu aux alliés du traité de l'Atlantique Nord pour réussir à réaliser des opérations interarmées ?

Je voudrais au contraire saluer les succès qui ont été engrangés depuis 18 mois parce que c'est un véritable défi auquel les armées de ces cinq pays ont été confrontées. Je voudrais vraiment leur dire combien nous sommes admiratifs de ce qui a d'ores-et-déjà été réalisé.

La France continuera avec la force Barkhane, aux côtés de ces armées des pays du G5, aux côtés de la force conjointe et aux côtés des opérations du maintien de la paix, de la MINUSMA qui joue un rôle si important pour la stabilisation de la région.



Assane DIOP - *Merci beaucoup, rappelons effectivement que cette force du G5 Sahel est toujours une force en devenir.*

Je voudrais juste faire réagir Monsieur Pierre Buyoya, Représentant spécial pour le Sahel et le Mali. Quelle est la position de l'Union africaine concernant ce projet de force commune africaine ?



Pierre BUYOYA,
**Haut Représentant pour le Mali et le Sahel,
UA**

Merci, je voudrais d'abord comme je prends la parole pour la première fois, remercier le Président, Macky Sall, pour avoir associé l'Union africaine à ce débat et je voudrais le féliciter pour l'organisation de cette cinquième édition du forum de Dakar. Le forum de Dakar qui est devenu un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui veulent s'imprégner des réalités actuelles en matière de paix et de sécurité sur le continent.

Maintenant revenons à notre question. D'abord, je voudrais indiquer que la force conjointe du G5 Sahel est une force régionale mais autorisée par l'Union africaine. Une résolution de l'Union africaine l'autorise et a demandé au Conseil de sécurité des Nations-unies qu'il puisse soutenir cette force.

Je crois que le bien-fondé de cette force est évident. On a constaté que la présence de Barkhane, la présence de la MINUSMA, ne suffisaient pas pour arrêter la détérioration continue de la sécurité au Sahel, en particulier au nord du Mali et des pays avoisinants. En février 2017, face à cette situation les chefs d'État des cinq pays ont pris leurs responsabilités. Cela va dans la droite ligne de ce que Madame Parly disait : «la sécurité de l'Afrique est d'abord l'af-

faire des Africains». On le sait depuis bien longtemps. Si vous regardez les textes qui gouvernent l'Union africaine, l'OUA d'abord, l'Union africaine ensuite, la préoccupation majeure est la paix et la sécurité. Elles sont considérées comme un préalable pour les autres objectifs, entre autres, le développement économique.

L'Union africaine appuie fortement cette force. L'Union africaine appuie cette force en particulier à travers une forte plaidoirie au Conseil de sécurité et auprès de tous les partenaires. L'Union africaine est là aussi pour continuer à réfléchir sur comment rationaliser cette force, et surtout nous continuons à dire à haute voix à la communauté internationale que cette force mérite d'être soutenue. Surtout si nous savons que c'est une force dont le premier objectif est la lutte contre le terrorisme. Le terrorisme est une menace globale.

Dans ces conditions, il n'est pas normal de laisser les cinq pauvres pays du Sahel, tous seuls, confrontés à cette menace au Sahel, alors que l'on voit qu'il y a des coalitions internationales en Syrie, en Irak... Je pense qu'il faudrait une certaine cohérence de la communauté internationale.

Eleni GLOKOS - Monsieur le Président Barrow, j'aimerais vous poser la question suivante. Nous continuons à parler de développement mais, dans les régions instables du continent, celui-ci n'est pas possible en l'absence de paix et de sécurité. En tant que nouveau président de la Gambie, vous avez insisté sur la nécessité d'avoir des institutions solides pour initier le changement dans le pays. Quels exemples pouvez-vous nous donner qui pourraient servir dans les autres régions du Sahel ? La prospérité économique censée découler des changements dans tous ces pays va-t-elle concerner toutes les couches de la population ?



S.E.M. Adama BARROW,
**Président de la République,
Gambie**

Pour que tout soit clair, je voulais préciser que j'ai été invité pour parler de la sécurité et de la paix. Mais je suis heureux que vous me posiez cette question sur le développement.

Le fait est que vous ne pouvez pas développer votre pays sans sécurité ni stabilité. Je pense que c'est clair : développement rime avec stabilité. C'est un engagement qui doit concerner tout le monde. Nous devons nous rassembler et être unis pour parvenir à stabiliser nos pays. D'autres pays peuvent aider l'Afrique, mais c'est le peuple africain qui détient l'ultime responsabilité. Je pense que la meilleure option actuelle est de favoriser l'éducation et les compétences des populations. Nous

perdrons tous nos combats si nous oublions ce principe. Nous pouvons éclairer nos populations en leur fournissant une éducation civique, ce qui contribuera fortement à la stabilité de nos pays. Mais une fois cette stabilisation obtenue, nous devons faire croître notre économie et cela n'est pas possible si nous n'avons pas des institutions solides.

Si vous regardez chaque pays, ce n'est ni le président ni les hommes forts qui sont le plus importants, mais les institutions.

Si vous avez des institutions solides, il vous est beaucoup plus facile de développer votre pays. Et celles-ci vont de pair avec l'éducation

Eleni GLOKOS - Pour poursuivre sur cette question, si l'on s'intéresse à ces pays qui ne disposent pas de fortes institutions, on constate qu'une grande partie de la population est exclue, à moins d'opportunités et ne bénéficie pas du droit à l'éducation. Cette situation concerne de vastes et nombreuses régions du continent.

Comment pensez-vous qu'on devrait résoudre ce problème particulier ?

Si les individus ont le sentiment qu'ils sont pris en compte et inclus, cela changera peut-être la donne ?



S.E.M. Adama BARROW,
**Président de la République,
Gambie**

Oui, nous devons éduquer notre population et nous assurer qu'elle approuve notre démarche, et qu'elle ait le sentiment d'être considérée et sache que notre objectif est de garantir la sécurité sur notre continent.

Je crois que dans ce domaine, nous devons travailler très dur en associant nos efforts à ceux des pays voisins.

Nous obtiendrons des résultats si nous avons une démarche

commune et sérieuse. Mais cela ne sera pas immédiat, car nous faisons encore face à de nombreux conflits.

En revanche, nous avons la chance d'avoir une Afrique démocratique et des dirigeants qui raisonnent de la même manière.



Assane DIOP - Je me tourne à présent vers vous Madame Bintou Keita : Vous occupez les fonctions du numéro 2 du Département des Opérations de Maintien de la Paix des Nations-unies, une division qui concentre la majorité de ces milliers de casques bleus surtout en Afrique, la RDC, le Mali, la RCA. Alors que l'ONU subit d'importantes restrictions budgétaires, comment pensez-vous continuer à mener de front vos Opérations de Maintien de la Paix dans de bonnes conditions ? Est-ce que vous allez les réformer pour les adapter à cette situation ? Comment mener de front à la fois les Opérations de Maintien de la Paix et aussi les opérations de reconstruction post-crise ?



Bintou KEITA,
**Sous-Secrétaire générale aux Opérations de Maintien de la Paix,
ONU**

Je voudrais, tout d'abord, remercier le Président Macky Sall, en particulier, pour avoir invité les Nations-unies à se joindre à ce débat, mais aussi pour la qualité de toute l'organisation et la représentativité dans cette salle, puisque il y a un mot qui a été prononcé et qui, je pense, est fondamental en matière de paix et de sécurité et de développement sur le continent, c'est une « action collective ». Une action collective qui demande à chacune des parties prenantes d'être au rendez-vous et pour être au rendez-vous, je veux insister sur deux cadres sur lesquels le système des Nations-unies, dans son ensemble, a signé avec l'Union africaine. L'un de ces cadres concerne le pilier « paix et sécurité ». Mais il y a aussi un autre cadre qui est le cadre du « développement ». Tout cela pour montrer qu'il y a bien une interface et une relation entre le pilier « paix et sécurité » et le pilier « développement ».

Pour cela, par rapport à la question que vous avez posé, il est très important de dire que oui, il y a des restrictions et des coupures budgétaires mais probablement il est important de se rappeler que les Opérations de Maintien de la Paix sont d'abord des outils au service de solutions politiques.

Dans ce contexte, c'est un outil parmi d'autres que l'ensemble de la collectivité doit mettre en place. Le cheminement qui a commencé bien avant l'administration que vous avez mentionnée a été une décision du Secrétaire général des Nations-unies d'avoir des revues, huit revues

stratégiques des Opérations de Maintien de la Paix et particulièrement celles qui ont trait au continent, en particulier notre continent. Dans chacune de ces revues stratégiques, il y a eu une revue des gestionnaires d'équipe qui ont été indépendants et qui ont revu comment nous pouvons améliorer l'efficacité de chacune de nos Opérations de Maintien de la Paix en regardant la manière dont on est situé sur le territoire, dans l'ensemble du territoire national dans les différents pays.

Mais aussi en regardant comment la combinaison des hommes en uniforme et du personnel civil peut être revue et ajustée avec les dimensions logistiques qui sont associées à ces questions. Au-delà des revues stratégiques, il y a toute la question de la réforme qui a aussi et encore une fois été approuvée par les comités budgétaires et l'Assemblée générale et qui, très clairement, indique que pour arriver à gérer au mieux les Opérations de Maintien de la Paix, il faut que l'ensemble des États membres, parce que nous sommes tous des membres des Nations-unies ici, l'ensemble des États membres se remobilise sur la dimension « maintien de la paix ». Nous avons actuellement 14 opérations dont sept les plus larges sur le continent Africain. Par rapport à cela, la question de revisiter les modèles dont il a été fait mention pendant les discours introductifs, il faut faire la part des choses entre les missions d'imposition de la paix vis-à-vis des Opérations de Maintien de la Paix.

Assane DIOP - *Repenser cette philosophie des Opérations de Maintien de la Paix ne revient pas à l'idée que les armées africaines devraient assurer elle-même la sécurité dans leur propre pays avec l'aide, des Missions de Maintien de la Paix par les Nations-unies, et c'est ce qui a été réclamée par un certain nombre de pays de la force du G5 Sahel ?*



Bintou KEITA,
**Sous-Secrétaire générale aux Opérations de Maintien de la Paix,
ONU**

Tout à fait, comme cela a été mentionné, le Secrétaire général des Nations-unies a été très clair sur sa proposition au Conseil de sécurité. Sa proposition est de soutenir l'initiative de l'Union africaine pour les opérations d'imposition de la paix et pas de maintien de la paix, je tiens à le préciser.

En ce qui concerne l'Union africaine, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine, pour les opérations qui serait mandatées, a proposé au Conseil d'avoir des soutiens sous la forme de contributions obligatoires en utilisant

des modèles qui existent comme pour l'AMISOM. Pour l'instant, le Conseil de sécurité est divisé. Le Conseil de sécurité n'a pas approuvé la proposition et la recommandation du Secrétaire général. Sous l'impulsion de plusieurs États membres du Conseil de sécurité et de l'Union africaine de façon régulière, le plaidoyer continue et nous espérons, qu'à un moment donné, le plaidoyer va donner des résultats et que nous aurons effectivement des opérations initiées par l'Union africaine et qui seront soutenues par des contributions obligatoires.

Eleni GIOKOS - *M. Buyoya, à l'heure où nous parlons, l'Afrique renforce ses investissements avec la signature cette année de l'accord sur la zone de libre-échange continentale. Nous cherchons à faire prospérer le continent africain, mais dans le même temps les jeunes représentent une grande menace car ils sont sans emploi. Nous savons que Paul Kagamé va proposer un plan de réformes pour l'UA et que vous allez vous y intéresser fortement avec l'UE, notamment vis-à-vis des problèmes d'insécurité sociale. Dans le même temps, vous nous avez parlé aussi de cette grande ambition de « Faire taire les armes ». Pouvez-vous nous donner votre avis sur l'ambivalence que l'on constate entre d'une part la prospérité attendue et les informations positives liées à ce travail collectif sur le continent africain et d'autre part les difficultés que nous observons et auxquelles doit faire face l'Union africaine pour lutter contre l'insécurité ?*



Pierre BUYOYA,
**Haut Représentant pour le Mali et le Sahel,
UA**

Il faudrait d'abord cesser de considérer que la jeunesse africaine est un risque. Je crois que la jeunesse africaine est une opportunité.

Il faudrait faire en sorte qu'il y ait une opportunité. Il y a deux ans je crois, l'UA avait fait du thème de la jeunesse, le dividende démographique, comme une opportunité pour l'Afrique. Alors je crois que d'abord philosophiquement, il faudrait abandonner cette approche. C'est vrai l'Afrique est un continent avec une démographie et une jeunesse nombreuses.

Mais sous d'autres cieux, il a été démontré que cela serait un facteur de progrès avant d'être un facteur de déstabilisation. C'est ce que nous devons essayer de faire. Alors pour

cela, un certain nombre de préalables, les gens l'ont dit et répété. Je pense que nous avons parlé du développement, mais avant je veux parler de gouvernance.

Si l'on regarde l'ensemble des phénomènes d'insécurité qu'il y a sur le continent, beaucoup d'insécurité a à faire avec les problèmes de gouvernance. Nous sommes donc interpellé pour consolider l'État de droit, renforcer les droits de l'homme et l'inclusion. Faire en sorte qu'il n'y ait pas de populations qui soient laissées sur le bord du chemin, les hommes, les femmes et les autres.

Dans ces conditions, je pense que nous pourrions alors travailler sur le développement. Ce n'est pas une chose que l'on peut changer du jour au lendemain, il faut un effort

soutenu, les programmes de l'Union africaine, l'Agenda 2063, son plan décennal mais aussi les plans de développement dans un certain nombre de pays, et certains où le développement est en marche.

Le Président Macky Sall a parlé de l'Afrique qui gagne, qui évolue. Je crois qu'il faut que nous soyons interpellés pour

travailler sur les vraies questions qui empêchent le progrès, en commençant par la gouvernance, le développement mais aussi le renforcement des États comme il a été dit. Faire face à ces problèmes d'insécurité, là où ils apparaissent.

Assane DIOP - *Une question complémentaire pour faire rebondir le Président Macky SALL à ce que vous venez de dire. On sait que beaucoup de jeunes sont la proie de groupes terroristes, beaucoup de jeunes sont la proie de groupes armés avec le phénomène d'enfants-soldats, de groupes rebelles, etc... Beaucoup de jeunes prennent des risques considérables sur les chemins migratoires, ce sont là des réalités. Est ce que dans le cadre de ces réformes, Monsieur le Président Macky SALL, l'Union africaine se préoccupe véritablement de ce problème de la jeunesse ?*



S.E.M. Macky SALL,
**Président de la République,
Sénégal**

L'Union africaine a engagé le combat pour l'Afrique qui, certes, parle d'unité de l'Afrique. Madame Parly a dit une chose essentielle tout à l'heure : appeler à l'humilité, à la compréhension.

Nos États sont sortis de la colonisation, pour certains il y a à peine 20 ans, d'autres, les plus anciens, il y a 60 ans. Avec une diversité sur ce continent de 30 millions de kilomètres carrés et 55 pays. Il faut donc noter l'effort qui est fait de l'OUA puis l'UA, sur l'unité de l'Afrique, la définition d'une politique commune, d'un marché commun qui vient de subir un pas décisif, la défense commune, la mise en place d'une force de réaction rapide, l'éducation, les sciences. Je me réjouis d'avoir été choisi par mes pairs pour être le champion sur l'éducation en Afrique avec l'enseignement des sciences.

Avant-hier, s'était tenu au Malawi un sommet sur ces questions. Il est question de trouver un avenir pour cette jeunesse africaine qui n'est pas nombreuse. Si vous rapportez la population à la superficie du continent, vous vous rendez compte qu'il n'y a pas de péril. Le péril serait là, si nous ne faisons rien pour former cette jeunesse, lui donner une perspective d'avenir. C'est pourquoi sur la question de la révolution numérique, l'Afrique a à gagner dans le cadre de la préparation de sa jeunesse. Nous avons raté certains rendez-vous historiques comme la révolution industrielle. Mais concernant la révolution numérique, je crois que l'Afrique va combattre à armes égales avec les autres parties du monde.

Nous avons une jeunesse intelligente, il faudrait que les États continuent à mettre des ressources, assez de ressources, sur

l'éducation, la santé et la formation. Ce n'est pas encore totalement le cas mais nous avons appelé les uns et les autres à respecter les directives de l'Union africaine en la matière, au moins attendre 20 % des ressources budgétaires pour l'éducation et la formation.

Si nous formons cette jeunesse africaine, au contraire, l'Afrique va être pourvoyeuse de qualifications, de compétences, et c'est comme cela qu'il faut voir le sujet. Donc il y a, à l'échelle régionale et sous régionale, des politiques qui sont mises en place par les États, par les communautés économiques régionales, la CEDEAO, la SADC et les autres. Et il y a l'Union africaine qui harmonise aussi. Sur la question du dividende démographique, et sur la question de la formation, l'UA est en train de réaliser une convergence continentale. Je pense que c'est cette perspective qu'il faut voir. Nécessairement cela se fera dans le temps. D'ailleurs sur les conflits, je pense que l'Afrique a marqué des progrès remarquables. Sur les 55 pays, aujourd'hui sans parler du terrorisme, il y a peu de conflits : le Sud Soudan, la Somalie, l'Érythrée...

D'ailleurs, entre l'Érythrée et l'Éthiopie, il y a une perspective heureuse. Nous avons plutôt ces forces du mal qui déstabilisent et c'est là où il faut neutraliser et donc permettre à l'Afrique de véritablement engager sa bataille pour le développement et nous restons confiants quant à l'avenir du continent et à l'avenir de sa jeunesse.

Eleni GLOKOS - Madame la Ministre PARLY, j'aimerais que nous quittions la région du Sahel quelques instants et que nous parlions de la République centrafricaine.

Ce pays est en crise depuis déjà un moment, et nous savons qu'une grande partie du territoire est encore sous la coupe de groupes armés en dépit de la présence de troupes de l'ONU. Les troubles passés continuent à diviser les acteurs politiques.

La France est un partenaire historique de la République centrafricaine. Que pensez-vous du rôle important que joue la France dans la recherche d'une solution pérenne ?
Doit-elle envisager d'autres partenaires, comme la Russie ?



Florence PARLY,
**Ministre des Armées,
France**

Merci de cette précision finale, et merci beaucoup de cette question.

Vous avez raison, le partenariat entre la France et la République Centrafricaine est un partenariat ancien, c'est un partenariat solide. Il nous a amené, lors d'une période très difficile pour ce pays, à intervenir à sa demande pour prévenir un embrasement catastrophique et je voudrais rappeler ici que l'engagement de la France dans l'opération Sangaris est un engagement durable qui a été un succès.

Alors après ce succès, il faut néanmoins rester très vigilant car les violences intercommunautaires et intracommunautaires sont restées régulières et donc les équilibres sont restés très fragiles.

Nous avons toujours quelques dizaines de soldats qui sont déployés sur place et ce dispositif est fait pour permettre de répondre et de réagir en cas de besoin au plus vite. Nous sommes avec d'autres extrêmement préoccupés par la situation et nous pensons que pour améliorer la situation sécuritaire en RCA, il faut d'abord reconstruire l'armée centrafricaine et réformer les services de sécurité. Pour ce qui nous concerne, nous y participons, je l'ai dit. Dans un cadre bilatéral mais aussi dans un cadre multilatéral puisque l'EUTM est constitué d'un certain nombre de pays.

Nous sommes, nous, la France, premier contributeur aux missions européennes de formation en RCA. La deuxième condition, c'est naturellement le désarmement des milices, car ce sont ces milices qui entretiennent l'insécurité au sein du pays. La troisième condition est que les missions des Nations-unies, à travers la MINUSCA, permet en effet de, à la fois, sécuriser les populations donc qu'elle soit renforcée, mais aide également au redéploiement des forces centrafri-

caines dans l'ensemble du pays, en particulier en province.

Je voudrais vous redire, et ce sont mes convictions, que ce que nous voulons ici comme ailleurs, c'est aider les pays qui en ont besoin à assumer seuls, leur sécurité.

S'agissant de la République centrafricaine, il me semble indispensable de pouvoir équiper les forces armées. Nous leur donnons régulièrement du matériel. Nous l'avons fait encore récemment, en juillet dernier, avec 17 poids-lourds militaires qui ont été transférés en RCA et nous allons continuer à essayer de le faire comme le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean Yves Le Drian l'a annoncé récemment, puisque nous allons équiper de 400 fusils d'assaut les forces centrafricaines et nous allons livrer ces équipements très prochainement.

Mais je voudrais insister sur un point qui me paraît fondamental, c'est le fait que lorsque des armes sont livrées aux forces centrafricaines, elles le sont conformément aux règles et sanctions de l'ONU et je pense qu'il est important d'insister sur ce point parce que tous les efforts internationaux sont les bienvenus pour sécuriser la République Centrafricaine.

Mais il faut que cela soit fait dans le respect des résolutions des Nations-unies et que cela soit fait dans le respect, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, de la médiation de l'Union africaine.

Toutes les autres initiatives, qui sont des initiatives, pardonnez-moi de le dire, opportunistes et souvent intéressées, ne me paraissent pas contribuer à résoudre de façon positive la situation sécuritaire dans ce pays.

Assane DIOP - *Madame Keita, je vais vous faire rebondir donc sur la situation qui prévaut en Centrafrique. 75 % du territoire est encore aux mains des groupes armés. La crise date de 2013. Cinq ans après, la problématique reste presque entière. On sait que 25 % de la population centrafricaine aujourd'hui dépend de l'aide humanitaire des Nations-unies. Les Nations-unies ont des difficultés à réunir des fonds pour assurer cette aide, et voilà qu'apparait donc dans le jeu sécuritaire centrafricain, la Russie, avec tout de même des intentions, avec beaucoup d'arrière-pensées. On évoque même la présence des militaires, voire de mercenaires. Quelle est la position de l'ONU sur cette présence de la Russie en Centrafrique ? Est-ce que cela ne risque pas de saper le processus de paix ?*



Bintou KEITA,
**Sous-Secrétaire générale aux Opérations de Maintien de la Paix,
ONU**

Permettez-moi de ne pas répondre à la question qui concerne les intentions puisque dans le contexte de la Mission de la MINUSCA, les interventions de certains États membres le sont conformément au mandat du Conseil de sécurité. La MINUSCA a un mandat d'accompagnement par rapport à ces questions, la dimension qui a été référée ici, qui est celle de s'assurer que les sanctions sur la circulation des armes est bien respectée, le contrôle des armes et des munitions est aussi demandé et exigé par le Conseil de sécurité. Tout cela est fait dans un contexte où la mission joue son rôle et chaque État membre du Conseil

de sécurité est bienvenu au partenariat comme l'a dit le Ministre des armées.

Alors, la position des Nations-unies, la position du Secrétaire et du Secrétaire général, a été à maintes reprises répétée. Les Nations-unies soutiennent l'initiative africaine en Centrafrique. Il faut davantage renforcer cette initiative en s'assurant que l'État centrafricain est aussi en appui de cette initiative africaine comme étant le seul élément en phase avec une solution durable.

Eleni GIKOS - *Monsieur Buyoya, j'aimerais que vous commentiez à ce sujet. J'aimerais avoir votre point de vue et savoir si l'UA accueillait toute l'aide internationale, de toutes forces différentes, même celles de Russie.*

J'aimerais également parler des manques du Mali. Nous savons que l'ONU a connu beaucoup de problèmes dans ce pays. En fait, la plus grosse perte de toutes les opérations de maintien de la paix en 2017.

Quel est la position de l'UA à ce sujet, et voyez-vous la « lumière » au bout du tunnel pour le Mali ?



Pierre BUYOYA,
**Haut Représentant pour le Mali et le Sahel,
UA**

Je voudrais commencer par la Centrafrique. D'abord l'initiative africaine en Centrafrique, qu'est ce ? C'est un processus de médiation et une tentative de mettre ensemble les acteurs politiques centrafricains pour conclure à la paix. Je voudrais préciser que cette initiative est aussi une œuvre collective. L'Union africaine ne fait pas cela toute seule, nous travaillons étroitement avec les pays de la région. Nous travaillons étroitement avec les Nations-unies et nous travaillons avec tous les autres partenaires engagés en Centrafrique et cela est une première précision.

ment complexes qu'aucune organisation si forte soit-elle ne peut les assumer toute seule. C'est pour cela que l'Union africaine a développé un partenariat avec les Nations-unies. Madame Keita a déjà parlé du Partenariat stratégique au niveau du développement, au niveau des questions de paix de sécurité. Mais aussi un partenariat avec la communauté économique régionale. Les partenariats ne s'arrêtent pas là, l'Union africaine continue à chercher dans le monde d'autres partenaires pour la soutenir dans ses efforts de maintenir la paix et la sécurité sans exclusion.

Deuxièmement, dans l'approche de l'Union africaine des questions de paix et de sécurité, ces questions sont telle-

L'Union africaine est aussi l'union des états, et chaque État a aussi le droit de demander assistance à qui peut l'assister.

Bien sûr, dans le respect des règles internationales. Pour nous, si la Russie aide la Centrafrique, ce n'est pas une hérésie. Il faut voir seulement si cela se fait dans le cadre des règles internationales.

Concernant le Mali, je pense que le Président Macky Sall y a fait référence, c'est une situation où l'on voit que les opérations de maintien de paix classiques ont des limites. C'est normal parce que c'est un contexte nouveau que l'on n'a pas connu. Les Opérations de Maintien de la Paix classiques que l'on a connues depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, sont des forces d'interposition entre des parties qui ont décidé de faire la guerre. Aujourd'hui, on demande à la MINUSMA de travailler dans un contexte où il n'y a pas la paix, où il y a du terrorisme. C'est le problème de l'inadaptation de ces opérations à la situation actuelle.

Je pense que l'on essaie de faire la paix dans un contexte nouveau et ici, j'adhère complètement à l'appel du Président Macky SALL, de dire qu'il faut repenser tout cela et voir comment s'adapter à des contextes nouveaux. C'est seulement comme cela que nous aurons des progrès.

Le Président Macky SALL a parlé de l'Afrique qui gagne, qui évolue, je crois qu'il faut que nous soyons interpellé pour travailler sur les vraies questions qui empêchent le progrès, en commençant par la gouvernance, le développement mais aussi le renforcement des États comme il a été dit. Faire face à ces problèmes d'insécurité, là où ils apparaissent.

Assane DIOP - *Nous approchons de la fin de ce débat. Le temps pour chaque intervenant de conclure mais avec une question tout de même.*

Ce cinquième forum international de Dakar sur la paix et la sécurité met l'accent sur le rôle de la société civile, sur le rôle des organisations humanitaires. Comment voyez-vous l'impulsion, le développement de ce rôle dans le cadre de la reconstruction post-crise, et dans le règlement des crises que traversent un certain nombre de nos pays ?



S.E.M. Adama BARROW,
**Président de la République,
Gambie**

Je vous remercie beaucoup pour cette question qui touche à la société civile.

La société civile est très importante et doit pouvoir exprimer son opinion de manière indépendante ; cela doit être favorisé par le gouvernement au moyen de négociations. Ces négociations doivent servir de cadre pour que la société civile et le gouvernement travaillent ensemble et communiquent entre eux.

Dans chaque pays, pour chaque problème, il existe une solution mais elle passe par la communication et il est du devoir de chacun de la favoriser. Je veux aujourd'hui bousculer le peuple africain et je le fais en tant qu'Africain : nous ne pouvons pas dire que nous n'avons pas les capacités requises. Nous avons le potentiel et nous sommes instruits.

Nous devons utiliser ce potentiel pour faire en sorte que l'Afrique résolve ses problèmes. Si nous prenons l'exemple de la Gambie qui connaissait une impasse politique au niveau du gouvernement, il s'agissait d'un problème africain

qui a trouvé une solution africaine. Je pense que cela démontre que l'Afrique peut surmonter les obstacles.

Nous avons besoin du soutien de tous. Par exemple, sur le phénomène de l'immigration illégale, de nombreux pays sont concernés. Lorsque l'UE m'interroge sur cette question, je réponds que nous devons travailler de manière collective en fonction du contexte et en identifiant correctement le problème pour pouvoir le résoudre.

Mais je crois que le plus gros problème en Afrique réside dans la création d'emplois. Les populations ne doivent pas être vulnérables, car c'est dans ces moments-là qu'elles tombent entre les mains d'individus qui veulent les endoctriner.

Nous devons donc remplir notre mission, travailler très dur pour changer les mentalités et faire en sorte que l'Afrique prospère et développe son économie.



Florence PARLY,
**Ministre des Armées,
France**

Je voudrais dire combien je pense que la société civile a un rôle très évident à jouer. Mais avant que la société civile ne puisse jouer son rôle, il y a un devoir des États de créer les conditions pour permettre à la société civile de jouer ce rôle.

Nous l'avons dit pendant toute cette matinée, la première responsabilité des États est d'abord d'assurer la sécurité. Rien n'est possible sans la sécurité. La deuxième responsabilité de États est de créer les conditions d'une gouvernance qui permette à chacun de se sentir partie prenante, c'est un terme qui a été utilisé ce matin – au fond, de se sentir citoyen à part entière. Cela suppose aussi un très gros effort sur la création de conditions de subsistance,

de conditions de vie décentes mais aussi un gros effort sur l'éducation. Le Président Macky Sall a rappelé combien cet effort en faveur de l'éducation était absolument fondamental pour permettre l'émergence d'une société civile.

Déjà, dans un certain nombre de pays, on voit cette Afrique qui gagne, qui réussit. Je pense que le terrorisme se nourrit de la misère et c'est donc de notre responsabilité collective que de contribuer à lutter contre le terrorisme, à faciliter le retour d'un certain nombre de règles de gouvernance et d'institutions qui permettent aux sociétés civiles de se sentir incluses, de permettre cet effort en faveur de l'éducation. Pour le reste, je suis extrêmement optimiste.



Bintou KEITA,
**Sous-Secrétaire générale aux Opérations de Maintien de la Paix,
ONU**

Je pense que très certainement les aspects de gouvernance sont absolument fondamentaux pour assurer qu'il n'y ait pas d'exclusion, qu'il n'y ait pas de marginalisation et qu'il n'y ait pas de discrimination.

À ce titre, en relation avec la société civile, je pense qu'il est important de se référer spécifiquement au rôle des femmes puisque dans cette matinée, on a parlé en général du rôle des jeunes et des femmes, mais je pense que c'est important de le mentionner pour que l'espace soit créé pour que véritablement, elles participent et qu'elles puissent contribuer aux idées et à la cohésion sociale. Puisque l'un de leur rôle, c'est précisément cette cohésion sociale.

En ce qui concerne les modèles à différencier, en raison des contextes nouveaux de bataille asymétrique, de menaces asymétriques, du terrorisme et de la violence extrémiste, tout cela pour moi doit être ancré dans une véritable volonté politique d'aller à l'essentiel de la racine des conflits. Encore une fois, aller à l'exclusion parce que l'essence en matière de développement et d'accès aux services de base n'est pas là, ou l'est très peu.

Dans le même temps, une forte militarisation de la réponse ne suffit pas parce que le nombre de décès liés aux violences intercommunautaires est beaucoup plus grand que le nombre de morts par rapport aux actions terroristes.

Donc, pour les Opérations de Maintien de la Paix, je remercie tous les États, les 150 États qui se sont très engagés pour soutenir les actions des Opérations de Maintien de la Paix dans leur acception telle qu'elle est, parce qu'elles protègent les civils. Dans le contexte où il y a des solutions politiques, il y a pas de secret, ce sont les États eux-mêmes, les parties qui se mettront à la table et qui arriveront à des solutions qui permettront de faire en sorte que l'on s'approprie la fin de la haine, la fin d'un racisme inter-ethnique et la fin des violences inter-religieuses.

Tout cela en tenant compte donc de la question de la prise en charge de la spiritualité et de la culture pour les jeunes ; on a dit qu'on devait avoir une communication positive, ici, sur le continent et je crois que c'est fondamental parce que si l'on regarde seulement les médias à la fin de la journée, on a juste envie de démissionner et de se dire qu'il n'y a plus rien à faire pour ce continent.



Pierre BUYOYA,
**Haut Représentant pour le Mali et le Sahel,
UA**

Si nous acceptons que l'approche des questions de paix et de sécurité est une approche multisectorielle et donc touche aux questions de gouvernance et de développement, il est dès lors évident que le rôle de la société civile est un rôle important.

Seuls, l'État ou les structures étatiques, ne sont pas en mesure de faire face à tous les défis de sécurité. Cela fait plusieurs années que nous réfléchissons à comment prévenir l'extrémisme violent dans le Sahel ; il est évident dans ces débats que le rôle de la société civile est central.

Il est évident de mettre dans le débat les religieux, les imams. L'insécurité est souvent la dénaturation du message religieux.

Il est évident d'impliquer les communicateurs, il est évident d'impliquer les femmes parce que l'endoctrinement se fait dès le bas-âge dans les familles. Il est évident d'impliquer les chercheurs.

Je pense que ce travail de prévention ne peut être fait que par une implication forte de la société civile.



S.E.M. Macky SALL,
**Président de la République,
Sénégal**

Je vous remercie tous.

Après autant de remarques pertinentes, tout a été dit sur le sujet mais on ne saurait jamais assez saluer le rôle éminent de la société civile en tant qu'acteur non étatique qui doit agir dans le prolongement de l'action de l'État. Il est important également de définir les frontières et de définir le rôle de chaque acteur. La société civile ne peut pas avoir le rôle de l'État et vice-versa.

Il y a une semaine, j'étais à Berlin avec la Chancelière et le Président de la Banque mondiale qui a attiré l'attention sur le fait qu'il y avait actuellement des menaces d'Ebola en RDC, dans une zone d'accès extrêmement difficile, et qu'ils avaient plus de 500 millions de dollars disponibles pour agir mais qu'ils ne pouvaient pas accéder aux zones.

Il a imploré et demandé aux chefs d'État présents, en particulier au Président de la SADC, et également à l'Union africaine. Nous y étions avec le Président Kagame et le Président de la Commission. Il fallait absolument qu'il y ait une action de l'État et de l'Union africaine pour permettre aux équipes de médecins, aux équipes humanitaires de sauver des vies.

Cela montre que d'abord, dans le prolongement de l'action de l'État, la société civile doit jouer son rôle et ce rôle est éminent puisque l'État est dans l'échelle macro mais pour

atteindre les humains, pour accéder et donner les soins, pour contribuer à la formation dans des lieux reculés, pour donner de l'espoir à l'égard des femmes, des jeunes, ce ne sont pas forcément les acteurs publics qui peuvent le faire.

Je pense que dans le domaine de la paix et de la sécurité également, c'est une action, que je magnifie, de la société civile dans sa globalité et dans sa diversité.

Il y a une société civile structurée : les grandes O.N.G., les O.N.G. locales mais il y a aussi la société civile non organisée. Le Président Buyoya vient d'en parler, le rôle par exemple des imams, le rôle des femmes.

Dans notre pays nous avons une catégorie de femmes, ce sont les tantes paternelles qui contribuent de façon bénévole en assurant l'encadrement de l'enfant dès sa naissance, qui s'assurent du calendrier vaccinal des enfants, de son enregistrement à l'état civil et qui suivent l'enfant jusqu'à l'école. C'est une action éminente.

Je veux dire simplement, en résumant, que le thème qui a été proposé dans cette cinquième édition est d'une très grande actualité.

Associer le développement, le développement durable, à la paix, à la stabilité, et à la sécurité mais aussi magnifier le rôle de la société civile, justement dans le développement

car c'est un acteur important et incontournable.
Je remercie encore une fois les pays partenaires.

C'est, certainement après le déjeuner, qu'ils pourront prendre part de façon active dans le débat puisque nous avons de très grands pays, dont certains sont membres du Conseil de sécurité, la France, et nous avons d'autres pays qui sont engagés également sur la paix et la sécurité en Afrique.

Je pense à ce dialogue avec ces fameux experts, militaires et civils. Forcément nous pourrons avoir des réflexions nouvelles qui permettront d'alimenter la réforme des Nations-unies, dont je salue les efforts et l'œuvre de paix à travers le monde.



PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE





DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE

Lundi 5 novembre 2018

Centre International de Conférences Abdou Diouf

15h00 / 16h00

Amphithéâtre

Plénière 1

Droits, Justice et Libertés
face aux enjeux sécuritaires

16h15 / 18h45

Amphithéâtre

Conférence 1

Systèmes judiciaires et sécurité :
quelles coopérations régionales et
internationales

16h15 / 18h45

Salles d'ateliers

Atelier 1

Résolution des conflits en Afrique : rôle des
acteurs humanitaires et respect des droits

Atelier 2

La protection des civils dans les situations de
conflits

Atelier 3

Droits et libertés face à la lutte contre le
terrorisme et l'extrémisme violent



Plénière 1

Droits, Justice et libertés face aux enjeux sécuritaires



LES INTERVENANTS

Marou AMADOU
Ministre de la Justice - Niger

Fatou BENSOUDA
Procureure Générale - Cour Pénale Internationale (CPI)

Jacek CZAPUTOWICZ
Ministre des Affaires étrangères - Pologne

Bintou KEITA
*Sous-Secrétaire générale aux opérations
de maintien de la paix - ONU*



S.E.M. Marou AMADOU,
Ministre de la Justice,
Niger

Chers participants, en vos grades, titres et qualités, je voudrais, avant tout propos, remercier les organisateurs de cette importante rencontre, pour l'honneur qui nous est fait à prendre la parole devant cette auguste assemblée pour partager les expériences développées ici et là dans notre quête perpétuelle de paix, de sécurité et de stabilité pour un développement durable.

Ce 5^{ème} Forum de Dakar, dans la continuité de ceux qui l'ont précédé, est devenu un espace de dialogue qui se renforce au fil des éditions et s'enrichit des expériences diverses vécues aussi bien dans les pays du nord que du sud, sur les questions de terrorisme, de sécurité et de développement, qui se posent aujourd'hui en termes de défis pour la survie même de nos États et le bien-être de nos populations.

C'est pourquoi, il est impératif que se poursuivent les réflexions sur ces questions étant entendu qu'en la matière, nous le savons tous, il n'y a ni réponse miracle ni définitive. La seule certitude est que le succès viendra de la mutualisation de nos savoirs, de nos savoir-faire et de nos moyens.

Mesdames, Messieurs,

Cette première séance plénière dont le thème est « Droits, Justice et Libertés face aux enjeux sécuritaires », est plus que pertinente dans les débats qui s'ouvrent aujourd'hui, tant il nous convainc dans sa belle formule que sans garantie des droits humains, notamment les droits à la liberté au sens large, et le droit à une Justice indépendante et impartiale, capable de garantir un procès équitable même aux ennemis de la Liberté et de la Paix, nous sommes condamnés à l'échec.

S'agissant de l'expérience du Niger, pays aussi vaste qu'un sous-continent, 1.267.000 km² aux $\frac{3}{4}$ désertique, un des plus pauvres au monde, pris dans un cercle de feu du fait de l'activisme des groupes terroristes à toutes ses frontières, Sud-Est, Nord-Est, Sud-Ouest et traversé par de multiples routes de trafics en tout genre, de drogue, d'armes et de migrants, est un véritable cas d'école.

Qui dit vaste territoire désertique, dit espace peu peuplé, au contrôle très ardu pour les forces de sécurité, du fait de l'immensité des frontières.

Dans ce contexte, l'obligation première de l'État fut d'édicter une doctrine de défense qui allie zéro-tolérance aux armes qui venaient notamment de la Libye après son effondrement, investissement massif dans les moyens de défense et de sécurité, un renforcement de la coopération bilatérale, régionale et internationale, une meilleure gestion des effectifs des Forces de Défense et de Sécurité et des magistrats, des réformes législatives et institutionnelles ambitieuses, le renforcement des capacités de tous les acteurs pour contenir et combattre ces menaces multifformes, avec détermination mais dans le respect des principes de l'État de droit.

Dans le domaine judiciaire, comme dans les autres, nous avons travaillé à asseoir un cadre juridique adapté à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, à améliorer les conditions de vie et de travail des magistrats et à former les acteurs de la chaîne pénale pour un meilleur traitement des procédures judiciaires dans le respect des droits humains des personnes mises en cause.

Plusieurs lois destinées à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée ont ainsi été adoptées ; dont tout récemment le projet de Loi modifiant le Code pénal et dont l'objectif est d'élargir l'éventail de nos moyens de lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, en donnant, en plus de l'option militaire, la possibilité de réintégration, sans poursuite pénale préalable, à tous les éléments dudit groupe qui font acte de reddition volontaire.

A toutes ces lois, s'ajoutent la mise en place de structures de lutte, adaptées, au niveau des unités d'enquêtes et autres mécanismes d'investigations, de poursuite et de jugement.

S'agissant du renforcement des capacités des acteurs, un plan de formation, en collaboration avec plusieurs partenaires techniques et financiers, a été établi et mis en œuvre depuis 7 mois ; ce plan qui intègre toutes les thématiques identifiées comme pertinentes, comprend plusieurs volets à savoir la formation continue des acteurs de la chaîne pénale et l'inté-

gration des modules de formation dans les curricula des écoles de formation en ce qui concerne la formation initiale.

Grâce à ce plan de formation, des magistrats, des avocats et des officiers de police judiciaire ont été formés sur diverses thématiques telles que les techniques d'enquête, les infiltrations, le décryptage des informations et le traçage, l'analyse criminelle et la gestion du renseignement, le traitement des cas des mineurs présumés associés aux groupes terroristes, les mesures alternatives à la poursuite et à la détention des mineurs présumés associés, la défense des présumés terroristes devant les juridictions y compris une assistance judiciaire gratuite entre autres.

La formation des acteurs de la chaîne pénale a permis la tenue de plusieurs audiences de jugement des auteurs présumés d'actes de terrorisme et des sessions délocalisées du pôle anti-terroriste vers le lieu de commission des infractions, l'objectif étant la prise en compte des droits des victimes et témoins plus proches du lieu de commission des infractions. Sur le même registre, compte tenu de l'éloignement du Pôle Judiciaire anti-terroriste de la zone de conflit contre la secte Boko Haram, notamment, des transports judiciaires pour compléments d'information ont pu être effectués pour s'assurer que les dossiers étaient en état de recevoir jugement dans le respect du droit et de la procédure.

Je dois ajouter que pour asseoir durablement les mécanismes mis en place, un manuel des formations en droits de l'Homme a été élaboré à l'intention des magistrats nigériens pour qu'ils intègrent l'approche « droits humains » dans leur fonction de juger ; d'ailleurs, sur ce sujet, la quasi-totalité des magistrats en activité ont reçu des formations en droits de l'Homme. En outre, l'École de Formation Judiciaire du Niger, créée en novembre 2015 a reçu mandat d'intégrer dans les curricula de formation tous les modules élaborés et participe à tous les travaux réalisés par les écoles de formation de la sous-région sur ces diverses thématiques.

Par ailleurs, les réformes initiées, pour être efficaces, ont été appuyées par un cadre de coopération aussi bien au niveau bilatéral qu'international permettant l'échange d'informations et la simplification des actes et procédures. C'est dans ce sens qu'a été signé à Niamey, le 9 mai 2017, l'accord tripartite de coopération judiciaire Mali-Niger-Tchad pour faciliter les enquêtes conjointes entre Officiers de Police Judiciaire des trois pays, le transfert des poursuites et des détenus, la transmission et la remise directe des actes judiciaires et extra-judiciaires entre autres.

Il convient également de préciser que cet accord, à la différence des instruments juridiques classiques caractérisés par la complexité de leurs mécanismes de mise en œuvre, innove par la souplesse dans le mode de fonctionnement de l'organe de coordination qui permet aux autorités centrales de se saisir directement par la transmission de copies avancées de requêtes d'entraide pénale, sans exigence du formalisme habituel.

Si les terroristes se jouent des frontières pour nous menacer, nous avons cru devoir nous passer de nos frontières pour être efficace.

Ces trois actions (Réforme, formation et Coopération) menées ensemble sont les chemins qui nous guident dans la poursuite de la lutte contre le crime organisé sans renoncer aux valeurs de Liberté et de Justice, sans lesquelles nous perdrons l'avantage moral que nous devons toujours avoir sur nos ennemis.

Toutefois, tout n'est pas rose. Oui, la guerre contre le terrorisme et le crime organisé a surpeuplé certaines de nos prisons, le délai raisonnable dans le traitement de certaines affaires est loin d'être toujours observé, malgré nous.

En outre, certaines mesures prises, justifiées par l'impératif sécuritaire, ont eu des conséquences sur le respect de certains droits, notamment sur la libre circulation des personnes, la liberté d'entreprendre et certains droits économiques et sociaux qui se sont trouvés malmenés du fait de l'état de guerre que connaît certaines parties de notre pays qui vivent sous état d'urgence.

Si les États ont l'obligation de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité de leurs populations, la mise en œuvre de cette obligation fondamentale peut comporter des restrictions dans l'exercice des droits et libertés. En effet, le Niger a été confronté à cette situation après que l'état d'urgence ait été décrété, conformément à l'article 68 de notre Constitution, dans les régions exposées au terrorisme de Boko Haram et les régions frontalières du Mali. Mais ces mesures de restriction qui en découlent sont à déplorer en raison des atteintes à certains droits.

Au Niger, les restrictions imposées ont porté sur l'interdiction de circuler à partir de certaines heures, l'interdiction de l'usage des motos, les contrôles administratifs systématiques aux postes frontaliers et aux barrières de police.

Du fait de l'application de ces mesures, particulièrement en ce qui concerne les régions frontalières du Nigéria, un ralentissement des activités économiques et commerciales a été observé. Et les populations en souffrent énormément.

Une autre conséquence des restrictions imposées, a été le déplacement interne des populations, l'afflux massif de réfugiés fuyant certains pays voisins et les défis liés à leur prise en charge, notamment en ce qui concerne la réinstallation, la réinsertion et la réintégration dans les communautés d'accueil ou d'origine.

Mais nous n'avons point de choix. Le terrorisme est un mal absolu, il faut le combattre absolument, par tous les moyens, politiques et militaires.

Il a totalement désorganisé les stratégies de développement économique et social de nos pays qui sont obligés d'orienter pas moins du quart de leur budget au profit de la lutte contre le terrorisme au détriment de la santé et l'éducation. Il est un lourd fardeau qu'aucun pays pris individuellement ne peut porter. Nous ne pouvons le vaincre que dans la coopération, et notre forum y contribuera certainement.

Parce que le fardeau de la lutte est lourd, permettez que je termine mon propos en plaidant, au nom du Président de la République du Niger SEM Issoufou Mahamadou, Président en exercice du G5 Sahel, au renforcement du soutien à notre pays le Niger et de manière générale aux pays membres G5 Sahel notamment, en plaçant la force conjointe du G5 Sahel sous le Chapitre 7 de la Charte des Nations-unies et en accompagnant la mise en œuvre de son programme de gouvernance et de développement durable.



Fatou BENSOUDA,
**Procureure Générale,
Cour Pénale Internationale (CPI)**

Je voudrais d'abord remercier la République du Sénégal pour son aimable invitation à l'endroit de mon Bureau pour participer à ce Forum d'envergure internationale.

Je remercie le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL pour l'organisation de cet important forum sur la paix et la sécurité en Afrique.

Nous avons entendu son discours lors de la cérémonie d'ouverture. Nous avons aussi entendu les discours de son Homologue, Son Excellence Adama Barrow, Président de la République de Gambie. Ils ont tous dégagé avec éloquence les grandes problématiques sur lesquelles nous sommes invités à réfléchir durant les deux jours du forum.

Ma présence dans cette plénière atteste une fois de plus l'importance que le Sénégal, premier pays à avoir ratifié le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, attache au rôle de la justice pénale internationale pour rendre nos sociétés plus sûres.

C'est pourquoi, je voudrais remercier le Premier Ministre du Sénégal, Monsieur Mahammed Boun Abdallah Dionne, et le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Son Excellence Monsieur Sidiki Kaba, de m'avoir donné l'opportunité de m'adresser à cette belle Assemblée pour échanger quelques réflexions sur la thématique de cette plénière.

J'observe avec regret que de nombreuses sociétés, notamment sur notre continent bien-aimé, sont minées par des formes extrêmes de violence qui provoquent malheureusement d'énormes souffrances dans la population civile, qu'il s'agisse de la perte de vies humaines, de violences sexistes, du recrutement d'enfants soldats ou de destructions de monuments historiques et de lieux de confession. Ces exemples non exhaustifs attestent de la gravité et de l'étendue de la violence qui affecte nos États, nos institutions et nos populations.

L'ampleur de ce phénomène inquiétant est mise en évidence par le bilan des activités de la Cour pénale internationale. À ce jour, mon Bureau enquête sur onze cas : le Burundi, la République centrafricaine (avec deux cas), la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, l'Ouganda, le Kenya, le Darfour (Soudan), la Libye et la Géorgie.

Mon Bureau a ouvert dix enquêtes préliminaires sur différentes situations dans les pays suivants : Afghanistan, Colombie, Guinée, Irak/Royaume-Uni, Palestine, Philippines, Nigeria, Ukraine, Venezuela, Bangladesh/Myanmar.

Trente-deux mandats d'arrêt ont été délivrés par la Cour, dont quinze n'ont pas encore été exécutés par les États.

Pour ces quinze fugitifs, nous avons retenu l'équivalent de deux cent dix-neuf accusations (dont cent seize pour des crimes de guerre, quatre-vingt-sept pour des crimes contre l'humanité, trois pour génocide et treize pour infractions contre l'administration de la justice).

Malgré ce constat d'effroyable violence, il apparaît que des efforts importants sont faits au niveau national, régional et international. Nous avons, certes, enregistré de réels succès, mais il est des défis pour lesquels la coopération et la solidarité internationales restent au cœur du débat sur la manière de renforcer efficacement nos capacités respectives à fournir des réponses adaptées à ces crimes déstabilisants.

Nous devons nous rappeler qu'au moment de la création de la Cour pénale internationale, un nombre important d'États, soutenus par le plaidoyer énergique de la société civile, ont exprimé le désir d'un ordre mondial davantage fondé sur

des règles et d'une fin de l'impunité, grâce à un système de justice pénale capable de poursuivre et de juger les auteurs d'atrocités qui choquent la conscience de l'humanité.

Le combat contre l'impunité des crimes de guerre, des génocides, des crimes contre l'humanité et des crimes d'agression et en faveur de leur nécessaire prévention a ensuite été inscrit dans le Statut de Rome en tant que facteur décisif pour la protection et la préservation des générations actuelles et futures contre les atrocités provoquées par les guerres et les conflits dans les zones de non-droit.

Bien qu'il y ait encore fort à faire, nous avons de quoi être fiers aujourd'hui : ensemble, et par diverses interventions, nous avons combiné notre énergie et détermination afin de réduire l'impunité des crimes internationaux en faisant évoluer les normes – notre action collective fait comprendre de plus en plus aux criminels potentiels que l'impunité des atrocités fait bel et bien partie du passé.

Nous devons donc saluer l'initiative de la République du Sénégal et de l'Union africaine d'avoir organisé ici, sur le sol sénégalais, un procès historique contre l'ancien président tchadien Hissène Habré.

Nous devons également féliciter d'autres initiatives africaines telles que la création de la Cour spéciale en République centrafricaine destinée à juger les crimes graves, avec laquelle mon Bureau a signé un accord dans le cadre du principe de complémentarité prévu dans le Statut de Rome.

Les plus grands efforts doivent être déployés pour mettre fin à l'impunité des atrocités, où qu'elles se produisent. La CPI ne détient pas le monopole de la justice pénale internationale.

Ensemble, nous avons démontré que nous ne cesserons jamais nos efforts pour limiter les violations flagrantes des droits de l'homme et demander aux criminels de rendre des comptes. C'est pourquoi nous avons décidé de nous rassembler pour apporter les réponses nécessaires aux crimes internationaux.

Face aux défis actuels, il est plus que jamais indispensable de poursuivre nos efforts communs d'une manière qui favorise l'efficacité des mécanismes de coordination et de consultation en vue de renforcer continuellement notre capacité d'action.

Cela m'amène au prochain sujet important que je souhaite aborder, à savoir la contribution de mon Bureau au renforcement des mécanismes judiciaires pour une meilleure protection des populations civiles dans les pays en situation de guerre.

Nous sommes en effet dans l'obligation de protéger les générations futures du fléau de la guerre par la lutte contre l'impunité. C'est un combat que nous devons gagner.

Le principe de complémentarité inscrit dans le Statut de Rome offre de fait une base juridique, car il impose à la CPI et aux systèmes judiciaires nationaux de se coordonner pour mettre fin à l'impunité. Selon ce principe, la responsabilité principale de l'enquête et de la poursuite des crimes visés par le Statut de Rome repose d'abord sur les États. La CPI est un tribunal de dernier recours qui ne s'interpose que si les États ne sont pas en mesure ou n'ont pas la volonté de le faire.

Dans cet esprit, mon Bureau s'abstient de rechercher la confrontation et d'affirmer sa compétence sur les juridictions nationales ; bien au contraire, il cherche toujours à s'engager de manière positive et coopérative avec les autorités nationales et les autres acteurs qui engagent des enquêtes et des poursuites.

Il est également utile de rappeler que la coopération est un processus à double sens et que les États peuvent aussi demander l'aide de la Cour si celle-ci possède des informations ou des preuves potentiellement intéressantes pour la poursuite, au plan national, de crimes visés par le Statut de Rome ou d'autres crimes graves.

Ce besoin essentiel de coopération et de coordination est aussi à la base d'un des objectifs stratégiques de mon Bureau, qui consiste à développer des stratégies d'enquêtes et de poursuites coordonnées avec les partenaires afin de mettre fin à l'impunité.

En accord avec cet objectif, mon Bureau a établi des réseaux avec d'autres partenaires juridiques afin de partager les informations, les preuves, les compétences et les bonnes pratiques, selon le cas, ce qui nous permet d'identifier les partenaires les mieux placés pour lancer ou mener efficacement une enquête ou des poursuites.



Outre la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Mali où l'objectif stratégique 9 est à ce jour atteint, la Libye symbolise le travail qu'accomplit mon Bureau en coopérant avec un certain nombre d'États et d'organismes résolus à combattre les crimes contre les migrants, ce qui nous permet d'associer nos efforts pour rechercher la responsabilité des crimes visés par le Statut de Rome et d'autres crimes transnationaux.

Nous devons redoubler d'efforts et améliorer notre coordination et notre efficacité dans la lutte contre l'impunité si nous voulons protéger les civils partout dans le monde.

Nous ne pourrions combattre les reculs épisodiques ou les attaques intentionnelles contre nos efforts envers une culture de responsabilité pour les atrocités que par notre inébranlable détermination à lutter pour davantage de justice pour les victimes de conflits dévastateurs, passés ou actuels.

En tant que procureur, je retiens cette importante leçon de l'histoire qu'une paix durable et une société stable, dans laquelle tous les citoyens jouissent de droits et garanties fondamentaux, sont fondées sur des bases plus solides lorsque l'impunité des atrocités a disparu.

Nous devons reconnaître que la lutte contre l'impunité des atrocités et le renforcement de l'État de droit sont des conditions préalables fondamentales à un monde plus pacifique et prospère.

Après tout, comment des sociétés en proie à des conflits récurrents peuvent-elles prospérer, attirer des investissements ou créer un environnement propice à la croissance économique et la productivité ?

L'établissement de l'État de droit et l'existence de systèmes judiciaires robustes et efficaces sont des prérequis essentiels à la stabilité politique et à la croissance économique dans tous les pays.

Nous devons donc poursuivre notre plaidoyer pour la ratification et la mise en œuvre du Statut de Rome dans les législations nationales afin que tous les citoyens bénéficient de son environnement juridique protecteur.

Nous devons intensifier nos efforts en vue de nous assurer que les individus faisant l'objet de mandats d'arrêt émis par les juges de la CPI soient arrêtés et remis à la justice.

Enfin, nous devons constamment chercher à sensibiliser le public au droit humanitaire international et à la justice internationale, y compris la CPI et son fonctionnement. Il est très important de régler les malentendus et de faciliter le dialogue, notamment à l'aide de forums internationaux comme celui-ci.

La recherche de la responsabilité des atrocités est une exigence essentielle pour protéger les civils et parvenir à une société durable, sûre et pacifique, mais aussi à un ordre mondial basé sur des règles.

Profitons donc aujourd'hui de cette occasion pour nous engager de nouveau à poursuivre résolument notre travail commun, afin de veiller à ce que nos sociétés prospèrent dans le confort de l'harmonie sociale et que l'État de droit reste à tout jamais notre protection mutuelle ultime.



Jacek CZAPUTOWICZ,
**Ministre des Affaires étrangères,
Pologne**

C'est un plaisir et un honneur pour moi de prendre part à cette nouvelle édition du Forum international de Dakar sur la Paix et la Sécurité.

En 1989, lorsque la Pologne a été la première nation en Europe à rejeter le fardeau du communisme et à se libérer de la domination soviétique, cela a marqué un tournant historique comparable à l'année 1960 où les premiers États africains ont commencé à se libérer de l'ère du colonialisme.

Aujourd'hui, nous ne parlons plus d'une Europe bonne ou mauvaise, ou de pays libres ou asservis.

Cependant, ceux qui avaient imaginé que la fin de la guerre froide signerait la « fin de l'histoire » ont eu tort. De fait, les divisions idéologiques, les guerres ou les grandes crises géopolitiques restent omniprésentes.

Hélas, l'histoire ne ralentit pas mais au contraire accélère. L'augmentation des inégalités, en termes de niveau de vie, de croissance économique, de développement et de sentiment de sécurité détruit l'unité nationale dans les pays et conduit à la dégradation de leurs relations mutuelles.

Le plus grand défi d'aujourd'hui est de surmonter ces nouvelles divisions. Les crises et la méfiance grèvent lourdement la stabilité de nos systèmes politiques.

Le thème du Forum de cette année – Droits, justice et libertés face aux enjeux sécuritaires – trouve un écho particulier en Pologne. La devise de la présidence de la Pologne au Conseil de sécurité de l'ONU en mai dernier était « Faire respecter le droit international dans le contexte du maintien de la paix et la sécurité dans le monde ».

Lors de notre participation au Conseil, nous avons souligné la nécessité de respecter le droit international, en particulier le droit international humanitaire et les droits de l'homme, et de protéger les civils pendant les conflits armés. Nous avons souscrit aux principes de Kigali présentés en 2015. Ils définissent des critères de référence pour les États membres et abordent les aspects essentiels du maintien de la paix, notamment le pré- et post-déploiement d'un programme de formation sur la protection des civils.

Nous sommes également très engagés dans la protection des droits des groupes religieux qui sont vulnérables aux attaques des extrémistes et des radicaux, à la haine et à l'intolérance. La liberté de religion est un droit humain fondamental et doit être préservée.

Selon moi, le Sénégal est un exemple positif de tolérance et de coexistence pacifique entre des peuples appartenant à différentes confessions religieuses.

Nous sommes fermement résolus à résoudre les conflits. Dans la mesure où les pays deviennent de plus en plus interdépendants, aucun conflit ne peut être considéré comme un simple événement local. Chaque conflit diminue notre sentiment de sécurité, avec des répercussions qui dépassent largement la région concernée.

La Pologne soutient pleinement l'initiative « Action pour le maintien de la paix » du Secrétaire général. Elle adresse un signal fort à la communauté internationale pour que celle-ci reste solidaire dans la recherche d'une paix mondiale en dépit des évolutions et des nouvelles menaces.

Nous croyons que le continent africain doit être au centre de l'attention de la communauté internationale. La sécurité et la stabilité dans la région ont un impact direct sur la situation humanitaire des civils, ainsi que les déplacements internes et externes massifs des populations touchées.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts que les pays africains engagent pour améliorer leurs systèmes politiques



et juridiques en vue de garantir une meilleure protection des civils pendant les conflits armés. Nous sommes également convaincus que les solutions aux problèmes africains doivent être trouvées par les Africains eux-mêmes afin de mieux prendre en compte la réalité sur le terrain.

Les mouvements de masse des populations ne sont pas des événements spontanés, mais le résultat de crises et de structures politiques, sociales et économiques défailtantes. Aujourd'hui plus que jamais, la migration ouvre des perspectives de développement durable et de croissance économique stable, mais elle peut aussi être une menace pour la sécurité.

La fuite des cerveaux est lourde de conséquences en termes de développement économique et social pour les pays. La Pologne a également souffert de ce problème. De nombreux jeunes ont émigré vers l'Europe de l'Ouest. Nous sommes solidaires avec ceux qui ont dû quitter leur domicile pour diverses raisons, en particulier les victimes de guerre et de conflit. Personne ne souhaite quitter son domicile, sauf s'il est contraint à le faire. Nous savons également que la plupart de ceux qui partent sont prêts à revenir dès que possible. Tous les pays pâtissent lourdement du départ définitif de leurs citoyens. Ils perdent alors ce qu'ils ont de plus précieux, à savoir leur capital humain. Nous devons inverser cette tendance. Je pense que cela peut représenter un grand défi pour les pays en développement parce qu'il est sans doute plus difficile pour eux de rattraper les pays développés.

Dans l'Union européenne, des négociations sont en cours pour remplacer l'accord de Cotonou. La Pologne estime que nous devrions profiter de cette renégociation pour moderniser et mettre à jour cet accord.

Selon nous, le futur cadre de coopération exigera de nouveaux mécanismes adaptés aux caractéristiques régionales africaines afin de mieux coller aux besoins de l'Afrique.

Nous pensons que le cadre de coopération de l'après-2020 devrait incarner une approche différenciée envers l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique. Cette approche ne peut pas être fondée sur le paternalisme. Les solutions aux problèmes de l'Afrique ne peuvent pas être imposées à la population africaine – celle-ci doit être totalement maître des décisions politiques qui touchent à sa vie de tous les jours.

L'Europe et l'Afrique sont des partenaires naturels et leurs avenir seront inévitablement associés. La Pologne, qui ne souffre pas d'un héritage colonial, est en faveur d'un dialogue actif avec l'Afrique sur la base de l'égalité et de l'autonomie africaine.

L'Afrique compte parmi les régions les plus vulnérables dans le monde vis-à-vis du changement climatique. On constate d'ores et déjà ses effets désastreux dans les crises alimentaires ou la raréfaction de l'eau, qui conduisent très souvent à des troubles sociaux et à la migration de millions de personnes. L'impact du changement climatique en tant que multiplicateur de risque est particulièrement visible dans le bassin du lac Tchad.

En décembre de cette année – dans un mois –, la Pologne accueillera la conférence internationale sur le climat COP24 à Katowice.

Pleinement consciente des problèmes de l'Afrique, la Pologne souhaite poursuivre les négociations sur le climat dans l'esprit de l'Accord de Paris, ce qui nécessite avant tout de garantir la participation de toutes les parties, l'engagement volontaire des pays et le libre choix des moyens pour la réduction des émissions et l'utilisation des ressources naturelles. Nous comptons sur une coopération efficace avec les partenaires africains pour obtenir des résultats tangibles sur ce dossier.

Nous percevons l'Afrique comme un continent doté d'un grand potentiel et d'énormes possibilités. La Pologne est profondément convaincue du succès futur des pays africains. Il existe de nombreuses opportunités de coopération avec le pays hôte de cette conférence ainsi qu'avec d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Le Sénégal est perçu comme un pays modèle dans la région, reconnu pour sa tolérance, sa stabilité, son développement économique et son respect des droits de l'homme. Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour l'avenir.



Bintou KEITA,
Sous-Secrétaire générale aux Opérations de Maintien de la Paix,
ONU

Je voudrais remercier une nouvelle fois les organisateurs pour avoir invité à cet évènement les représentants des Nations-unies. Je pense qu'il y a un trait commun entre ce qui a été discuté ce matin, et ce dont nous discutons à présent, à savoir la question des droits humains, de la justice, de la liberté, et en particulier ce qui concerne les éléments les plus vulnérables et fragiles de nos pays respectifs.

Je vais essayer de focaliser mon intervention sur les relations avec les Opérations de Maintien de la Paix, puisque cela semble être un des sujet les plus attendu.

Il me semble important de cadrer cette conversation sur l'objectif durable du développement numéro 16, qui parle de l'État de droit, de la bonne gouvernance, de la justice, et ce afin d'en fait un bloc qui sera le socle de l'ensemble des autres objectif durables du développement, y compris le numéro 17, qui parle du partenariat.

Dans le contexte des Opérations du maintien de la Paix, la question de l'état de droit est centrale, car c'est celle qui va permettre la durabilité des Opérations de Paix. Sans justice, les questions d'exclusion, de marginalisation et de discriminations dont nous avons parlé ce matin vont être présentes, et les citoyens n'auront pas la possibilité de venir et de faire entendre auprès d'un système judiciaire digne de ce nom.

Dans ce contexte, la question de la protection des civiles, qui a été mentionnée à plusieurs reprises ici, 95% des 100 000 hommes et femmes – et juste pour vous donner un chiffre, dans ces 100 000 hommes et femmes béret bleu ou casque bleu, il y en a 8000 qui ne sont pas en uniformes nécessairement - sont chargés de la protection des civils. Cette protection est d'abord une responsabilité première des États hôtes et des gouvernements. Là où ces missions sont déployées – je veux bien sûr parler de la MONUSCO, de la MINUSMA, de la MINUSCA et également de la MINUSS au Soudan du sud et de la MINUAD au Darfour – elles sont en charge de faire en sorte que lorsqu'il y a des violences exacerbées, elles puissent calmer le jeu de ces violences. Cependant, cela ne veut pas dire qu'elles doivent être l'unique acteur à intervenir.

Ce matin nous avons parlé de la société civile. Je pense qu'il est important de la mentionner puisque la société civile et les communautés ne font qu'un dans le sens où elles peuvent contribuer à la protection grâce à la police communautaire. Mais si nous devons aller dans le fond, les Opérations de Maintien de la Paix contribuent également avec la Cour Internationale de Justice sur plusieurs aspects déjà mentionnés : investigations, cours spéciales hybrides en place à la fois au Mali mais aussi au Soudan du Sud et en RCA. Elles permettent également la préservation des évidences qui permettront, au moment où le système sera prêt, à la justice de fonctionner de manière fonctionnelle et équitable, afin de lutter contre l'impunité.

Dans le même temps, il est extrêmement important de se rappeler que l'on juge une société par la manière dont elle prend en compte les personnes qui sont en prison. Les hommes et les femmes emprisonnés, mais aussi les enfants, notamment ceux qui accompagnent les mères.

Ainsi, dans plusieurs de nos pays, les collègues qui travaillent dans les missions mentionnées ci-dessous dans le contexte de leur secteur justice, accompagnent les États et gouvernements nationaux afin de vérifier que les normes et les standards internationaux soient bien respectés et appliqués dans la gestion des prisons. Ils appuient en aidant au renforcement des capacités des officiers judiciaires mais également en apportant leur savoir-faire et leurs conseils dans le



développement des infrastructures.

Dans les moments où les Opérations de Maintien de la Paix ont également un mandat d'arrêt envers ceux qui commentent les crimes, notamment en RCA, les collaborations avec les États sont nombreuses, même si parfois peu visibles aux yeux du public. Ainsi, en RCA, la MINUSCA collabore avec l'État ainsi qu'avec le Congo. Cette collaboration a permis un certain nombre d'arrestations permettant de les confronter à la justice.

Il est également important de noter que, par rapport au droit international humanitaire, les Opérations de Maintien de la Paix favorisent le renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes avec lesquelles elles collaborent. Je pense que la question de la prise en charge judiciaire est extrêmement délicate. Il y a énormément de débats pour savoir s'il faut d'abord assurer la Paix et la sécurité, et ensuite prendre en charge les questions de justice, ou bien si les deux vont de pair ?

Notre position est simple : les deux vont de pair et ne peuvent être séparés. Aussi, concernant les financements qui arrivent dans les pays – et cela reste indépendant des Opérations de Maintien de la Paix -, il est important que l'on comprenne que quand on parle du pilier Paix et sécurité et du nexus avec le développement, celui-ci ne pourra être efficace sans une Paix durable. Nous avons des cycles intergénérationnels que bien souvent dans nos programmations nous ne prenons pas en compte. Hors, ceux qui commettent les crimes d'aujourd'hui se retrouveront peut-être demain les victimes, bloqués dans un cycle perpétuel qui continue et qui ne s'arrête pas.

C'est compliqué, mais c'est une vérité que chacun de nous doit affronter. Comment bien appliquer cette justice transitionnelle, cette justice de compensation ? Comment éviter la dynamique de revanche des générations futures ?

Je voudrais terminer par un point. Aujourd'hui dans les médias, les Opérations de Maintien de la Paix ne sont rarement évoquées qu'uniquement sur des questions de conduite et de discipline, car quelques brebis galeuses, sur les 100 000 hommes et femmes qui servent dans ces Opérations, ne suivent pas les codes de conduite. Il existe également quelques défaillances au niveau de la protection des civils, mais qui restent minimes sur l'ensemble des 14 missions de maintien de la Paix. Ainsi, au Soudan du Sud, depuis 2016, plus de 200 000 personnes déplacées internes sont prises en charge régulièrement par nos forces sans que les médias n'en fassent l'actualité.

Alors je me dis, encore une fois dans l'esprit du Panel de ce matin, qu'il y a des choses qui sont faites, qu'il y a une responsabilité qui est de plus en plus prise par les États et les gouvernements, que cela soit dans le contexte de la justice ou du partenariat avec les pays contributeurs de troupes ou de forces de police. Il y a des résolutions spécifiques, en particulier la résolution 2272 dont nous poursuivons l'application avec les États membres, qui permettent aux institutions nationales des pays respectifs de poursuivre ceux qui ne respectent pas l'impeccabilité qui est demandée à chacun.

N'oubliez pas : la reddition des comptes, l'amélioration de la prise en compte des performances par rapport à la protection des civils sont un travail quotidien des Opérations de Maintien de la Paix. La patience doit être une vertu. La présence à Chypre ou au Kashmir en Afghanistan de forces de maintien de la Paix depuis plus de 40 ans en est l'exemple.



Conférence 1

Systemes judiciaires et sécurité :
quelles coopérations régionales
et internationales ?



LES INTERVENANTS

Niagalé BAGAYOKO

Présidente d'African Security Network - France

Thomas GUERBER

Ambassadeur, DCAF - Suisse

Marianne HAGEN

Ministre des Affaires étrangères adjointe - Norvège

Mahamane CISSE GOURO

Chef de Service Afrique, OHCHR - Suisse



La nécessité de travailler en réseau

Les défis de la lutte anti-terroriste, de la corruption, des trafics et des migrations créent une rupture du traditionnel continuum défense/sécurité. L'enjeu judiciaire est au cœur de la question des poursuites. Repenser le rôle du pouvoir judiciaire dans ce continuum devenant global est donc essentiel. Or, l'approche globale est seulement efficace si les droits sont respectés et si les besoins primaires des populations sont assurés. La lutte contre la corruption, les droits de l'homme et la bonne gouvernance doivent être prioritaires afin que le sentiment d'injustice ne soit pas au cœur des revendications du peuple. L'éducation permet d'investir dans la population, pour la sécurité et le développement. Toute la chaîne judiciaire doit donc être prise en compte afin d'harmoniser les procédures.

L'approche holistique oblige également à la multiplication de réseaux comme source d'efficacité et d'harmonisation, favorisant les interactions et les échanges. La coopération ne peut être efficace que si elle englobe les compétences en matière d'enquête, de défense, de poursuite pénale et de réglementation du système pénitencier. Travailler au niveau régional est essentiel que ce soit en matière de sécurité, mais aussi de justice. Les États ont besoin de coordonner les réponses. Les magistrats, les procureurs, les avocats doivent pouvoir travailler ensemble. Plus les acteurs interagissent, plus les informations circulent positivement. Pourtant, elles doivent pouvoir être unifiées en pleine confiance.

Renforcer la confiance dans les institutions et les structures judiciaires

Le Leadership national est crucial. Il faut rétablir la confiance entre le système judiciaire et la population. Les menaces touchent la capacité de l'État et l'empêchent de réaliser ses missions régaliennes. Or, pour être efficaces, les coopérations doivent être basées sur des structures nationales solides et saines. La confiance doit être insufflée à une échelle micro, la plus proche de la population.

Parvenir à élaborer une approche par le droit au cœur du maintien de la paix semble essentiel. La protection des civils est au cœur du maintien de la paix et les outils classiques des casques bleus ne suffisent plus. Le contrôle interne sur les contingents, la formation des forces en présence, les actions immédiates possibles comme la communication médiatique et les poursuites immédiates sont mis en œuvre. Les solutions se situent dans la nécessité de créer un cadre réglementaire de protection des civils qui s'inscrive dans une architecture de paix et de sécurité novatrice. Cette architecture doit réussir à mêler les enjeux des droits de l'homme et des mesures concrètes. Avant même la paix, le développement et la sécurité, la protection des droits de l'homme est fondamentale.

L'importance de la prévention en matière de droits de l'homme

La protection des droits de l'homme se divise selon des axes différents mêlant des acteurs multiples. Or, dans l'ensemble de ces approches, la prévention est au cœur de l'action. La protection contre les violences physiques oblige à favoriser les relais locaux, nationaux et régionaux, à renforcer les procédures judiciaires qui représentent une menace préventive pour les auteurs de crimes. La protection contre le processus politique doit mettre en avant des efforts de médiation. La mise en place d'un environnement protecteur appelle à des activités de coopérations techniques, à une mise en conformité, à des actions législatives concrètes et au soutien des structures nationales de protection et des acteurs de la mise en application du droit : les armées, la police, les magistrats et les avocats.

Les populations vulnérables méritent de mettre en œuvre des efforts de prévention, des moyens de réagir en amont. La prévention face aux principales victimes – enfants, femmes, réfugiés, déplacés – doit être mise à l'agenda en faveur d'une société reconstruite et de la confiance en la capacité de ses institutions.



Atelier 1

Résolution des conflits en Afrique : rôle des acteurs humanitaires et respect des droits



LES INTERVENANTS

Patricia DANZI

Directrice régionale pour l'Afrique, CICR - Suisse

Joseph BIKANDA

Coordinateur Pan Africa Human Rights Defender Network - Ouganda

Lcl. Alex CANN

Officier militaire - Ghana



Adaptation du droit à l'évolution des menaces

La complexité de la tâche des humanitaires réside dans la discussion avec toutes les parties d'un conflit et dans la contribution à la construction d'une paix durable. Toutefois, l'action humanitaire ne peut être la solution aux conflits dont les sources sont politiques. Les acteurs humanitaires jouent un rôle en amont en assurant la divulgation des principes du droit humanitaire.

Des mécanismes de DDR plus complets sont nécessaires prenant en compte le besoin d'accompagnement des ex-combattants dans leur processus de réintégration socioprofessionnelle. Les déplacés doivent être assistés dans leur retour ou dans leur choix éventuel de rester dans leur milieu d'accueil. En outre, les femmes peuvent désamorcer les tensions entre les communautés. Il est donc judicieux de les écouter davantage et de leur accorder un rôle plus important dans la résolution des conflits.

Face au terrorisme, la responsabilité incombe aux États dans le respect et la promotion des droits de la personne. L'utilisation d'un concept aux contours flous comme justification pour réprimer des oppositions dans leur pays porte bien souvent atteinte aux droits des populations. Un juste équilibre entre lutte contre le terrorisme et respect des droits de la personne doit être trouvé. Il faut créer des mécanismes de contrôle et de sanction pour les atteintes aux droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Or, le terrorisme étant politique, la négociation avec les groupes extrémistes doit être revue. Faut-il élargir la compétence des normes humanitaires ou repenser la définition de conflit ? La collaboration en toute impartialité avec les groupes extrémistes semble difficile.

Des actions concrètes pour faire face à la méfiance

Les défenseurs de droits humains ont un grand rôle d'alerte des violations des droits humains. Dans les conflits, les belligérants leur prêtent toujours des positions partisans. Ils sont ainsi menacés par tous les protagonistes. Or, l'ambition d'avoir des solutions africaines aux problèmes africains ne peut être réalisée que si les États appliquent les normes et principes auxquels ils adhèrent officiellement.

Les militaires sont quant à eux au cœur de la résolution des conflits. En Afrique, ils ont plus de défis du fait du déficit de formation et d'équipement. Le défi est d'autant plus grand que les armées sont confrontées à de nouvelles menaces comme le terrorisme. Les États doivent donc absolument mettre plus de moyens dans le militaire. En effet, une meilleure formation des militaires africains assurerait une plus grande conscience de leurs obligations en matière de droit international humanitaire et de droits humains. Ils comprendraient davantage les dynamiques et les relations avec les autres acteurs, en particulier avec les humanitaires. Ces derniers suscitent encore une certaine méfiance du corps militaire. Ils sont soupçonnés d'être les instruments de puissances étrangères ayant des agendas cachés.



Atelier 2

La protection des civils dans les situations de conflit



LES INTERVENANTS

Mohammed LOULICHKI

Chercheur sénior à l'OCP Policy Center - Maroc

Christoph LUEDI

Chef de la Délégation régionale CICR - Sénégal

Lcl. Aminata DIABATE

Cheffe de la Section DIH-DH Focal VBG - Mali

Namie DI RAZZA

Chercheuse senior à l'International Peace Institute - États-Unis

Marie DUPREZ

*Directrice Régionale de programme Afrique de l'Ouest,
Danish Refugee Council - Danemark*



Mobiliser l'État

La responsabilité de la protection des civils incombe premièrement à l'État et par un travail de « vulgarisation » du DIH et des Droits de l'Homme auprès des forces de sécurité nationales, qui peuvent se retrouver actrices des violences contre les civils. Des formations relatives au DIH sont donc nécessaires pour assurer la protection des civils, notamment en matière de violence sexuelle et de genre. Un système judiciaire sanctionnant toute violation du DIH par un membre des forces armées est nécessaire.

La protection des civils est avant tout une question de prévention. La coordination de tous les acteurs impliqués dans la protection des civils lors d'un conflit armé reste un enjeu majeur. Il existe une compétition plutôt qu'une synergie, ce qui nuit gravement aux actions entreprises sur le terrain par tous les acteurs, dont les civils sont victimes. Un des grands enjeux actuels et futurs consiste donc à coordonner l'ensemble des acteurs impliqués dans la protection des civils en temps de guerre.

Les organisations humanitaires, via une stratégie de prévention et/ou via une aide apportée en aval des violences, proposent leurs compétences aux États pour renforcer leurs capacités en matière de législation et d'application du DIH, mais prodiguent également des formations.

Refondre le modèle onusien

L'ONU, à travers ses opérations, a vécu une révolution à la fois normative et opérationnelle concernant leur rôle dans la protection des civils. La priorité dans l'allocation des ressources à l'égard de la protection des civils a été permise par un changement de paradigme dans la conception de la sécurité, qui est passé d'une sécurité de l'État à une sécurité humaine, et dont le concept de la « responsabilité de protéger » est l'illustration. La protection des civils est devenue une tâche intégrée des opérations de paix à travers des stratégies qui vont de la médiation entre les partis au conflit, à des actions militaires offensives visant les acteurs non étatiques responsables de violences contre les civils.

Acteurs neutres, ce sont des interlocuteurs de choix lors des dialogues avec les groupes non-étatiques pour prodiguer une éducation sur le DIH afin de prévenir les violences contre les civils. L'implication de ces organisations dans les processus de médiation entre acteurs et communautés civiles en conflit est également primordiale.

Malgré ces avancées, les défis rencontrés sur le terrain se multiplient. Les civils constituent de façon croissante des cibles d'attaques. Un manque de capacités financières, matérielles et d'expertise humaine nuit aux capacités opérationnelles. Les mandats de l'ONU sont soumis à la logique bureaucratique et politique. Ces sources d'inefficacité affaiblissent la crédibilité des OMP auprès des populations qu'elles sont censées protéger. Enfin, la protection des civils ne peut se faire sans la protection des casques bleus et des acteurs humanitaires, qui sont de plus en plus ciblés par les partis au conflit et voient leur accès aux zones vulnérables dénié.

Au niveau des Opérations de Maintien de la Paix, un passage d'une approche « one size fits all » à une approche modulable, adaptée aux réalités du terrain pour chaque mission est nécessaire. Il est également primordial pour les OMP d'être dotées d'une stratégie politique propre, détachée des autres acteurs, pour permettre une protection efficace des civils. Ceci implique d'engager un questionnement de la pertinence actuelle des trois règles fondamentales qui s'appliquent traditionnellement à ce type de mission. Cette remise en question ne sera pas facile au regard de ses implications pour le concept de souveraineté des États.



Atelier 3

Droits et libertés dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent



LES INTERVENANTS

Farhat HORCHANI

Ancien Ministre de la Défense - Tunisie

Florent GEEL

*Directeur Afrique de la Fédération Internationale
des Ligues des Droits de l'Homme - Francel*

Mathurin HOUNGNIKPO

Conseiller en Stratégie et Sécurité Nationale - Côte d'Ivoire



Justifier les atteintes aux droits au nom de la sécurité ?

La liberté est remise en cause par le besoin de sécurité mais il convient de ne pas opposer ces deux notions pour lesquelles un arbitrage, dépendant de l'intensité de la démocratie d'un pays, doit être réalisé. Les libertés ne peuvent être limitées qu'à condition que cela soit justifié par des fondements essentiels garantis par un État démocratique.

La guerre non conventionnelle face à un ennemi invisible complique la donne et est invoquée comme la raison pour laquelle il existe un certain nombre de limites à ces libertés, qui sont justifiées par toutes les lois adoptées se manifestant par un contrôle excessif de la liberté d'association, de la vie privée, des communications, etc.

Les circonstances exceptionnelles font face à une tendance qui consiste à les rendre anodines au nom de la lutte contre le terrorisme. Lorsque les États sont amenés à utiliser des méthodes de combat au nom de la lutte contre la terreur, cela devient dangereux car ils peuvent aller trop loin et commettre eux-mêmes des atrocités et des actes de terreur. Cela peut s'apparenter à une forme de terrorisme, notamment lorsque des lois ou des nouvelles réglementations sont utilisées pour museler une opposition.

Réduire les risques en renforçant la justice et le renseignement

Les forces d'intervention commettent un nombre important de violations des droits humains. En ce sens, le manque d'indépendance de la justice est le produit de l'absence de contrôle sur les opérations militaires et de police. Des abus en tout genre sont commis (exécution sommaires etc.)

Malgré les lacunes observées dans les actions des États pour garantir les droits et libertés, des progrès ont été accomplis. Par exemple, plusieurs lois ont été mises en place, des pôles judiciaires spécialisés ont été créés, de nombreuses formations ont été données. Les États doivent prendre en charge le jugement des auteurs de crime de terrorisme afin de renforcer leur crédibilité, ceux-ci pouvant être jugés sans forcément passer par les grandes instances internationales, dotées des machines souvent lourdes et lentes.

Les limites persistent d'abord en raison des ramifications internationales qui caractérisent le crime de terrorisme, rendant difficile le travail judiciaire. De plus, les actions des groupes terroristes visent à une déstructuration des États et à les remplacer dans leur rôle régalien notamment en matière de justice. Ainsi des systèmes de justice de substitution sont installés tandis que les prisons constituent des « fabriques de djihadistes ». La violence d'État engendre souvent de la violence sociale. Par ailleurs, il existe un problème de coordination au sein des organes de justice fonctionnant le plus souvent en silo. Enfin, la lutte contre le terrorisme est essentiellement militaire. Or, la question de l'État de droit ne devrait pas être considérée comme un exercice de force. Pour remédier à ces lacunes, des stratégies antiterroristes basées sur le renseignement notamment auprès des populations locales doivent émerger.

DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE





TROISIÈME DEMI-JOURNÉE

Mardi 6 novembre 2018

Centre International de Conférences Abdou Diouf

08h30 / 09h45

Amphithéâtre

Plénière 2

Enjeux de l'opérationnalisation du lien
entre développement et sécurité durables

10h15 / 12h45

Amphithéâtre

Conférence 2

Sécurité et développement en Afrique :
quelles coopérations internationales
pour une paix durable ?

Atelier 4

Sécurité et développement
des espaces frontaliers

10h15 / 12h45

Salles d'ateliers

Atelier 5

Jeunesse et éducation : leviers pour la paix
et le développement durables en Afrique

Atelier 6

Contributions et attente du secteur privé
dans le continuum sécurité / développement



Plénière 2

Enjeux de l'opérationnalisation
du lien entre développement et
sécurité durables



LES INTERVENANTS

Xu JINGHU

Représentante Spéciale pour les Affaires africaines - Chine

Ibrahim THIAW

Conseiller Spécial pour le Sahel - Nations-unies

Maman S. SIDIKOU

Secrétaire Permanent du G5 Sahel - Mauritanie

Rémy RIOUX

Directeur Général de l'Agence Française de Développement - France

Jacobus Kamfer CILLIERS

*Chef du programme Futurs de l'Afrique,
Président du Conseil d'administration - ISS*



Xu JINGHU,
**Représentante Spéciale pour les Affaires africaines,
Chine**

C'est un grand plaisir pour moi de me retrouver parmi vous à Dakar.

C'est la troisième fois consécutive que je participe à ce Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique. Tout d'abord, je tiens à adresser, au nom du gouvernement chinois, mes chaleureuses félicitations pour l'organisation de ce Forum, avec mes sincères remerciements à la partie sénégalaise pour l'accueil chaleureux et attentionné qui nous a été réservé.

Depuis sa création il y a cinq ans, grâce aux efforts conjoints du gouvernement sénégalais et de ses partenaires, le Forum est devenu l'une des plateformes d'échanges les plus influentes dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique. Il est hautement apprécié par la communauté internationale, et attire une très large participation.

Nous nous réjouissons de constater que ces dernières années, la situation en Afrique s'est améliorée dans son ensemble, et que l'élan pour la paix et le développement n'a cessé de se consolider. L'Union africaine (UA), ensemble avec les organisations sous-régionales et les pays africains, avance vers une Afrique intégrée et prospère. Elle redouble d'efforts pour construire les mécanismes de sécurité collective, et joue un rôle leader dans le règlement des points chauds régionaux. Les instabilités de faible ampleur survenues dans certaines localités ont toutes connu un « atterrissage en douceur », c'est-à-dire ont été réglées de manière pacifique, sans causer de risques systémiques à la sécurité régionale.

Dans le même temps, il faut aussi noter que l'Afrique n'est pas sur un chemin sans embûches. Sur ce continent qui connaît une phase de transition importante sur les plans politique et économique, la situation politique dans certains pays a traversé des évolutions complexes, et certains points chauds perdurent. À cela s'ajoutent le terrorisme, la piraterie et d'autres questions sécuritaires non conventionnelles qui constituent même des menaces plus graves au Sahel et dans le Golfe de Guinée. Mais généralement parlant, l'Afrique a devant elle plus d'opportunités que de défis, et les solutions sont plus nombreuses que les problèmes. L'Afrique se trouve aujourd'hui sur un nouveau point de départ dans sa marche vers la paix et le développement.

Le présent Forum, placé sous le thème « Paix et Sécurité en Afrique : enjeux de stabilité et de développement durables », nous offre une belle occasion pour renforcer nos discussions sur les liens entre la paix et le développement en vue d'une interaction coordonnée entre eux en Afrique. La paix et le développement sont les thèmes de notre époque et l'aspiration commune de toute l'humanité. L'histoire nous enseigne que la paix et le développement, comme les deux faces d'une même pièce, sont indivisibles et se renforcent mutuellement. Seules une planification globale des questions de paix et de développement et des mesures coordonnées peuvent permettre aux pays africains de progresser en même temps sur les plans politique, économique et social.

D'un côté, la paix est le préalable du développement. Il ne peut y avoir de développement sans une paix durable.

La paix et la stabilité actuelles chèrement acquises en Afrique doivent être préservées. Plus que tout autre peuple du monde, les peuples africains aspirent à la paix et refusent les conflits et la guerre. La communauté internationale doit prêter une oreille attentive aux préoccupations et revendications africaines sur la préservation de la paix et de la stabilité, et sur la base du plein respect de la volonté et du rôle prépondérant de l'Afrique, encourager les efforts africains visant à régler en son sein les questions sécuritaires par le dialogue et les consultations. La communauté internationale doit aussi soutenir l'Afrique dans ses efforts pour renforcer les capacités de maintien de la paix et de la stabilité, de sorte

à créer pour le développement africain un environnement stable, prévisible et durable.

De l'autre côté, le développement est la garantie de la paix. Il ne peut y avoir de paix durable sans un développement soutenu. La pauvreté, le sous-développement et les déséquilibres de développement sont les racines des instabilités, tandis qu'un développement équilibré, inclusif et durable constitue la clé à tous les problèmes. L'Afrique se développe chaque jour davantage comme l'une des régions les plus dynamiques et les plus prometteuses.

C'est là un fort appui à la paix et à la stabilité de la région. La communauté internationale doit prêter une plus grande attention au développement de l'Afrique, l'accompagner dans ses efforts pour préserver le bon élan de développement, et faire en sorte que les acquis du développement soient partagés par les peuples, afin de consolider les fondements de la paix et de la stabilité et d'ériger une digue contre les instabilités.

La Chine apporte un soutien actif et participe d'une manière constructive aux affaires de paix et de sécurité en Afrique, elle est aussi un contributeur important au développement autonome et durable de l'Afrique. La Chine offre activement ses bons offices dans le règlement des points chauds régionaux, prend pleinement part aux Opérations de Maintien de la Paix onusiennes, fournit des aides militaires sans contrepartie à l'UA pour soutenir la construction de la Force africaine en Attente (FAA) et de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), et défend les causes africaines dans les enceintes multilatérales comme l'ONU.

Par ailleurs, en tenant compte des particularités et des besoins urgents des pays africains en matière de développement, la Chine a apporté son soutien en priorité aux efforts africains visant à régler les problèmes aigus de financement, de technologies, d'infrastructures et de ressources humaines, apportant ainsi une contribution positive à l'amélioration des conditions de vie des populations, au développement de l'Afrique et à la consolidation des bases matérielle et populaire en faveur de la paix et de la sécurité.

En septembre dernier, s'est tenu avec succès le Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine. À cette occasion, le Président chinois Xi Jinping a appelé la Chine et l'Afrique à construire main dans la main une communauté de destin encore plus solide, et fait de la « sécurité commune » l'une de ses composantes importantes, en soulignant que la Chine continuera à soutenir fermement les pays africains, l'UA et les autres organisations régionales dans leurs efforts d'apporter des solutions africaines aux problèmes africains, et appuiera la mise en œuvre de l'initiative « Faire taire les armes en Afrique ». Il a également annoncé les « huit initiatives majeures » à mettre en œuvre en priorité dans les trois ans à venir, dont l'initiative dédiée à la paix et à la sécurité.

La Chine prendra une série de mesures majeures telles que la création d'un Fonds de coopération Chine-Afrique pour la paix et la sécurité, la poursuite des aides militaires sans contrepartie à l'UA, le soutien aux efforts des pays du Sahel, du Golfe de Guinée et d'autres régions en faveur de la sécurité et contre le terrorisme, la mise en œuvre de 50 projets d'aide en matière de sécurité, pour apporter un soutien encore plus énergique à la coopération sino-africaine dans les domaines de la préservation de la stabilité, de la lutte antiterroriste et du maintien de la paix.

Ce qui compte plus encore, c'est que le Sommet de Beijing a été un rendez-vous consacré à la coopération et au développement. Les dirigeants chinois et africains sont convenus d'associer l'initiative « la Ceinture et la Route » à l'Agenda 2063 de l'UA, au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations-unies et aux stratégies de développement national des pays africains. La Chine et l'Afrique renforceront notamment leur coopération dans les domaines du développement industriel, des infrastructures, du commerce, de l'investissement, de la valorisation des ressources naturelles et énergétiques, de l'agriculture, de la protection de l'environnement et de la formation des jeunes. La Chine accompagnera les efforts africains visant à éradiquer à la racine le terreau des instabilités et à créer une bonne dynamique en faveur de la paix et du développement durables.

La paix et le développement en Afrique sont cruciaux pour le destin de notre monde. La stabilité de l'Afrique est une chance pour la paix mondiale, et son redressement est une opportunité pour le développement dans le monde.

Travaillons main dans la main pour apporter notre sagesse et notre contribution à la paix et au développement en Afrique. Nous sommes convaincus que l'Afrique aura devant elle un avenir encore plus radieux.

Je vous remercie.



Ibrahim THIAW,
**Conseiller Spécial pour le Sahel,
Nations-unies**

C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir participer à cette 5^{ème} édition du Forum International de Dakar au pays de la Terranga et d'ainsi pouvoir m'exprimer sur une de mes priorités en tant que conseiller spécial pour le Sahel du Secrétaire Général des Nations-unies.

Les enjeux de l'opérationnalisation du lien entre développement et sécurité sont au cœur de nos actions au Sahel. Le Secrétaire Général de l'ONU a d'ailleurs publié le Plan de Soutien de L'ONU couvrant 10 pays du Sahel : il s'agit bien sûr des 5 pays du G5 Sahel, ainsi que de la Gambie, du Sénégal, de la Guinée, du Nigeria et du Cameroun. Ce plan reconnaît que le Sahel est une région aux nombreux défis, et nous ne le soulignons jamais assez, ces défis sont un boulet aux pieds de cette région.

Le plan de l'ONU souligne par ailleurs que le Sahel est aussi une terre d'opportunités. Ne nous y méprisons pas, c'est une région d'avenir qui regorge de richesses, et est très riche en ressources naturelles. Le Sahel compte parmi les côtes les plus poissonneuses au monde, et dispose d'un stock en ressources animales qui n'a rien à envier aux autres régions arides ou semi-arides similaires telles que le Brésil ou l'Australie.

Les ressources minières sont abondantes et diversifiées. On peut penser à la bauxite, à l'or, à l'uranium, sans parler des gisements de pétrole et de gaz.

Que dire de cette jeunesse vigoureuse et déterminée à vivre sa vie ? De la vaillance de ces femmes qui ne baissent jamais les bras face à l'adversité ?

Le fond culturel commun bâti par les anciens empires, de même que les anciens textes - qui ici ne connaît pas la charte du Mandé qui régit les relations sociales au sahel - structurent cette ensemble.

Je ne peux aller plus loin au risque de froisser les historiens dans cette salle. Comme le dit l'adage africain : «en présence de la tête, le genou ne porte pas le bonnet».

Enfin, que dire des plus importantes de toutes les ressources, et des plus abondantes : le soleil et le vent. Ces sources d'énergies renouvelables à l'infini sont devenues des atouts extraordinaires, et ce depuis que l'Homme en maîtrise la technologie et que les prix d'acquisition ont chuté de manière vertigineuse. Le Sahel est décidément une terre d'opportunités.

La question qui s'impose à nous tous est de savoir comment les saisir. Y a-t-il une vision et une volonté partagée des dignitaires africains et de leurs partenaires, traditionnels ou nouveaux, pour saisir ces atouts ? Les enjeux sont importants et les solutions possibles. Est-ce que les énergies renouvelables seront les technologies transformatrices ? Les énergies propres pourraient-elles être la mèche qui déclencherà l'allumette du développement durable au Sahel ?

En fait, deux éléments complémentaires peuvent changer les dogmes, si certaines politiques appropriées sont simultanément mises en place. D'abord, fournir de l'énergie, notamment solaire et éolienne au 70% des sahéliens qui en manquent aujourd'hui. Chaque village, chaque hameau pourrait disposer d'une solution locale et adaptée, un peu comme le téléphone mobile qui a permis d'énormes bonds en avant. Il est simplement inconcevable qu'en ce siècle du laser et de la fibre optique, les sahéliens demeurent dans le noir alors qu'ils reçoivent la plus haute intensité solaire au monde !

Par ailleurs, avec l'accès à l'énergie, et fort d'une main d'œuvre jeune et vigoureuse de mieux en mieux formée et bon marché, le Sahel peut s'engager vigoureusement dans la transformation de ses matières premières. Il doit se tourner vers la création de chaîne de valeur, la création d'emplois locaux, et réussir à limiter l'immigration irrégulière et périlleuse alimentant toute sorte de trafics. Il doit offrir de nouvelles perspectives à des millions de jeunes, et les extirper des griffes des réseaux malveillants.

Il s'agirait de mettre en place des accords gagnants-gagnants entre le Sahel et ses partenaires tout en réduisant les vulnérabilités sociales et les risques sécuritaires qui nuisent à tous, à l'instar du Botswana et des Seychelles, pour ne citer que 2 exemples en Afrique.

C'est pour cela que l'ONU lance 2 initiatives majeures au Sahel ciblant les femmes et les jeunes vivant dans les zones transfrontalières : il s'agit de la promotion massive de l'énergie renouvelable, y compris en milieu rural, couplée à une instauration d'une agriculture adaptée au climat.

Les enjeux de la sécurité et du développement exigent de nous tous une vision, un pragmatisme, une créativité et du courage. Ces enjeux nous obligent à nous attaquer simultanément aux manifestations immédiates et aux causes profondes des crises.

Avant toute chose peut-être, ces enjeux exigent de notre part, aujourd'hui plus que jamais, une volonté de coopération et un attachement à un multilatéralisme véritable afin d'atteindre notre objectif commun qui est la paix et la stabilité au Sahel.

L'analyse approfondie du lien sécurité - développement tend à démontrer que la sécurité est devenue partie intégrante du développement, et vice-versa. Ce lien, il est fort et inexorable. En réalité, les termes sécurité et développement ont beaucoup en commun, tant au niveau du discours que de la réalité du terrain à laquelle nous sommes tous confrontés. Ce diptyque sécurité-développement, rapporté au Sahel, ne se résume finalement qu'en une seule notion : celle de la sécurité humaine. Il s'agit, comme l'avait dit feu Kofi Annan, de «promouvoir le droit de tous de vivre à l'abri des besoins, de vivre à l'abri de la peur, et de vivre en dignité».

Le Secrétaire Général des Nations-unies martèle qu'il ne peut y avoir de développement et d'éradication de la pauvreté sans paix ni sécurité.

Il n'y aura pas de paix durable sans développement et sans éradication de la pauvreté. Ainsi donc, au Sahel, et surtout Sahel, il ne faut pas se laisser accaparer par le syndrome du «tout sécuritaire». Les pays du G5, représentés ici par son Secrétaire Permanent, l'ont bien compris en développant notamment, dans un souci de responsabilisation et d'appropriation, une stratégie pour le développement et la sécurité fondée sur 3 axes stratégiques : la défense et la sécurité, la gouvernance et la résilience, le développement humain décliné en programmes d'investissements prioritaires.

C'est dans ce cadre qu'il faut aussi situer le plan de soutien des Nations-unies au Sahel qui incarne cette convergence sécurité - développement et offre ainsi une vision partagée pour un Sahel prospère et paisible.

Par-delà le soutien politique, nous nous devons aussi de renforcer notre assistance économique, financière et humanitaire. À long terme, c'est sur cette base qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que le développement crée la sécurité, et que la sécurité crée le développement.



Maman Sambo SIDIKOU
**Secrétaire Permanent du G5 Sahel,
Mauritanie**

Ni la RDC ni la Somalie ne m'ont amené à ce Forum. Le G5 Sahel a réussi cet exploit. Je remercie les organisateurs de m'avoir invité et je voudrais, mesdames et messieurs, m'adresser à vous avec ce sentiment d'enthousiasme et de gravité. Enthousiasme car l'opérationnalisation du lien entre le développement et la sécurité représente une partie de ma vie professionnelle. C'est donc, avec plaisir, que je partage mon expérience ainsi que les efforts que je mène avec tous les acteurs du G5 Sahel.

Gravité car mes propos ne sont pas théoriques. Ils s'ancrent dans les destinées, les besoins et les attentes de millions d'êtres humains sans se départir du recul nécessaire pour livrer une analyse lucide. Il convient de rappeler que notre action est inséparable d'une action pertinente à court, moyen et long terme. De par son mandat, le G5 Sahel associe sécurité et développement dans un champ opérationnel conjoint. Cependant, force est de constater qu'un terme précède l'autre et qu'il jouit d'une attention accrue.

Permettez-moi, tout d'abord, de souligner un constat : D'ordinaire, le lien entre stabilité et prospérité passe souvent inaperçu quand un pays, est ou paraît sous contrôle. L'attention se porte sur la création de valeurs. On peut toutefois souligner qu'il n'existe pas de lien mécanique entre sécurité et développement. Un régime politique stable peut faire régner la sécurité sans que la prospérité ne survienne.

Ce n'est précisément pas de cet état de fait que se nourrit la vision du G5 Sahel. Notre conviction à nous s'inscrit dans un temps long où développement et sécurité sont les deux composantes d'un équilibre pérenne.

Née en 2014, le G5 Sahel est un nouvel acteur dans un champ d'action d'une grande complexité. Il n'a pas vocation à être un laboratoire d'idées; l'enjeu est précisément de mettre en oeuvre les priorités politiques indiquées par les instances supérieures que sont le Conseil des Ministres et le Sommet de Chefs d'État.

Avant d'exposer les enjeux de l'opérationnalisation, il importe de souligner qu'il s'agit d'un défi. Comment mettre en oeuvre et imbriquer trois objets : le développement, la sécurité et la pérennité ?

Voici donc pour le tableau de bord auquel nous ajoutons l'horizon : à quelle aune juge-t-on notre action et son impact ? Quels critères choisit-on ? Pour qui ? Et selon quelle grille de lecture ?

Enfin, sur l'axe temps, plusieurs échelles s'imposent : court, moyen ou long terme. Quelles pistes choisir pour la pertinence de votre lecture dans une organisation comme le G5 Sahel ? Vous devez tenir compte d'un environnement volatil où l'information parfois partielle ou partiale peut dicter la conduite ou risque de négliger l'opiniâtre et discret travail de mise en branle d'une chaîne d'acteurs parfois disparates.

«Insécurité, tyrannie, pauvreté, expliquer sa mobilité interne» citation d'une chronique consacrée à Karamokoba Touba, figure religieuse des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle. Ces quelques mots soulignent l'imbrication entre sécurité, stabilité et prospérité. Ils restent utiles. Nos efforts, dans un temps long, évoquent la permanence des aspirations des Sahéliens.

Au début du XIX^{ème} siècle, un soufi de l'Azawad écrivait «les croyances se distinguent par la diplomatie et la gentillesse plutôt que par la dureté en mots et en actes, il faut faire le bien et offrir sa richesse de façon désintéressée». Au détour de ses quelques lignes, le savant Kunta expose ainsi sa vision du lien entre sécurité et prospérité. Il s'agit d'une pratique du pouvoir et d'une éthique agissante qui combine l'action des dirigeants et le comportement des citoyens. Ces fondamentaux demeurent dans le G5 Sahel, les États et leurs citoyens.

Loin des discussions de diplomates et d'experts, de nombreuses initiatives animent le sahel et fédèrent les énergies de femmes, d'entrepreneurs, de jeunes, d'artistes, de docteurs de la foi. Quand elles s'adressent au Secrétariat Permanent, elles découvrent une institution dont le mandat tient pour une part de transformer la vision en action et à naviguer dans un environnement stimulant et éreintant.

Le G5 Sahel s'est, dans un premier temps, doté d'une stratégie en 2014. Afin de la mettre en oeuvre, les ministres des cinq États membres ont adopté un programme d'investissement prioritaire que mon frère Ibrahim Thiaw vient d'évoquer. Sa première phase s'achèvera entre 2019 et 2021.

Pour coordonner notre organisation régionale, nous comptons sur plusieurs unités de valeurs : le temps, les ressources humaines, financières et l'ingénierie sociale multi-acteurs. Il nous faut combiner cette différence d'éléments pour faire émerger le consensus, le fonder en élément tangible, facilitant la prise de décision et contribuer à une mise en oeuvre satisfaisante.

La méthodologie du G5 Sahel repose donc sur un important travail de consultations des États membres. Le plan d'action régional dont nous disposons repose essentiellement sur leurs contributions. Il importe, toutefois, d'expliquer la valeur ajoutée de l'action collective, de persuader certains acteurs, d'y prendre part et d'obtenir le soutien politique et financier requis pour que l'opérationnalisation de notre vision soit satisfaisante.

Un élément fondamental de notre capacité opérationnelle est le dispositif administratif et financier sur lequel repose notre action militaire et civile. La pérennité de nos efforts et de leurs résultats supposent un modèle de financement prévisible et stable. C'est pourquoi nous défendons le recours au chapitre 7 de la chartre des Nations-unies pour financer la force conjointe du G5 Sahel.

En parallèle, nous avons créé un fond fiduciaire auquel ont contribué la Commission de l'UEMOA et le Rwanda. La CEDEAO arrive très bientôt. Enfin, élément incontournable de toute croissance du Secrétariat Permanent du G5 Sahel, il nous faut piloter une gestion saine et pertinente des ressources disponibles. Dans un environnement caractérisé par la rareté de ses dernières, il faut viser l'efficacité et l'efficace, non pas pour donner l'illusion d'un management moderne, mais parce que c'est l'une des conditions de la réussite de notre Organisation. Nous ne voulons ni ne pouvons tout faire, c'est pourquoi les enjeux de l'opérationnalisation du lien entre sécurité et développement dépassent le périmètre d'intervention d'une organisation pour s'insérer dans un écosystème.

Parlons des enjeux.

Le premier enjeu est celui de la crédibilité. Comment parvenir à gagner la confiance des acteurs de terrain ? Par la réalisation d'initiatives concrètes. Il s'agit de privilégier la qualité sur la quantité. C'est ce à quoi s'est employé le programme d'investissement prioritaire qui n'est pas exhaustif mais identifie une méthodologie fondée sur une réponse transversale.

Le second enjeu est celui de la capacité. Comment obtenir plus, comment obtenir puis convertir 1.6 milliards d'euros en investissement à fort impact sociétal ? De quelle capacité de négociation et d'influence disposons-nous tout en sachant que nous ne mettrons pas en oeuvre nous-mêmes les projets dont nous aurons obtenu les financements ?

Le troisième enjeu est celui de la confiance. Comment citoyens, entreprises, États, peuvent-ils agir de concert pour des sociétés stables et prospères ? Cette entreprise est sans précédent à travers la bande sahélo-saharienne. Elle suppose un travail de longue haleine et sans nous faire d'illusions, nous comptons sur quelques exemples probants afin que l'émulation puisse faire son oeuvre.

En conclusion, je soulignerai que le G5 Sahel entre dans une seconde phase de son histoire. Alors qu'il consolide et perfectionne son armature administrative et financière, il investit dans la production et la diffusion du savoir. Ce trimestre est marqué par la réception de deux institutions situées à Bamako et à Nouakchott : le Collège Sahélien de Sécurité et le Collège de Défense. Nous savons que nous ne ferons de différence qu'au moyen de l'action de citoyens formés, éclairés, et rompus à l'action collective, y compris au-delà des frontières de leur états.

Pour opérationnaliser le lien entre sécurité et développement, le G5 Sahel porte trois ambitions :

- Faciliter l'intégration régionale : entreprises, femmes, jeunes, représentants du peuple, etc,
- Fédérer les acteurs, mettre en valeur leur expertise, recourir aux compétences sahéliennes,
- Pertinence, cohérence, efficience pour une prospérité partagée au Sahel.

Nous avons un motto, j'ai un motto, à chaque fois que je lis une intervention : « la route sera longue et ardue mais la vision est claire : accroître nos compétences et agir ensemble pour la sécurité et la prospérité du Sahel et de l'Afrique ».



Rémy RIOUX
**Directeur Général de l'Agence Française de Développement,
France**

Je suis extrêmement heureux et honoré de pouvoir intervenir devant vous en plénière aujourd'hui. Je tiens à féliciter les autorités sénégalaises, car le Forum International de Dakar pour la Paix et la Sécurité en Afrique est devenu la référence sur ces sujets. Votre présence nombreuse ici en témoigne.

C'est ma première participation dans ce Forum, mais je voulais vous rendre hommage et vous dire quelques mots - pas trop long - sur un sujet qui est abordé au cours de vos discussions et sur lequel nous sommes très directement concernés à l'AFD. C'est ce lien entre sécurité et développement. Je vous ferez un point sur la transformation de l'AFD dans ces domaines et tout ce débat qui anime le monde du développement qui est confronté de façon croissante à ces questions de sécurité et de vulnérabilité dans un grand nombre de territoires.

Trois remarques : une première sur la stratégie, parce que cela commence par là, une sur les opérations parce que c'est la dimension très concrète et quelques mots de perspectives car nous ne sommes pas encore au bout de ce chemin qui est très prioritaire pour nous.

Mon premier point est pour vous dire que le virage stratégique sécurité et développement a été pris maintenant. Au plan international, nous avons un objectif du développement durable, « objectif 16, paix, justice et institutions efficaces », depuis 2015, qui est notre mandat. Il a été aussi pris dans le domaine de l'aide public au développement. Le cadre de l'OCDE a changé ses règles de comptabilisation de l'aide publique au développement pour faire plus de place à ces questions de crises, en 2016.

Bien sûr, nous suivons le message du Secrétaire Général des Nations-unies sur la résolution de la paix et la consolidation de la paix, de même que tout ce que fait l'Union Européenne - qui est, je crois fortement représentée ici - dans ces domaines.

En France aussi, il y a une stratégie française très ambitieuse qui s'appelle « Prévention, Résilience et Paix durable » dans lequel l'AFD s'inscrit.

Dans le plan stratégique de l'AFD, nous avons rendu public au début du mois de septembre, avec Jean-Yves LE DRIAN l'un de nos cinq grands engagements : c'est le développement en 3D dans les territoires vulnérables en crise. Il consiste à travailler de façon extrêmement étroite avec nos collègues diplomates et du monde de la défense et de la sécurité.

À l'AFD on parle de continuum quand on parle de sécurité et de développement. Je n'aime pas beaucoup ce mot parce que le terme continuum est toujours dans une logique séquentielle ou les acteurs se succéderaient avec le risque de périodes où il ne se passe rien, où le relais n'est pas pris. Je préfère le mot latin « contiguum » qui veut dire qu'on est tous présents à toutes les étapes mais qu'on le fait de façon coordonnée, à juste distance. Chaque acteur est là, chaque acteur essaie d'apporter quelque chose avant la crise, dans la phase de prévention. La phase en amont est naturelle pour les bailleurs de fond et la communauté financière internationale mais on peut intervenir sur des sujets de résilience lorsque la crise est malheureusement survenue et travailler sur la stabilisation le dialogue.

Il se pose des problématiques de développement durant la crise qui ne se présentent pas dans d'autres périodes. Nous sommes là aussi pour intervenir pour une paix durable dans la période de consolidation, qui là aussi nous est plus familière, mais où nous avons, pour gagner la paix, un rôle très important à jouer dans le triptyque défense, diplomatie et développement. On fait, bien sûr, des métiers différents, c'est bien pour cela que chacun a une valeur ajoutée entre les 3D. Moi je vois le « D » de développement comme celui des Institutions qui amènent dans les crises des territoires vulnérables.

rables, les enjeux de moyen terme, les enjeux de long terme et qui apportent des réponses sur les causes structurelles de la vulnérabilité.

Nous ne sommes pas des acteurs de court terme ce qui ne veut pas dire que nous ne pouvons pas apporter des programmes, des actions à impact rapide y compris dans le temps de la crise. Je pense que c'est ça notre valeur ajoutée dans le triptyque des 3D.

Un mot sur les opérations : je crois que, là aussi, nous avons le message international suivant, à savoir que nous sommes en train de faire collectivement des progrès significatifs depuis 2016, ce qui est très important.

Vous savez à quel point nous sommes engagés avec les douze membres de l'Alliance Sahel. Je parlerai surtout du Sahel, mais évidemment on pourrait parler d'autres crises dans lesquels nous sommes impliquées. Je crois que c'est extrêmement important d'avoir cette approche intégrée, multi-bailleurs. Il existe une très forte coordination - comme jamais probablement - et un lien très étroit avec nos partenaires du Sahel. Nous venons de signer, vous en avez sans doute parlé à Niamey, avec le Président Issoufou, un protocole de partenariat entre l'Alliance Sahel et le G5. C'est extrêmement important. Il y aura également cette grande conférence à Nouakchott autour du Programme d'Investissement Prioritaire et nous avançons beaucoup sur les PDU comme nous l'ont demandé les Chefs d'État. On travaille sur tout l'écosystème du développement, et je crois qu'il est en train de se structurer comme jamais, dans une logique de résultat qu'il faut apporter.

La philosophie d'action de l'Alliance Sahel, vous la connaissez : concentrer les efforts sur les secteurs prioritaires et les identifier collectivement, accélérer la mise en oeuvre sur le terrain, avoir une redevabilité collective, des engagements collectifs de résultats, et bien intégrer les enjeux de sécurité dans l'ensemble de nos interventions. Nous avons lancé l'Alliance Sahel sans faire de grandes annonces en chiffres car ce sont des résultats dont les populations sahéniennes ont besoin. Il faut quand même qu'on mesure notre efficacité : Nous avons plus de 600 projets concernés, un taux de décaissement cette année qui sera de l'ordre de 25% sur quatre milliards de projets qui sont d'ores et déjà en exécution. Les gens qui nous connaissent savent que c'est une bonne performance qu'il faudra encore accroître. Il faut aller plus vite et il faut monitorer très précisément les sujets de secteurs prioritaires qui sont au coeur du travail de l'Alliance. Je ne rentre pas dans le détail mais à Konna, Gao, Ménaka on cherche à faire des grappes de projets, à avoir un impact très profond sur certains territoires particulièrement exposés. Ça c'est au plan international.

Je voulais aussi vous dire qu'on fait, je crois, de grands progrès au sein de l'équipe France qui est fortement représentée dans ce Forum de Dakar. Il y a un dispositif français de gestion interministériel des crises extérieures dans lequel l'AFD s'inscrit pleinement, avec les services du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les services du Ministère des Armées. Quand j'ai pris mes fonctions au mois de juin 2016, la première visite que j'ai faite, le premier texte que j'ai signé, était notre partenariat, notre accord cadre avec l'État-major des Armées françaises. C'était un signal que je crois fort, qui fixe les modalités pratiques, le rapprochement, la façon dont nous travaillons et aussi ces notions de juste distance que j'indiquais tout à l'heure.

A l'intérieur de l'AFD, nous effectuons aussi un grand travail pour changer nos modes de faire. Je sais qu'il y a beaucoup d'attentes de ce point de vue. On a créé, pour piloter ce sujet crise et vulnérabilité, un Comex. Tous les deux mois nous nous réunissons en interne avec tous les directeurs de l'Agence pour traiter chacun des théâtres de crises, réfléchir et modifier nos façons de faire pour être plus efficace. Vous savez qu'on fait maintenant des projets systématiquement en deux temps avec une phase de mise en oeuvre rapide qui engage ensuite une composante plus structurelle. C'est le programme actif. C'est le programme 3F. C'est le programme Wash Ménaka. On fait notre travail en passant de plus en plus par des tiers dans l'identification des projets et dans leurs mises en oeuvre, les tiers étant, bien sûr, la société civile avec laquelle on travaille depuis longtemps. On a, je le dirais tout à l'heure, un sujet avec le secteur privé sur lequel il faut qu'on travaille et qu'on approfondisse les choses.

L'arrivée d'Expertise France dans le groupe AFD, l'année prochaine, va beaucoup nous aider. Expertise France est très actif dans les territoires fragiles, idéal pour nous aider à définir et à mettre en oeuvre des procédures allégées pour une instruction plus rapide de ces projets, notamment quand ce sont des projets qu'on répète. Nous avons créé un instrument dédié qui s'appelle Minka dans lequel nous aurons plus de 200 millions d'euros de capacité en dons l'année prochaine, en 2019, pour amorcer et aller plus vite dans ces territoires où nous sommes très attendus.

Quelques mots sur les résultats.

Juste un mot dans le Sahel - là encore je cible le Sahel - pour vous dire que l'AFD c'est plus de 2,5 milliards et demi d'euros, maintenant et depuis la crise de 2013, de prêts mais aussi de dons. Ces dons représentent plus de la moitié de ces 2.5 milliards. Plus de cent concours pour une centaine de bénéficiaires.

Vous savez qu'on ne passe pas toujours par les gouvernements, qu'on peut aussi passer par d'autres acteurs non souverains. L'essentiel de cet effort passe dans le cadre de l'Alliance Sahel dont nous parlions à l'instant et plus de la moitié de ce volume est d'ores et déjà décaissé. Là aussi, on essaie d'avoir des performances de décaissement et donc d'impact beaucoup plus rapide. Cet effort de la France va s'accroître avec l'augmentation de l'aide publique française

au développement qui doit atteindre 0,55% de notre revenu national à l'horizon 2022. C'est l'engagement qu'a pris le Président Emmanuel MACRON.

Un virage c'est bien, mais à un moment il faut sortir du virage, avoir une ligne droite et accélérer. On sait qu'on a encore beaucoup de choses à faire. Il faut aller plus loin. L'idée de l'AFD est de ne jamais y aller seul donc on peut prendre des initiatives, on peut changer nos procédures, on peut accélérer mais si on le fait tout seul cela n'a pas de sens. C'est pourquoi on le fait toujours dans un dialogue avec les autres Institutions financières de développement. C'est la beauté de l'alliance Sahel. Je vois l'alliance Sahel comme un espace dans lequel on va innover, on va ensemble, améliorer, rendre plus efficace nos interventions quitte ensuite à les généraliser dans l'ensemble de notre portefeuille et de nos interventions. L'AFD travaille beaucoup avec la Banque Mondiale, la BAD, l'Union européenne, avec nos collègues allemands, les Nations-unies et tous ceux qui ont accepté de rentrer dans cette alliance et d'y mettre beaucoup d'efforts. Je les en remercie tous.

Trois axes d'amélioration.

Il faut d'abord aller encore plus loin dans la coordination et l'articulation des acteurs. C'est vrai en France, c'est vrai probablement au plan international entre les acteurs de la sécurité et les acteurs du développement. Il faut multiplier les échanges de personnels dans les deux sens : ceux qui viennent apprendre le métier de développement et nous-mêmes, qui nous sensibilisons aux enjeux de sécurité, pour renforcer la compréhension mutuelle et les différences de nos métiers.

Il faut aussi de la coordination. On l'exerce avec l'Envoyé Spécial pour le Sahel en France et tous les acteurs au quotidien. Il faut qu'on poursuive la transformation de nos instruments dans les territoires en crises. Les acteurs du développement doivent gérer une tension qui est là et qui nécessite d'apporter des améliorations rapides des conditions de vie des populations. En même temps, il faut le faire dans des conditions environnementales, sociales qui sont celles des métiers du développement et en deçà de certains standards, dans l'intérêt même et pour la durabilité des projets. Il faut que chacun d'entre nous trouvent le bon équilibre pour que nos interventions, durant les crises, ne se passent pas comme des interventions dans les territoires pacifiés et comme nous le faisons d'ordinaire.

Il faut qu'on sache confier la main à des tiers de façon beaucoup plus confiante et régulière et, dans ces tiers, j'inclue le secteur privé - c'est une zone qui n'est pas clarifiée. Il faut qu'on aille dans des approches programmatiques et c'est aussi une voie que nous suivons.

Il faut également une redevabilité beaucoup plus forte et fondée sur les résultats et pas seulement sur des indicateurs financiers d'engagement ou de décaissement comme nous le faisons encore trop régulièrement dans le débat collectif entre agences.

On va certainement beaucoup progresser. C'est très important de mobiliser de la recherche en amont pour comprendre les dynamiques de vulnérabilité. Il faut qu'on sache aller plus vite, très vite parfois, quand la situation et les enjeux de développement l'imposent.

Je termine par un dernier mot pour dire qu'on a des sujets prioritaires dans le déploiement de nos interventions et probablement aussi, des sujets de doctrines sur lesquelles il faut qu'on travaille collectivement et dans l'équipe France. Je pense qu'il faut pousser très fort notre mandat de gouvernance qui est assez récent au sein de l'AFD puisqu'il nous a été confié seulement en 2016 (réforme administrative, justice, décentralisation, la sécurité réelle - le sentiment de sécurité au sein des populations dans les territoires vulnérables - ce qui suppose de travailler sur le respect des droits par les Forces de sécurité qui est une condition de succès).

On a un sujet sur la stabilisation - on en parle beaucoup avec le centre de crise du quai d'Orsay - pour avoir un vrai continuum entre l'action d'urgence, la stabilisation, et la consolation.

Les sujets RSS (Réforme des Systèmes de Sécurité) sont au coeur de vos travaux. On a certainement, notamment sur les dimensions civiles de la RSS - enfants soldats, gestion budgétaire, réinsertion économique, la protection civile - plus à dire et mieux à dire dans la communauté des bailleurs de fonds et des institutions financières.

Nous avons encore beaucoup de travail, mais j'espère vous avoir convaincu qu'on a fait une part du chemin.

Encore une fois, tous ces débats n'ont de sens que s'ils sont un mouvement qui engage l'ensemble de la communauté du développement. Vos orientations, vos critiques, vos attentes dans le respect mutuel et dans une exigence que nous devons aux populations du Sahel et des autres territoires en crises sont particulièrement importantes.

Je vous remercie de m'avoir écouté.



Jacobus Kamfer CILLIERS,
**Chef du programme Futurs de l'Afrique, Président du conseil
d'administration de l'ISS,
Afrique du Sud**

Je m'attache depuis plusieurs années à travailler sur le long terme et c'est de cela que je veux parler.

Il est tout d'abord important de souligner que les choses s'améliorent. Ainsi, de 1994 à 2008, l'Afrique a connu la période de croissance la plus soutenue depuis l'indépendance dans les années 60, avec un taux de croissance moyen de 4,7 % par an; les revenus se sont améliorés de manière régulière; le pourcentage d'Africains extrêmement pauvres a ainsi baissé depuis 1995, mais trop lentement. Cette période a coïncidé avec les suites de la troisième vague de démocratie consécutive à la chute du mur de Berlin. Le niveau moyen de démocratie en Afrique s'est rapproché du niveau mondial. Une régression de la démocratie a été constatée dans le même temps en Europe et Amérique du Nord. Mais en Afrique, la démocratie est robuste, se développe et obtient un large soutien.

Nous estimons que la croissance annuelle va s'établir à plus de 4 % en Afrique jusqu'à 2030 et au-delà. Une croissance saine et solide. Mais trop lente. Si nous voulons réduire rapidement la pauvreté, nous devons viser un taux de croissance économique proche de 10 % par an.

La croissance africaine a été largement soutenue par un cycle très favorable sur les matières premières qui a pris fin avec la grande récession mondiale de 2007-2008. Un nouveau cycle de cette ampleur est probable d'ici environ dix ans. Cette fois-ci, c'est l'Inde qui pourrait en être à l'origine, mais nous nous inquiétons de la dépendance croissante de l'Afrique vis-à-vis des matières premières. Même en partant d'assez bas, l'Afrique subit une légère désindustrialisation. Le secteur manufacturier décline. Beaucoup de choses s'améliorent sans doute en Afrique, mais pas assez rapidement et sans que cela ne concerne tous les Africains.

Arrêtons-nous à présent sur les spécificités de la violence en Afrique. Le Programme d'Uppsala sur les données relatives aux conflits nous donne les indications suivantes : Nous avons connu des hauts et des bas. Le nombre de décès dus à la violence armée a augmenté entre 2010 et 2014. Depuis 2015, la tendance est à la baisse. De manière générale, les décès liés à des conflits armés diminuent, mais lentement. De même, une grande partie de l'Afrique est aujourd'hui en paix. Si on s'intéresse au taux de mortalité, c'est-à-dire au nombre de décès par million de personnes, sur les sept dernières années (2010 à 2017), le risque de décès le plus élevé suite à un conflit armé concerne les pays suivants : République centrafricaine, Somalie, Libéria, Libye, Soudan, Soudan du Sud et Burundi (dans cet ordre).

Bien que les décès dus à la violence armée soient en baisse, la fréquence des émeutes et des protestations est en augmentation. Au cours des sept dernières années, la Somalie, le Kenya, l'Algérie, la Tunisie, le Nigeria, l'Égypte et l'Afrique du Sud ont été les pays les plus touchés (dans cet ordre). Toutefois, le nombre de décès par manifestation de protestation est en baisse. Les gouvernements démocratiques font moins appel à la force.

De manière générale, l'Afrique est de plus en plus stable même si certaines régions, comme le Sahel, doivent encore faire face à de redoutables défis. Mais qu'est-ce qui provoque la violence ?

Nous pouvons trouver huit explications :

- Les pays qui ont connu des conflits dans leur histoire ont une plus forte probabilité de répéter les conflits. De fait, la cause la plus importante des conflits futurs réside dans les conflits passés. Il est difficile de rompre ce cycle dans des pays comme le Soudan.
- La démocratisation provoque une déstabilisation en Afrique, fréquemment parce que les personnes au pouvoir tentent de manipuler les résultats des urnes. Et les élections peuvent devenir une poudrière si la population ne pense pas que celles-ci soient libres et équitables.

- La jeunesse – examinons le pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans. L'Afrique subsaharienne connaît la plus forte explosion démographique des jeunes dans le monde. Dans des pays comme l'Ouganda, le Tchad, le Niger, la Somalie, le Mali, l'Angola, le Malawi et la Zambie, la proportion de jeunes de 15 à 29 ans dépasse la moitié de la population adulte totale. Les jeunes hommes sont en grande partie responsables de la violence. Cette situation provoque structurellement un plus grand risque de turbulence sociale.
- La pauvreté – les pays pauvres sont plus violents en raison de leurs capacités limitées. En Afrique, 460 millions de personnes, soit environ 36 % de la population, connaissent l'extrême pauvreté. Nous ne pourrons pas atteindre l'objectif ODD 1 sur la pauvreté en 2030. Il y aura probablement plus de 500 millions d'Africains extrêmement pauvres en 2030, soit 30 % de la population totale.
- Les inégalités – certains groupes sont privilégiés par rapport à d'autres. Les inégalités sont généralement fortes en Afrique, notamment dans le Sud du continent. Une croissance moyenne ne permet pas de réduire la pauvreté.
- De nombreux pays africains ont un type de régime mixte, ni pleinement démocratique, ni totalement autocratique. Certains aspects paraissent démocratiques, comme des élections régulières ; mais celles-ci sont malheureusement faussées et le vainqueur détient des pouvoirs extraordinaires, ce qui lui permet de nommer des hommes forts dans tous les secteurs sensibles. La démocratie est ainsi pervertie. En lieu et place d'une véritable démocratie, nous n'en avons que l'apparence au travers des élections.
- Le crime organisé est de plus en plus répandu en Afrique et le lien avec le terrorisme s'accroît. Cela est particulièrement évident au Sahel.
- Les interventions extérieures, comme celle de l'OTAN en Libye, et les groupes terroristes comme Al Qaïda attisent les conflits.

À long terme et d'un point de vue structurel, l'Afrique a besoin d'une action concertée sur trois aspects.

D'abord, la transition démographique – un pays se développe lorsqu'il y a au moins 1,7 personne en âge de travailler (entre 15 et 64 ans) pour une personne à charge. En ce moment, ce rapport n'est que de 1,3. L'Afrique n'atteindra le rapport de 1,7 qu'après 2054. Dans 36 ans ! Il est donc impératif que la croissance économique de l'Afrique s'accroisse. Néanmoins, nous ne pourrons atteindre qu'un rapport très faible avec moins de deux personnes en âge de travailler pour une personne à charge. La Chine et les dragons asiatiques culminent à 2,8. L'Inde doit être aux environs de 2,2. Notre taux ne croît donc pas aussi vite que celui de la Chine ou des dragons asiatiques.

Également, l'industrialisation – nous devons modifier notre structure de production. La modification de la structure productive des économies africaines passe historiquement par le transfert de la main-d'œuvre agricole vers l'industrie. En Afrique, l'industrie est six fois plus productive que l'agriculture.

Enfin, une révolution agricole – l'Afrique a le plus faible rendement par hectare dans le monde en dépit du potentiel agricole le plus élevé. L'Afrique est de plus en plus dépendante de l'importation de produits alimentaires. Il est nécessaire d'investir pour relever la courbe de productivité agricole. Mais cela ne résoudra pas le problème de l'emploi en Afrique.

Ces trois transitions ne seront pas possibles sans une modification du mode de gouvernance des pays africains. La démocratisation et le développement doivent aller de pair. L'idée selon laquelle l'Afrique s'en sortira en adoptant un modèle de développement autoritaire est erronée. Et bien sûr aussi l'éducation – une modification complète de notre système d'éducation est nécessaire (informatique, etc.) ainsi que les infrastructures – sans investissements appropriés sur tout le continent, nous ne pourrons pas étendre l'intégration régionale et commercer entre pays africains. Nous devons favoriser les chaînes de valeur régionales.

Comment traduisons-nous ces modifications structurelles en actions pratiques ?

Douze suggestions :

1. Des élections régulières, libres, équitables, transparentes et gérées par des organismes indépendants. Un accès complet doit être accordé aux observateurs étrangers et domestiques, tous les nationaux pouvant participer. Cela nécessite une procédure d'enregistrement rigoureuse avec des listes pouvant être soumises à un contrôle public. Les élections doivent donc être organisées à des échéances régulières et prévisibles et ne jamais être décalées. La population doit faire confiance au processus électoral. Sinon, les protestations seront violentes.

2. La procédure de désignation pour les postes les plus haut placés du gouvernement doit être ouverte et transparente. Les dirigeants africains ont en général trop de pouvoir pour nommer les gouverneurs, les maires, les juges et les hauts fonctionnaires.

3. Les mandats doivent être limités dans le temps. Dans tous les pays, il doit exister un âge minimal et maximal et des exigences de formation pour les chefs d'État. L'âge moyen en Afrique est de 19 ans avec une espérance de vie

de 63 ans. Quelle est la moyenne d'âge des présidents ? Les pays n'appartiennent pas à des individus ou à des familles.

4. Une décentralisation effective des pouvoirs vers les provinces/États et les villes doit être mise en place. L'Afrique s'urbanise. Contrairement à ce qui se passe en Europe et ailleurs, les villes africaines ne proposent pas d'emplois industriels. Nous constatons la prolifération de bidonvilles immenses. Seuls les pays où les villes et les conurbations auront le pouvoir de lever des impôts et de gérer directement leurs affaires pourront se développer. Nous devons planifier et préparer un avenir urbain. Dans des régions comme le Sahel, les prévisions indiquent que de vastes régions de l'arrière-pays pourraient être inhabitables dès le milieu du siècle.

5. L'autonomisation des régions rurales. La majorité des Africains vit encore dans des zones rurales ; nous devons faire en sorte que chaque village, ville et groupe soit économiquement autosuffisant. Ce fut l'un des secrets du développement remarquable de la Corée du Sud, et ce, sans planification centrale (contrairement à ce que l'on prétend parfois).

6. Nous devons élaborer une stratégie cohérente de développement à long terme qui oriente l'action gouvernementale dans chaque pays. Cela signifie la fin des projets prestigieux comme les aéroports, les stades et autres qui n'ont que peu d'impact sur le développement national. Nous devons nous concentrer sur les bases. L'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et des soins de santé de base pour notre population, voilà les infrastructures clés.

7. Nous devons avoir des discussions sérieuses sur l'importance de limiter la taille des familles ; un leadership politique, des programmes d'éducation pour tous, des soins de santé de base et l'accès à des contraceptifs modernes sont essentiels à cet effet.

8. Il nous faut rendre l'Afrique attractive pour les investisseurs du secteur privé. Les pays africains à faible revenu resteront vraisemblablement dépendants des aides, mais les pays à revenu intermédiaire doivent attirer les investissements privés s'ils veulent se développer. Suivons l'exemple du Rwanda et levons les obstacles au développement économique. Les politiques doivent être tracées et prévisibles.

9. Les marchés nationaux africains sont trop petits. Si nous voulons intégrer l'économie mondiale, il nous faudra créer des chaînes de valeur régionales. Cela ne sera possible qu'au moyen de l'intégration régionale.

10. L'Afrique semble avoir succombé à la tentation de la guerre militaire dans son combat contre l'extrémisme violent et la terreur. Il n'y a pas de guerre entre États africains. Nous nous entêtons cependant à utiliser ce moyen inadapté pour combattre un problème domestique, le terrorisme, largement issu de la défaillance des gouvernants. Il faut que nous axions nos efforts principalement sur le renforcement des capacités des services de police, de renseignement et judiciaires.

11. Nos méthodes de lutte contre l'extrémisme violent doivent être conduites au niveau national. Le rôle de la communauté internationale, de nos amis et de nos alliés est important, mais sans un leadership africain solide, la lutte contre le terrorisme échouera.

12. Le maintien de la paix doit être notre souci constant. Le risque de reprise de conflit chute de 75 % dans les pays où des Casques bleus sont déployés.

L'Afrique restera un continent agité, car il est pauvre, jeune et mal gouverné, mais aussi en pleine croissance et dynamique. Nous devons prendre en compte cet environnement et appréhender l'avenir en toute confiance.





Conférence 2

Sécurité et développement en Afrique : quelles coopérations internationales pour une paix durable ?



LES INTERVENANTS

Arthur BOUTELLIS

Conseiller senior à l'International Peace Institute - États-Unis

Marie Angélique SAVANE

*Première Présidente Mécanisme Africain
d'Évaluation par les pairs, NEPAD - Sénégal*

Virginia COMOLLI

Senior Fellow for Conflict, Security and Development, IISS - Royaume-Uni

John GATT-RUTTER

Chef de la Division Anti-terroriste, SEAE - Belgique



Pour une vision globale de la sécurité et du développement.

La synergie entre les cadres internationaux, régionaux et nationaux de la sécurité et du développement est nécessaire. L'approche sécurité-développement rééquilibre et priorise mais cette approche fait travailler ensemble des cultures stratégiques très différentes. L'approche intégrée doit être mise en avant. La multiplication des acteurs doit être accompagnée d'une compréhension globale, entre tous les acteurs, des causes, des solutions et des enjeux.

L'insécurité constitue un frein important au développement, réduit l'aide humanitaire et met en danger les populations. Il faut prôner des modèles originaux sans pour autant subordonner le développement au sécuritaire. L'approche doit être plus globale que le militaire, et prendre en compte les accords politiques et économiques. L'Afrique a besoin d'infrastructures et de capacités économiques pour pouvoir revendiquer une sortie de crise. Or, les soutiens économiques définissent les positions et la loyauté. Pour obtenir des dividendes de la paix, les enjeux doivent être clairs, tout comme les positions respectives des États.

Les interdépendances civil/militaire et sécurité/développement sont claires. La réalité de l'urgence sécuritaire prend parfois le pas sur le développement. L'argent des bailleurs arrive rarement aux zones enclavées. Les pressions en matière de migration et de terrorisme montrent que l'économie est directement impactée par les enjeux de sécurité. Il faut donc pouvoir travailler avec l'ensemble des acteurs des secteurs économiques, sécuritaires et du développement.

L'articulation entre les niveaux continentaux et régionaux est principale. Il faut donc passer par une clarification de la relation entre l'UA et les organisations régionales. Une plus grande autonomie financière des opérations de paix africaines est nécessaire afin de se doter de ses propres compétences et mettre en avant un agenda propre. Il faut que l'UA se dote de la capacité de répondre à l'intégralité des enjeux d'une crise, de la lutte contre l'instabilité militaire et politique mais aussi concernant les besoins basiques des populations touchées par ces mêmes crises.

Favoriser la compréhension et les échanges en faveur de la sécurité et du développement

Créer un consensus, un nouveau contrat social entre l'État et sa société, doit permettre à la population d'assumer et d'accepter les décisions politiques, sociales et économiques. À ce titre, la médiation et le dialogue doivent favoriser les efforts communs. Les engagements doivent être compris par la société au risque de ne pas intégrer les objectifs.

Les États africains doivent revenir aux fondamentaux, définir un État décentralisé et fort permettant de revendiquer une véritable puissance et une participation importante des citoyens. La décentralisation doit traduire une représentation de l'État, avec des fonds décentralisés, des stratégies de développement différenciées et le développement de la ruralité et des zones périurbaines. La gouvernance doit être repensée en faveur de solutions nouvelles où les organisations locales et traditionnelles sont repensées et modernisées. Les enjeux démographiques doivent être pris en compte par les stratégies de développement. Revoir la position des femmes et des jeunes dans un État fort oblige à changer l'orientation de l'économie.

Il faut repenser la place de l'Armée vis-à-vis de la population. Il existe une absence de compréhension du rôle des armées qui pèse sur la hiérarchie sociale. L'armée de développement doit être adaptée en faveur de la sécurité humaine, les forces doivent s'articuler au regard des fragilités politiques, économiques et environnementales. La conscription et le service militaire obligatoire pourraient favoriser la compréhension des populations pour l'armée, afin que les forces de sécurité soient en capacité de soutenir l'État.



Atelier 4

Sécurité et développement des espaces frontaliers



LES INTERVENANTS

Moctar OUANE

Délégué général à la Paix et à la Sécurité- UEMOA

Gnl. Sid'Ahmed Ely MOHAMED ZNAGUI

Expert Sécurité et Défense, G5 Sahel - Mauritanie

Angel Losada FERNANDEZ

Représentant Spécial de l'UE pour le Sahel - Belgique

Confort Ekhuse ERO

Directrice Programme Afrique, International Crisi Group - Kenya

Caroline ROUSSY

Chercheuse affiliée, IMAF-CNRS - France



La coopération et la coordination face aux enjeux frontaliers

L'Afrique a en effet été marquée par des conflits et des contentieux frontaliers qui ont parfois débouché sur des affrontements entre les États, mais aussi entre les différentes communautés situées au niveau des frontières. L'adoption en 1964 par l'OUA du principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation a permis d'éviter de nouvelles tensions entre les États. L'Afrique reste cependant confrontée à des difficultés liées à la gestion des espaces frontaliers qui sont parfois des zones où se développe la criminalité organisée, les trafics divers et où l'absence de l'État rend vulnérables les populations face aux groupes criminels et extrémistes.

L'Union africaine, à travers la convention de Niamey de 2014, préconise le renforcement de la coopération transfrontalière, et reste par ailleurs une référence dans ce domaine. L'UEMOA a également mis en place des mécanismes à travers son approche sur la consolidation de la paix et de lutte contre le terrorisme. Elle intervient également dans la zone du Liptako Gourma, pour réduire la vulnérabilité des populations. Enfin, le G5 Sahel, initiative ad hoc, intervient particulièrement dans les espaces frontaliers de ses États membres et a pour missions de lutter contre le terrorisme et la criminalité, rétablir la présence de l'État dans les espaces notamment frontaliers, contribuer aux actions de développement ; et contribuer aux actions humanitaires. Il faut préciser que l'action des organisations africaines est soutenue par des acteurs internationaux tel que l'UE qui soutient particulièrement le G5 Sahel.

Force est de constater cependant que malgré la mise en place de ces mécanismes, les États font toujours face à des défis surtout avec le développement du terrorisme. La nécessité de prendre en compte les frontières maritimes et aériennes existe également. En effet, les États côtiers de l'Afrique font face à la piraterie maritime et à la pêche intensive. La mise en œuvre effective de la convention de Niamey est perçue comme pouvant permettre aux États africains d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés dans le cadre de la gestion de ces espaces. Or, certains États ne l'ont pas encore ratifiée.

L'implication des communautés locales

Une meilleure prise en charge des questions de développement et de sécurité dans les zones frontalières est nécessaire. La mise en place des mécanismes d'échange d'informations et de renseignements surtout dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée semble essentielle. Le renforcement des coopérations entre les acteurs de développement et de sécurité rappelle qu'il est impératif de s'assurer de l'implication des communautés locales pour une meilleure appropriation des projets de développement, des actions militaires ou de sécurisation des forces de défense et de sécurité. A ce titre, la coordination entre les acteurs impliqués au niveau local, régional et international doit permettre une implication générale de la population.



Atelier 5

Jeunesse et éducation : leviers
pour la paix et le développement
durables en Afrique



LES INTERVENANTS

Gilles YABI

Directeur de Wathi- Sénégal

Jean CONSTANTINESCO

Membre de la délégation de l'UE auprès de l'UA- Belgique

Paolo IMPAGLIAZZO

*Directeur des Relations Internationales,
Communauté de Sant'Egidio - Italie*



L'éducation au cœur de la sécurité

Une étude de l'UNICEF montre que plus de 25 millions de jeunes de 6 à 15 ans ne vont pas à l'école en Afrique (70% au Soudan du Sud, 50% au Tchad ; 56% de filles au Soudan du sud, 53% au Tchad). Sans éducation de qualité, les jeunes ne peuvent contribuer à l'avenir et à la stabilité de leur famille, le sujet est donc urgent. Comme le disait une réfugiée syrienne : « La guerre ne peut jamais vous retirer votre savoir ».

La question de l'éducation n'est pas accessoire par rapport à celle de la sécurité. Elle est une priorité plus importante que la sécurité car si on ne préserve pas la jeunesse, la sécurité à long terme n'est pas possible.

L'éducation organise les connaissances et permet au savoir d'évoluer dans le temps. A ce titre, on prend l'exemple de deux pays affectés par l'insécurité. Au Nigéria, dans les années 90, les inégalités étaient très importantes entre les régions du Nord et celles du sud. Muhamed Youssouf, leader de Boko Haram, est né dans la fin des années 70 et a grandi durant cette période. Au Mali, la première crise touareg a eu lieu en 1962-1963, les gouvernants maliens n'ont pas assez utilisé l'éducation et faire en sorte qu'une nouvelle génération de touaregs soit satisfaite et évolue.

Des défis réels pour toute la société

Une gouvernance de l'éducation est nécessaire avec un soutien des organisations régionales et surtout de la société civile. Les jeunes sont plus éduqués que leurs parents mais sont souvent exclus de la société, vivant dans des familles fragiles. La majorité pense trop souvent que l'émigration est la meilleure solution et cela au prix de leur vie.

Les pourcentages des jeunes non éduqués sont très élevés, le nombre d'enfants à scolariser est extraordinaire. Il faut allouer à l'éducation des budgets importants et suivre les allocations. Il faut impliquer toutes les populations en réfléchissant à trouver les moyens d'adapter l'éducation aux contextes et en menant plus de consultations avec les parents d'élèves, avec les communautés des villages.

L'éducation inclut le fait d'apprendre pour le savoir, d'apprendre à faire, d'apprendre à vivre ensemble et enfin d'apprendre à être. Or, il est important de noter que les enfants des élites politiques et la classe moyenne n'étudient pas dans les écoles du système public. Il n'y a donc pas une démarche d'empathie de la part de ces dirigeants, c'est-à-dire vouloir pour les autres la qualité d'éducation qu'ils offrent à leurs propres enfants. Il est nécessaire de mettre les élèves dans de bonnes conditions d'études, revoir le choix des enseignants, inclure des notions de patriotisme, de civisme, et des valeurs à l'école, trouver un système de recrutement adéquat pour permettre aux jeunes de trouver du travail sans avoir à profiter du système de réseau, intégrer les questions d'éducation et de paix dès le bas âge, exploiter les passerelles que sont les réseaux sociaux, car les jeunes y sont très présents et actifs, donner une place aux jeunes dans le Forum de Dakar et faire du Forum un espace de partage des expériences.



Atelier 6

Contributions et attentes du secteur privé dans le continuum sécurité/développement



LES INTERVENANTS

Amandine GNANGUENON

*Chercheuse et Directrice de projet
«Guerre et recomposition politique» - France*

Jozef SMETS

Ambassadeur et Directeur Afrique, Ministère des Affaires étrangères - Belgique

Didier TRUTT

Président Directeur Général, Groupe IN - France

Patrick OSWALD

Directeur Affaires publiques, Airbus Defence and Space - France



Le fort potentiel de développement du secteur privé en Afrique

Le développement croissant de l'Afrique attire de nombreuses convoitises malgré les défis sécuritaires auxquels elle fait face. A l'heure actuelle, beaucoup d'entreprises privées internationales essayent de s'implanter en Afrique. Toutefois, il n'y a pas que les entreprises. Certains États essayent de se positionner en Afrique pour non seulement appuyer les États africains à mieux se développer, mais aussi pour aider leurs entreprises à mieux s'installer en Afrique.

Le potentiel de l'Afrique est énorme tant du fait de ses ressources naturelles que de son potentiel humain. L'Afrique dispose de toutes les ressources nécessaires pour implanter une entreprise dans n'importe quel secteur. Ainsi, grâce à sa population, majoritairement jeune qui représente un vaste marché mais aussi une main d'œuvre disponible, son potentiel agricole et minier, ce continent représente l'avenir pour beaucoup d'entreprises étrangères.

L'Afrique a certes tous les atouts pour favoriser l'implantation des entreprises étrangères, toutefois certains obstacles subsistent : problèmes sécuritaires, manque de main d'œuvre qualifiée, le manque de réglementations efficaces, la corruption à grande échelle.

L'accompagnement des entreprises par les États face aux défis sécuritaires

Le secteur privé a un rôle prépondérant à jouer dans le secteur de la sécurité et du développement. Les entreprises doivent avant tout intégrer la dimension « droits de l'homme » dans ces différentes activités. Cela pourra contribuer à lutter contre certains défis sécuritaires en Afrique. En effet, certaines entreprises doivent être plus responsables et ne pas s'adonner à certaines malversations comme la corruption et l'implication dans certaines crises sécuritaires pour mieux profiter des ressources qu'elles exploitent.

Les États doivent mettre en œuvre des normes réglementaires pour, non seulement, favoriser l'implantation des entreprises privées internationales mais aussi pour encadrer leurs activités. Cet encadrement des activités peut passer par l'incitation des entreprises à œuvrer pour la lutte contre certains fléaux qui sont, en réalité, les causes de ces défis sécuritaires. Il s'agit notamment de mener des actions dans le cadre de la lutte contre la corruption, de la réduction du chômage, de la formation des jeunes et de la mise en place d'initiatives pour favoriser la gouvernance et la transparence.

Le secteur privé ne pourrait contribuer à l'opérationnalisation des concepts de sécurité et de développement sans le renforcement du partenariat public-privé. Aussi, résoudre les problèmes sécuritaires et favoriser le développement en Afrique ne saurait se faire sans mettre en place un vrai système d'identification efficace de tous les citoyens, pour ce faire, le secteur privé peut y contribuer très largement.

La contribution du secteur privé passe également par un renforcement de la coopération entre les États. Cette coopération doit être bilatérale mais aussi multilatérale pour harmoniser les discussions mais aussi les prises de décisions.

QUATRIÈME DEMI-JOURNÉE





QUATRIÈME DEMI-JOURNÉE

Mardi 6 novembre 2018

Centre International de Conférences Abdou Diouf

14h45 / 15h15
Amphithéâtre

Interventions de Haut niveau

15h15 / 16h30
Amphithéâtre

Plénière 3

Perspectives de coopérations internationales
dans la lutte contre le terrorisme
et l'extrémisme violent

16h45 / 18h15
Amphithéâtre

Conférence 3

Réformes de l'UA et partenariats multilatéraux :
comment faire évoluer les appuis aux
opérations de paix africaines

16h45 / 18h15
Salles d'ateliers

Atelier 7

Coopérations internationales : comment répondre
efficacement aux besoins des FDS africaines

Atelier 8

Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme
violent : quels nouveaux partenariats ?

Atelier 9

Cyberespace et prévention de l'extrémisme
violent et de la criminalité organisée





S.E.M. Sidiki KABA,
**Ministre des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'extérieur**

Hier, un message puissant et fort a été délivré par Monsieur le Président de la République S.E.M. Macky SALL et son homologue gambien S.E.M. Adama BARROW. Les panélistes qui les ont accompagné, que ce soit Madame KEITA, ou bien le Président Pierre BUYOYA ont apporté des interventions de très haut niveau, et un échange qui nous a permis de tirer des conclusions.

La première, c'est que nous avons franchi une étape. Nous sommes passés du duo «paix / sécurité» au triptyque «Paix/ Sécurité/Droits de l'Homme», et cela autour d'une réflexion globale essayant d'avoir un projet englobant, en mettant en avant une catégorie d'acteurs de la société qui y a une place importante, à savoir ceux de la société civile. Ces acteurs jouent un rôle important à la fois de veille, mais aussi de contre-pouvoir non institutionnel en capacité de rappeler les exigences et les obligations de l'État, ainsi que ce à quoi il doit consacrer sa force.

La force dont il dispose, celle de la violence légitime, doit servir à protéger les citoyens contre tous les périples, et plus particulièrement ce que nous avons défini et qui constitue aujourd'hui les défis et les enjeux mondiaux qui sont débattus dans les enceintes des Nations-unies ainsi que dans l'ensemble des autres lieux de multilatéralité. Il importe d'y apporter des solutions globales, des solutions qui demandent à ce que chacun comprenne qu'aujourd'hui, on ne peut pas les résoudre seul. C'est la nécessité de la coopération, un sujet qui va être traité fondamentalement par mon ami Jean-Yves LE DRIAN, que je voudrais saluer ici très chaleureusement pour son engagement en tant que cofondateur de ce Forum, et dont je sais qu'il lui est très cher.

Quel que soit le temps, quel que soit les lieux, il traverse tous les ans le monde et les océans pour se rendre ici à Dakar livrer son message et montrer son attachement au Sénégal, mais aussi aux hommes et aux femmes qui constituent le Forum, afin de bien montrer que ce que nous avons commencé ici, nous devons pouvoir le continuer, l'implanter, lui donner de la force, et tout simplement pour l'inscrire davantage dans une dynamique d'innovation et d'audace, mais fondamentalement surtout dans une dynamique d'espoir.

Nous avons l'espoir de la construction d'un monde qui saura se défendre sans peur face à ceux qui veulent utiliser la terreur comme le moyen de soumettre les peuples et les États à leurs vues et leurs destins souvent funestes, qui ne répondent tout simplement qu'à une volonté de destruction, afin d'instaurer dans ces États une culture de la mort et un monde qui s'oppose à tout ce en quoi nous croyons - libertés pour tous, liberté d'expression de chacun, liberté de conscience, liberté de réunion, d'association, d'aller et revenir - dans le cadre d'une société démocratique, où les valeurs sont fondamentalement structurées autour d'un État de droit, pilier sur lequel repose fondamentalement le respect des libertés individuelles fondamentales.

Cette coopération, il faut la structurer autour de beaucoup choses : coopération bilatérale, coopération multilatérale, coopération dans tous les sens du terme pour enfin permettre de conjurer le mal qu'il est difficile de conjurer seul.

Nous ne devons pas accepter la prospérité du terrorisme qui crée une instabilité dans nos sociétés et qui met en cause toutes les actions conjuguées pour développer une stabilité et un développement durable.



Mr. Jean-Yves LE DRIAN,
**Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,
France**

Je me réjouis d'avoir pu prendre part au Forum de Dakar 2018. J'y prends part chaque année depuis sa création en 2014, d'abord comme Ministre de la Défense puis, pour la deuxième fois aujourd'hui, comme Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Je suis heureux de constater que cet événement devient **un évènement incontournable** pour échanger ensemble sur les défis sécuritaires auxquels fait face le continent africain. Je voudrais à cet égard remercier les autorités sénégalaises, à commencer par le Président Macky SALL d'avoir poursuivi cette aventure du Forum Paix et Sécurité après 2014, et également saluer Olivier DARRASON et la CEIS pour leur détermination et leurs compétences pour cette organisation.

Je parlais des défis du Continent africain. Personne ici ne l'ignore : ces défis ne manquent pas. Les enjeux sont de taille, à commencer par la menace terroriste et l'extrémisme violent, qui continue de faire de nombreuses victimes civiles et militaires.

La lutte contre le terrorisme est une action de long terme qui impose en priorité de **renforcer le savoir-faire et les capacités** des forces de sécurité. C'est le sens de notre coopération avec de nombreux pays africains : celui d'aider à la structuration et à l'entraînement de ces forces. C'est indispensable pour agir sur la durée.

C'est également le sens de l'**Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme**, dont j'ai visité le futur emplacement lors de ma récente visite en Côte d'Ivoire. Dans ce centre, que nous allons soutenir, des **stagiaires issus de tous les pays de la région**. Ils seront formés et recevront, à partir de l'année prochaine, une formation ouverte à tous les volets de la lutte anti-terroriste : la défense, les forces de sécurité et la justice.

Bien entendu ; la réponse est aussi opérationnelle. C'est le sens de l'**engagement constant de l'opération Barkhane** aux côtés des forces armées du Sahel, en particulier du Mali et du Burkina Faso. Nous avons connu ensemble des succès contre le terrorisme. Mais nous ne devons cependant pas baisser la garde car la menace reste vivace.

Quand je parle d'effort opérationnel, je pense aussi bien sûr, à la **force conjointe du G5 Sahel**. Cette initiative est inédite : elle permet aux cinq pays de la région - Tchad, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Mali - qui n'en avaient pas toujours - voir pas du tout - l'habitude, de renforcer leur coordination pour leur sécurité à leur frontière. C'est une initiative totalement novatrice. Un an après le lancement de la force, **les résultats sont au rendez-vous**. Six opérations ont déjà été menées depuis octobre 2017.

Mais cela prend du temps. Je suis d'ailleurs très frappé d'entendre et de lire des commentateurs, en Europe ou en Afrique, qui soulignent cette durée. Je le dis singulièrement aux européens : mettre sous commandement unique des éléments de 5 armées différentes, de 5 pays différents, pour combattre une menace frontalière de ces 5 pays, c'est une initiative que jamais les européens n'ont pu prendre ensemble. Je suis pour ma part tout à fait convaincu que cette initiative permettra de rassembler les soutiens financiers, mais également permettra à cette force de prendre sa pleine puissance.

La Force G5 attire beaucoup d'attention médiatique. Mais elle n'est pas la seule opération africaine à produire des résultats : je pense à l'AMISOM face aux Shabab en Somalie ; à la Force multinationale mixte, déployée au bassin du lac Tchad qui a permis d'endiguer - mais pas encore d'éliminer- la menace. Toutes ces opérations jouent un rôle majeur, en ayant un point commun : elles sont mieux adaptées à leur environnement et à la menace, moins onéreuses que les

Opération de maintien de la paix de l'ONU, et elles présentent des avantages forts.

Mais **elles ne disposent pas toujours de financements prévisibles et durables**. Il est donc urgent, et c'est mon message ici, de remédier à cet état de fait regrettable. C'est pourquoi la France soutient avec l'initiative ambitieuse et pragmatique portée par l'Union africaine. Cette initiative a deux socles sur lesquels elle peut s'appuyer :

- D'abord, la décision prise par les chefs d'État et de gouvernement, dans le cadre de la réforme de l'Union africaine portée par le Président Kagame, d'abonder un **Fonds pour la paix** qui permettra de **prendre en charge 25% du coût des opérations africaines de paix**

- D'autre part, la demande faite à l'ONU par l'Union africaine de prendre en charge **75% du coût des futures opérations africaines de paix que le Conseil de sécurité autoriserait à être déployées**

Aujourd'hui je veux le dire avec force, comme le Président Macron l'a dit il y a un an dans son discours de Ouagadougou et plus récemment à l'Assemblée générale des Nations-unies: nous soutenons totalement cette initiative. Nous soutenons cette initiative au Conseil de sécurité, et nous comptons bien aboutir à une résolution sur ce sujet avec l'ensemble de nos partenaires.

Pour venir à bout du terrorisme, nous devons également porter la bataille sur d'autres fronts.

La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent passe par une coopération accrue dans le domaine cyber. L'utilisation d'internet à des fins terroristes, ou encore la multiplication des actes de cybercriminalité nous rappellent que **le cyberspace constitue désormais un champ d'action prioritaire en Afrique comme ailleurs**.

C'est la raison pour laquelle la **France a décidé d'apporter son soutien et son expertise dans ce domaine crucial**. Je le dis avec d'autant plus de force ici à Dakar, que nous soutenons deux initiatives majeures portées par les autorités sénégalaises.

Nous avons en 2017, après ce Forum, posé la première pierre de notre coopération en matière de cyber sécurité, en contribuant à l'installation d'une **plate-forme cyber auprès du ministère de l'Intérieur sénégalais**. Depuis, nous sommes tournés vers création d'une **École nationale à vocation régionale en cyber sécurité**. Ce projet nous a été présenté ce matin. Il est ambitieux. Cette école qui va s'installer près d'ici à Diamniadio offrira des formations dès l'année prochaine ouvertes aux Sénégalais et à des stagiaires de l'ensemble de la région.

Pour prévenir l'extrémisme violent, il est également nécessaire d'agir en s'attaquant à ses racines plus profondes. Je pense aux efforts pour **lutter contre la radicalisation et contre les vecteurs de l'islam radical**. C'est un combat difficile et de long terme. Le partage d'expériences qu'offre la discussion aujourd'hui est très précieux.

Dans ce cadre-là, l'éducation est une priorité forte, en Afrique encore plus qu'ailleurs vu l'importance de la jeunesse. C'est ce que le Président de la République Emmanuel MACRON a affirmé il y a un an, dans le discours qu'il a prononcé à Ouagadougou. Partout, votre jeunesse mérite qu'on lui donne les moyens de s'éduquer pour émanciper et de choisir son destin. L'idée que son avenir se joue dans un choix entre la résignation et la haine est parfaitement inacceptable ! Pour lutter contre les sources du problème, il faut aussi **accroître les actions de développement**. Vous avez parlé de ce thème ce matin : on m'a dit que les débats ont été très riches. La France **a pris en Afrique de l'Ouest et en particulier au Sahel des engagements forts**. Rémi Rioux, le Directeur général de l'AFD, qui m'accompagne pendant ce voyage vous les a présentés, dans le détail ce matin.

Aujourd'hui, nous voulons faire plus, faire mieux et aller plus vite entre l'affichage d'un projet et la mobilisation financière nécessaire à sa réalisation. Je me réjouis à ce propos de la signature récente d'un **accord de partenariat entre l'Alliance Sahel et le Secrétariat permanent du G5**, qui va faciliter la mise en œuvre des projets dans les régions les plus fragiles.

Dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent la France se tient aux côtés de l'Afrique. Nous agissons avec vous sur tous les fronts. Nous le faisons en partenariat avec vous. Soyez assurés que notre détermination à vos côtés ne faiblira pas.



Mr. Masahisa SATO,
**Ministre délégué aux Affaires étrangères,
Japon**

Je suis honoré de participer aujourd'hui au 5^{ème} Forum international de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique en tant que représentant du Japon.

Je tiens à rendre hommage à Son Excellence, Monsieur Macky SALL, président de la République du Sénégal et à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ce Forum.

Je me félicite que le Japon participe à ce Forum depuis sa première édition.

À titre personnel, j'ai le plaisir d'être présent à ce rendez-vous pour la deuxième année consécutive.

Le thème de cette année – « enjeux de stabilité et de développement durables » – concerne non seulement l'Afrique mais aussi tous les pays qui souhaitent parvenir à un développement durable. C'est dans cet esprit que le Japon a considéré la promotion de la paix et de la stabilité comme l'un des piliers de la Conférence TICAD et a travaillé activement sur la stabilité du continent africain.

Pour répondre au terrorisme, à l'extrémisme violent et à la cybercriminalité, il est crucial de construire et réformer les institutions et structures. À cet égard, le Japon contribue au renforcement des systèmes de maintien de la sécurité dans la région en s'appuyant sur la haute technologie de ses entreprises. Citons, par exemple, le système de reconnaissance faciale pour l'amélioration du contrôle des frontières au Rwanda ou le système d'authentification par empreintes digitales pour la police de Côte d'Ivoire.

En complément d'une aide qui a avoisiné depuis 2008 les 100 millions de dollars au profit de 15 centres de formation des troupes de maintien de la paix en Afrique, le Japon a contribué au développement des ressources humaines pour la promotion de la paix.

Depuis 2015, nous avons aidé à renforcer les capacités des facilitateurs des missions de maintien de la paix en apportant notre soutien au « Projet des Nations-unies pour le déploiement rapide de capacités en Afrique » (RDEC Africa). Du personnel de la Force terrestre d'autodéfense japonaise a été envoyé pour former des techniciens. Afin de consolider la stabilité dans la région du Sahel, le Japon a investi cette année 29 millions de dollars US afin de renforcer les capacités de surveillance des frontières et la lutte contre la corruption.

J'ai eu l'occasion d'être envoyé sur le plateau du Golan en tant que commandant de l'unité de transport dans la force des Nations-unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), et à Samawa dans le sud de l'Irak en tant que commandant de l'équipe de soutien de la mission de reconstruction de l'Irak.

Au travers de ces expériences ainsi qu'à l'occasion de mes visites l'année dernière en tant que ministre d'État aux Affaires étrangères dans plusieurs pays africains comme le Tchad, la République centrafricaine ou la République Démocratique du Congo, j'ai saisi toute l'importance de construire une société qui évite à ses citoyens de recourir à la violence en raison de leurs conditions de vie difficiles et qui soit en mesure d'éradiquer le terrorisme et l'extrémisme violent.

À ce titre, le Japon fournit depuis longtemps un soutien dans le domaine de la santé et l'hygiène, l'éducation, la formation technique et la formation professionnelle en complément du renforcement des institutions que j'ai précédemment mentionné.



Au cours de la réunion ministérielle de la TICAD du mois dernier, nous avons discuté avec les représentants des pays africains des avancées et des défis liés à la création d'une société résiliente, et nous avons confirmé notre volonté de construire la paix et la stabilité dans la région sous le leadership africain.

En août dernier, nous avons également organisé une réunion restreinte du Groupe de personnalités éminentes de l'Afrique dans l'objectif de trouver et partager, avec les pays africains et la communauté internationale, les solutions spécifiques à l'Afrique en faveur de la paix, de la stabilité et des moyens de leur mise en œuvre.

Au cours de cette réunion à laquelle ont participé cinq anciens présidents de pays africains, nous avons eu une discussion franche et ouverte sur les entraves à la paix et à la stabilité en Afrique et sur les mesures à entreprendre.

Dans la perspective de la TICAD7 du mois d'août de l'année prochaine, le Japon continuera à collaborer avec les pays africains et les partenaires pour la paix, la stabilité et le développement durable dans l'ensemble de l'Afrique.

J'aimerais conclure mon intervention en souhaitant que les discussions dans le cadre de ce Forum aboutissent à une coopération encore plus renforcée pour la paix et la sécurité en Afrique.



Plénière 3

Perspectives de coopérations
internationales dans la lutte
contre le terrorisme
et l'extrémisme violent



LES INTERVENANTS

Babacar GAYE

Ancien Chef d'État-major Général des Armées - Sénégal

Mahamat Saleh ANNADIF

Représentant Spécial pour le Mali et Chef de la MINUSMA - Mali

Cheikh GUEYE

Chef d'État-major Général des Armées - Sénégal

Abayomi OLONISAKIN

Chef d'État-major des Armées - Nigeria

Whitney BAIRD

*Sous-Secrétaire d'État adjoint pour l'Afrique de l'Ouest
et les Affaires de Sécurité - USA*

François LECOINTRE

Chef d'État-major des Armées - France



Mahamat Saleh ANNADIF,
**Représentant Spécial du Secrétaire Général au Mali
et Chef de la MINUSMA,
Tchad**

Je fais partie des doyens de ce Forum.

J'ai participé à celui de 2014 et, dieu merci, je suis à la 5^{ème} édition. Je voudrais profiter pour remercier également mon ami Hugo qui est derrière tout ce qui se passe.

Monsieur le Président, les thèmes d'aujourd'hui, à savoir les perspectives de coopérations internationales dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent m'inspirent quelques observations que j'aimerais d'abord livrer avant de dire comment je conçois la coopération pour une lutte efficace contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Au niveau des observations, j'aimerais juste rappeler quelques évidences.

La première évidence est que le terrorisme et l'extrémisme violent sont de nos jours des menaces réelles, dangereuses, capables de déstabiliser et même de détruire un État.

La deuxième évidence est que, par essence, le terrorisme est dans un mode asymétrique avec tout ce que cela suppose : des facilités en terme de mobilité, des facilités en terme de dissimulation, le tout en utilisant des moyens rudimentaires (voiture piégées, engins explosifs improvisés) mais avec des dégâts extrêmement importants. Ces facilités procurent au terrorisme, on peut le dire, un avantage comparatif, car cette mobilité lui permet de s'adapter facilement, et d'adapter son mode opératoire en fonction de sa cible et des objectifs qu'il veut atteindre et surtout de l'environnement dans lequel il évolue. J'ajouterai tout simplement que le terrorisme n'a pas de visage et ne connaît pas de frontières. Maintenant, face à ce mal, comment nous pouvons structurer notre coopération ?

Pour enrayer ce mal, il faut des équipes et des unités bien formées. La formation est un élément extrêmement important. Il faut également un équipement et du matériel adapté à l'environnement et aussi au mode opératoire dont je viens de parler. Dans ce cadre, le renseignement joue un rôle central. Les nouvelles technologies nous offrent d'énormes possibilités mais il faut que nous nous interrogeons si nous mettons ensemble ces renseignements que nous fournissent les nouvelles technologies. Je pose la question tout haut.

De même, en matière de renseignement toujours, il nous faut aussi interroger notre rapport avec la population locale qui, et beaucoup l'ont dit depuis le début du séminaire, est la victime principale du terrorisme et de l'extrémisme violent. Parce que quelles que soient les performances du renseignement technologique, il ne peut remplacer le renseignement humain.

Cette population donc, est une source inépuisable en matière de renseignement, de par sa maîtrise, sa connaissance du terrain - je veux dire son terrain - et de par des mouvements qui s'y déroulent. Mais, souvent - je vais beaucoup m'inspirer du Sahel - le constat est que l'État est absent ou pas suffisamment présent ou faible, et dans la plupart des cas, ces terroristes suppléent à l'État, pour ne pas dire prennent la place de l'État. Ils sont en effet parfois pourvoyeur des services sociaux de base, et traitent des questions de justice et tout cela malheureusement au détriment des populations. Mais on ne peut pas parler du terrorisme sans toujours évoquer le sort de ces populations.

Souvent, on parle d'elles en tant que victimes collatérales et c'est en cela qu'encore un autre type de partenariat est

extrêmement important et les Nations-unies disposent d'un cadre stratégique, qui tout en combattant le terrorisme, identifient quelques axes - j'en citerai quelques uns - à savoir prendre toutes les mesures visant à éliminer les causes propices à la propagation du terrorisme, je veux dire les causes profondes.

De même, elles cherchent à mettre en place des mesures visant à les prévenir, car la prévention a un rôle extrêmement important, mais également d'autres mesures destinées à étoffer les moyens dont disposent les États. Je pense que beaucoup de gens ici l'ont souligné, malheureusement de nombreux États touchés par le terrorisme sont des États pauvres et démunis, et il faut les aider à s'étoffer.

Enfin, une quatrième mesure, et c'est la plus importante, que les Nations-unies soutiennent, c'est garantir le respect des Droits de l'Homme et la primauté de l'État de droit en tant que base fondamentale de la lutte anti-terroriste.

À ce niveau, je m'en vais juste dire quelques mots pour ce qui est de la MINUSMA, qui est la mission multidimensionnelle qui est déployée au Mali. Il faut toujours rappeler que c'est la première Mission de Maintien de Paix dotée d'un mandat politique de stabilisation et qui opère dans un environnement caractérisé par l'extrémisme violent, par le terrorisme mais aussi par le déploiement de deux forces, à savoir la force Barkhane et bientôt ou déjà, la force conjointe G5 Sahel.

Ces deux forces ont pour mandat de lutter contre le terrorisme. Je n'aborderai pas le sujet de la troisième force, à savoir les forces gouvernementales maliennes, qui, elles aussi, dans leur mission régaliennne, combattent le terrorisme.

Tout ce décor vous montre l'environnement dans lequel opère la MINUSMA. C'est un environnement complexe et difficile.

L'approche même du déploiement de la MINUSMA en tant que mission multidimensionnelle est centrée sur les causes profondes de ces crises récurrentes sécuritaires répétitives ainsi que sur les solutions pour enrayer le radicalisme violent. C'est en cela qu'il faut placer les réformes initiées par le Secrétaire Général des Nations-unies - Madame Bintou KEITA en a parlé hier - pour adapter les Opérations de Maintien de la Paix à ce nouvel environnement qui n'est plus l'environnement des années 45, 50 ou 60. Et donc, malgré cela, malgré le déploiement de ces différentes forces qu'elles soient de maintien de la paix, de lutte contre le terrorisme, qu'elles soient d'imposition de la paix -et je vais dire un mot la dessus.

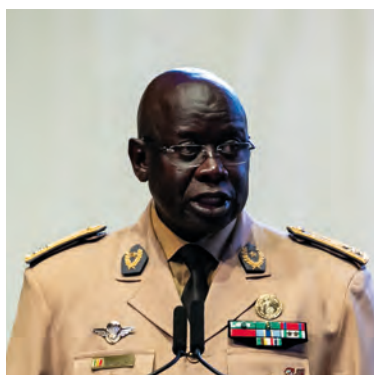
Je crois que notre coopération, notre vrai coopération, devrait se bâtir sur la construction d'une véritable armée nationale inclusive au service de toutes les populations et qui respecte justement les Droits de l'Homme, qu'elle doit considérer comme boussole. Une armée républicaine, inclusive - je l'ai dit - et ceci m'amène à m'inviter dans un débat que je trouve certes sain, mais qui souvent fini par un faux procès à l'endroit de toutes les Missions de paix, notamment la MINUSMA, qui est aujourd'hui dans notre sous-région.

Je le dis, en étant d'autant plus à l'aise, car j'ai dirigé l'AMISOM qui est la mission de l'Union africaine déployée en Somalie avec pour mandat d'imposition de la Paix. À la MINUSMA j'ai 13 000 hommes, en Somalie, j'avais 22 000 hommes avec un mandat d'imposition de la Paix. Elle a été déployée en 2007, et même si elle a été efficace, malheureusement Al Shabaab résiste toujours aujourd'hui. Donc, quand j'ai dit faux débat, c'est parce que au-delà du mandat qui est essentiel, il faut nécessairement répondre à cette première question que j'avais posée tout à l'heure à savoir l'équipement, le renseignement, la maîtrise et la connaissance du terrain.

Le terrorisme ne se combat pas par des fantassins avec des avions, des armadas de bulldozers. Malheureusement je suis face à des spécialistes militaires, je n'en suis pas un, mais je dis qu'il faut adapter nos moyens de combattre le terrorisme, l'extrémisme violent avec des moyens qui s'adaptent à cet environnement, qui s'adaptent au mode opératoire dont je parlais tout à l'heure, celui des terroristes, qui souvent opèrent sur des mobylettes, sur des motos, quelques fois à pieds ou mélangés et quelques fois avec les populations. C'est pour ça que j'ai dit que quel que soit le mandat il faut aller au-delà. On peut avoir un mandat d'imposition de la Paix, il est nécessaire mais il n'est pas suffisant. Il faut donc engager la réflexion plus profondément que cela, je suis de ceux qui soutiennent qu'il y ait des missions de l'Union africaine avec un mandat d'imposition de la paix, mais, les missions qu'elles soient de Maintien de la Paix ou d'Imposition de la Paix, coûtent très chères et doivent s'adapter.

Et comme je l'ai dit, je suis de ceux qui, au-delà des missions d'imposition ou de Maintien de la Paix, pense qu'il nous faut construire de vraies armées nationales, républicaines, inclusives et qui font attention au respect des droits de l'homme.

Je vous remercie.



Général Cheikh GUEYE,
**Chef d'État-major Général des Armées,
Sénégal**

Le Forum de Dakar nous offre depuis 2014, l'opportunité d'échanger sur des questions majeures de sécurité. C'est dire tout l'honneur et le privilège de faire faire une communication sur les défis sécuritaire en Afrique de l'Ouest, réponse des forces de défense et de sécurité (FDS).

L'Afrique reste confrontée à des défis sécuritaires persistants qui menacent ses institutions, sa stabilité et son développement économique. Conflits intra-étatiques, trafics illicites en tout genre, exclusion sociale, immigration clandestine, terrorisme et extrémisme violent, piraterie maritime, cyber sécurité, déséquilibres climatiques sont autant de maux qui rythment le quotidien des États et populations africaines, favorisent la pauvreté et pourraient, dans une certaine mesure, provoquer la disparition de certains États. A l'analyse, ces défis résultent en partie des difficultés des États à exercer la plénitude de leurs fonctions régaliennes sur toute l'étendue de leur territoire, d'où la nécessité de leur trouver des solutions globales et durables.

Face à cette situation préoccupante, beaucoup de mécanismes et d'initiatives sont mises en œuvre par les États de l'Afrique de l'Ouest au plan national, sous régional et international. Notamment par le biais des FDS en étroite collaboration avec les partenaires stratégiques. Avant de les exposer, nous feront l'état des lieux marqués par des déficits notables dans les domaines de l'organisation des capacités à détenir et au niveau sociétal.

l'évolution, l'évaluation de la situation sécuritaire de l'Afrique de l'Ouest révèlent des déficits qui relèvent essentiellement de l'organisation des systèmes de défense, des capacités critiques à détenir, et de privations d'ordre sociétal.

D'abord, longtemps conçue et configurée pour s'opposer à une menace armée dite classique, l'organisation des systèmes de défense des États de l'Afrique de l'Ouest montre aujourd'hui certaines limites. Celles-ci tiennent en particulier à un maillage sécuritaire du territoire relativement faible par rapport à la fragilité des États et à la porosité des frontières. Cette situation rend très difficile le contrôle de la circulation des personnes et des biens.

Ensuite, en dépit d'avancées significatives, la réponse sécuritaire en Afrique de l'Ouest reste tributaire de gaps capacitaires importants identifiés dans les domaines des opérations, de la logistique, du renseignement et de la prospective.

S'agissant des opérations, l'efficacité est souvent réduite par des difficultés liées à l'insuffisance de la préparation opérationnelle. Celle-ci dépend essentiellement des conditions dans lesquelles les unités sont instruites, entraînées, commandées et soutenues.

Au plan logistique, en dehors de l'inadaptation de beaucoup d'équipements aux nouvelles menaces, le soutien bute particulièrement sur l'inexistence ou le déficit de moyens modernes dédiés à la mise en œuvre des fonctions opérationnelles - projection, mobilité et puissance de feu - en particulier la protection des combattants face aux mines et engins explosifs improvisés et les ressources humaines où il est noté une exigence de personnels suffisamment qualifiés pour la mise en œuvre des matériels de nouvelle génération. L'exploitation et le soutien souffrent de budgets souvent contraints. Concernant le renseignement, en dépit des nouveaux efforts entrepris, il s'avère utile de parvenir à une plus grande synergie entre la communauté du renseignement où persistent un certain cloisonnement et les Forces dont le succès des opérations dépend en grande partie des renseignements de qualité fournis avec la régularité et dans les délais nécessaires pour leur exploration. En outre, la plupart des services de renseignement des États souffrent de déficits d'équipements modernes électromagnétiques, d'imageries à biométrie, etc. leur permettant d'obtenir le renseignement au moment opportun mais également de l'expertise permettant de gagner la bataille de l'information.

En matière de prospective, même si la tendance est à la création de centres ou d'instituts de hautes études de défense en Afrique de l'Ouest, ces lieux de réflexion stratégique sont encore en phase de monter en puissance. Les résultats de leurs recherches ne sont pas souvent mis à la disposition des institutions chargées de leur exploitation et de leur mise en œuvre, et notamment des FDS.

Enfin, concernant les défis d'ordre sociétal ou liés à la sécurité humaine, les perturbations des populations africaines semblent parfois insuffisamment prises en compte. Même s'ils sont pertinents, les programmes de réduction de la pauvreté sont souvent confrontés dans leur application à la disponibilité des moyens nécessaires à la satisfaction des services de base au profit des populations. Cela favorise l'exclusion d'une frange importante de la jeunesse et ces conséquences indéniables sur la sécurité, notamment la radicalisation, l'immigration clandestine et le développement du réflexe communautaire et identitaire.

En dehors de l'exclusion sociale, d'autres maux particulièrement en cause du non développement des pays remettent en cause le développement des pays africains. Il s'agit des défis environnementaux liés aux conséquences du réchauffement climatique et ses effets sur l'agriculture et la transhumance. Ces bouleversements mettent en cause les équilibres traditionnels entre pasteurs et agriculteurs créant ainsi des situations conflictuelles. En outre, l'Afrique de l'Ouest étant une région riche en ressources naturelles, l'exploitation de celles-ci constituent parfois une source de conflit entre les communautés et peut conduire à des situations de défiance vis à vis de l'autorité de l'État.

Au total, face à l'hydre terroriste, ces faiblesses constituent une menace à l'existence même de nos États d'où la nécessité de ces dernières de se doter d'un cadre conceptuel et d'instruments appropriés pour y faire face.

La menace contemporaine, faut-il le rappeler, est imprévisible, transnationale et surtout difficile à combattre. Cela nous amène à l'examen des mesures prises pour surmonter les défis. Ces mesures, véritables acquis engrangés par la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, s'illustrent principalement à travers la volonté de ces États de parvenir à une meilleure organisation de leur défense. Elle se situe aux niveaux national, sous régional et international.

Au niveau national, plusieurs États de l'Afrique de l'Ouest sont en train de mettre en place des structures dédiées à la lutte contre l'insécurité. En premier lieu, un véritable effort est fait en termes de conceptualisation et d'organisation pour adapter l'organisation des systèmes de défense à l'évolution de la menace. Ces efforts se traduisent par des stratégies adossées à des programmes d'équipements mieux élaborés. Au Sénégal, cet effort d'organisation se décline à travers une politique de défense nationale qui définit une stratégie d'action intégrée rédigée suivant les orientations de Monsieur le Président de la République.

Un concept de défense et de sécurité nationale est désormais le fondement à l'élaboration de stratégies sectorielles, en particulier celles dédiées à la lutte contre le terrorisme. Dans ce cadre, la nouvelle approche est basée sur la prise en compte des menaces ou plutôt par l'action des FDS. Elle est illustrée par le système intégré de défense de l'avant du territoire national SIDATN et d'un cadre d'intervention et de coordination interministériel des opérations de lutte antiterroriste CICO avec ses démembrements au niveau régional. Toutefois, chaque composante des FDS conserve la plénitude de ses missions foncières et s'évertue à maintenir ses aptitudes spécifiques. Reste que l'opérationnalisation de ses structures se fera en priorité par l'amélioration du cycle de renseignement. Par ailleurs, afin de mieux prendre en compte l'évolution des menaces, les FDS se sont adaptées en restructurant les unités et en densifiant le maillage du territoire national soutenu en cela par des investissements importants consentis par l'État. Dans ce cadre, en plus de la capacitation des unités traditionnelles, des unités spéciales ont été créées au sein de toutes les FDS pour apporter de meilleures réponses aux nouvelles menaces. L'entraînement a été considérablement amélioré avec l'acquisition de nouveaux matériels performants qui permettent de renforcer les capacités de formation à prendre en compte tout le spectre de la menace. Aujourd'hui, au Sénégal par exemple, les différents centres d'entraînements tactiques ayant chacun une vocation spécifique fonctionnent à plein régime et ambitionnent de s'ouvrir aux pays de la sous-région et aux partenaires stratégiques.

Dans le domaine judiciaire, des mesures sont prises pour criminaliser le terrorisme et rendre plus efficace la répression des infractions par le biais de pôles judiciaires, chambres dirigées par des magistrats spécialisés avec une compétence nationale. De même, le principe de la compétence territoriale qui fonde la répartition des missions entre les forces de police et de la gendarmerie nationale, tend à être appuyée par une plus grande coordination et une plus grande coopération.

En ce qui concerne la recherche universitaire, les efforts se poursuivent pour l'implication des Forces de défense dans les études de sécurité aux fins de leurs prises en compte au plan opérationnel. En effet il s'avère nécessaire, d'accentuer la collaboration entre théoriciens et praticiens de la sécurité.

Au plan sous régional, la coopération s'exerce dans un cadre bilatéral ou multilatéral ainsi que la sécurité collective au sein de la CEDEAO. En effet, conscients de la nécessité de la coopération sous régionale, certains pays ont renforcé la coopération transfrontalière par l'intensification des actions bi ou tri-partites qui sont de bons exemples de gestions communes de la sécurité transfrontalière. Ces actions prennent la forme de patrouilles communes et conjointes,

d'échanges de renseignements, de rencontres régulières entre autorités.

En outre, il convient de signaler les accords bilatéraux, tel que celui existant entre le Sénégal et la Gambie qui a permis de déployer un contingent en marge de la mission de la CEDEAO dans ce pays frère. Aujourd'hui, la défense du sanctuaire national ne suffit plus à garantir la paix et la sécurité de nos concitoyens. Aussi, la paix et la stabilité sous régionales sont-elles au cœur des préoccupations des pays de la CEDEAO. En effet, depuis sa création en 1975, la CEDEAO s'est particulièrement engagée à relever le défi de la sécurité et du développement en mettant en place des organes et des instruments. Elle a eu à intervenir en Guinée Bissau et au Mali dans des situations de crise. Dans le souci d'intervenir rapidement en cas de crise, le comité des Chefs d'État-major de la CEDEAO, au terme de la réunion tenue en 2018 à Lomé adoptait une nouvelle structure de la force d'attente de la CEDEAO.

Armée par les contributions de l'ensemble des pays, cette force est composée d'un État-major, d'un bataillon d'infanterie avec un environnement interarmées et une composante police. Ce concept a été fortement inspiré de l'intervention de la CEDEAO en Gambie, en janvier 2017 pour faire respecter le verdict des urnes.

D'ailleurs, celles-ci ont été faites sur la base du protocole relatif aux mécanismes de prévention de gestion et de règlement des conflits. Il convient donc de saluer l'effort de coordination et de multi-réaction des capacités fait lors de ces interventions.

Dans le même sillage, l'organisation sous régionale poursuit l'encadrement conceptuel de cette force dans le domaine des opérations et du soutien notamment avec la création d'une base logistique à Lungu en Sierra Leone. La CEDEAO, s'inspirant de l'Union africaine qui dispose d'une stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme, a adopté, lors du sommet de Chefs d'État et de gouvernement tenu à Yamoussoukro le 28/02/2013, une stratégie de lutte contre le terrorisme et un plan de mise en œuvre.

Concernant la sécurité maritime, la mise en œuvre du code de Yaoundé, adopté le 25/06/2013, se poursuit sans relâche. Ce code se décline en quatre niveaux :

- au niveau régional, le centre interrégional de coordination basé à Yaoundé,
- au niveau interrégional avec le centre interrégional de coopération CIC basé à Yaoundé, au Cameroun,
- au niveau sous régional avec le centre régional de sécurité maritime de l'Afrique de l'Ouest installé à Abidjan,
- enfin le niveau zonal avec la mise en place des centres maritimes multinationaux de coordination qui ont été installés suivant le déchoit des zones maritimes.

Cette embellie de la sécurité maritime est d'autant plus nécessaire en Afrique de l'Ouest, pour une meilleure prise en compte des enseignements tirés des échecs notés dans certaines régions concernant l'exploitation des ressources naturelles.

Sur le plan militaire et sécuritaire, d'autres initiatives allant dans le sens du renforcement de la sécurité ont été mises en œuvre. Il s'agit de la force du G5 Sahel, organisation régionale de coopération réunissant la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso. Bien que ne faisant pas partie de cette structure, le Sénégal appuie fortement les actions qui sont menées. Autre organisation ad hoc, la Force Mixte entre le Nigeria, le Cameroun, le Niger et le Tchad a été créée pour lutter contre Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad et au Sahel. A cet égard, je voudrais saluer la contribution déterminante du Nigeria dans l'opérationnalisation de cette force et adresser mes vives félicitations à mon frère le Général Olonisakin, Chef d'État-major des Armées nigérianes ici présent. Par ailleurs, conscient que la sécurité est globale, la CEDEAO et la CEEAC ont instauré les bases d'une coopération féconde avec le sommet conjoint des chefs d'État et de gouvernement.

Enfin, au niveau de la coopération internationale, en complément des efforts nationaux et sous régionaux, la coopération avec les partenaires stratégiques permet de renforcer les dispositifs en place. Ces partenariats sont à saluer pour les avancées décisives dans le domaine de l'équipement, du renseignement et de la mise en condition opérationnelle. Ce dernier volet est mis en œuvre, en particulier, à travers des détachements d'institutions opérationnels et techniques et la conduite régulière d'exercices multinationaux tels African NEMO avec la France pour la sécurité maritime et, s'agissant de la coopération américaine, United Accor and Efflibloc dédiée à la lutte contre le terrorisme et les crises humanitaires.

En définitive, si des obstacles majeurs se dressent sur les chemins de l'Afrique de l'Ouest et menacent sa sécurité et le bien-être de ses populations, il n'en demeure pas moins que des avancées significatives ont été réalisées pour relever les défis de la sécurité et du développement et consolider la dynamique d'intégration.

Au Sénégal, et dans les autres pays, les FDS restent déterminées à exécuter leur mission avec le soutien des hautes autorités.



Général Abayomi OLONISAKIN,
**Chef d'État-major des Armées,
Nigeria**

Pour le Nigéria qui connaît aussi des problèmes de sécurité, le plus grave étant lié au groupe terroriste Boko Haram, il est essentiel de participer à des discussions sur ce thème avec les différents pays affectés par des organisations extrémistes violentes et d'autres partenaires afin de tirer les leçons de leurs expériences.

L'exploitation des enseignements issus de ce forum et d'autres lieux de rencontre, leur mise en œuvre au plan national et le soutien de la coalition et des autres partenaires seront déterminants pour la réussite du Nigéria dans sa lutte contre les forces terroristes. Dans les quelques minutes qui suivent, je souhaiterais m'exprimer brièvement sur certaines des approches du Nigéria dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en particulier dans le cadre de la collaboration et du partenariat avec les pays voisins et d'autres partenaires stratégiques dans cette guerre internationale.

Sur tout le continent, l'existence d'un extrémisme violent et de groupes terroristes n'est pas un phénomène nouveau. Mais j'observe que ces manifestations sont devenues une préoccupation majeure. De manière générale, et en Afrique de l'Ouest en particulier, les activités terroristes se multiplient avec des groupes comme AQMI, Ansar Eddine et Boko Haram. Le groupe Boko Haram s'inscrit dans la gangrène internationale du terrorisme et déploie son réseau de terreur sur de nombreux pays africains. Il a également établi des relations avec d'autres groupes terroristes importants à travers le monde. Le terrorisme et le crime transnational sont deux caractéristiques majeures qui définissent l'environnement de la sécurité internationale contemporaine. Le nouveau visage du terrorisme au Nigéria représenté par Boko Haram appuie la théorie globale qui suggère que pratiquement tous les groupes terroristes sont en relation. Les approches du terrorisme sont les mêmes partout dans le monde. Le groupe Boko Haram reçoit par exemple un entraînement physique, des équipements et un soutien financier de la part d'AQMI et d'Al Chabab en Somalie. Le groupe a diffusé à plusieurs reprises des vidéos d'Al Qaïda montrant des membres en train de se former et de fabriquer des engins explosifs de fortune. C'est ainsi que les terroristes de Boko Haram ont dépassé le territoire national et internationalisent leurs activités. Cette coopération internationale et le soutien obtenu par Boko Haram ont renforcé sa capacité à étendre la lutte au-delà des frontières nationales, en particulier dans les pays du bassin du lac Tchad. L'environnement de sécurité nationale au Nigéria est en équilibre précaire, notamment en raison des activités terroristes de Boko Haram. Boko Haram a engagé sa campagne de violence dans le nord du Nigéria en 2002. Le groupe s'est ensuite métamorphosé en une organisation terroriste qui se voulait internationale. Au plus fort des attaques qui ont eu lieu au Nigéria, Boko Haram a repris plusieurs sites militaires et récupéré une grande quantité d'armes et d'équipements. Leurs activités se sont ensuite progressivement déployées dans d'autres secteurs de la région du lac Tchad en profitant de la porosité des frontières et de la prolifération d'armes en provenance d'Afrique du Nord et d'autres sources. Boko Haram est donc passé d'un groupe armé de petite taille à une force capable de lancer des attaques transnationales dans toute la région du lac Tchad et d'établir des bases de recrutement au Nigéria, au Cameroun, au Tchad et au Niger.

Heureusement, Boko Haram et ses alliés ont subi des revers militaires et ne représentent plus une force capable de lancer des attaques déterminées sur un site quelconque ou d'assurer une défense aérienne. Il n'a pas été assez souligné que les insurrections de Boko Haram contre 20 régions gouvernementales ont été maîtrisées et ne se sont pas étendues au Nigéria. À ce jour, aucune région gouvernementale du Nigéria n'est sous le contrôle des terroristes de Boko Haram. Ce résultat a été obtenu grâce à un effort national et à un partenariat multilatéral entre les pays du bassin du lac Tchad. La région du bassin du lac Tchad n'est cependant pas encore complètement débarrassée des terroristes. L'une des stratégies du gouvernement du Nigéria pour régler le problème Boko Haram dans le pays et dans tout le bassin du lac Tchad consiste à renforcer le partenariat existant et à étendre le partenariat de contre-terrorisme dans le monde.

Je tiens à souligner le rôle important que la coopération et la collaboration internationales ont joué dans la lutte contre les organisations extrémistes violentes telles que Boko Haram dans les pays du bassin du lac Tchad, ainsi que l'effort important et multiforme du gouvernement nigérian, appuyé par un partenariat militaire multilatéral, qui a permis d'endiguer et de mettre en échec les terroristes de Boko Haram. La nature particulière de la plupart des frontières dans les États africains et certains protocoles actuels facilitent la circulation des personnes à travers les frontières. Si elle permet de développer le commerce, cette situation a dans le même temps été exploitée pour des activités criminelles transfrontalières. Il est donc nécessaire de collaborer étroitement afin de faire reculer les activités terroristes transfrontalières. C'est pourquoi les forces armées du Nigéria ont établi un partenariat militaire bilatéral avec le Cameroun.

Ce partenariat implique un niveau élevé de collaboration interarmées entre les deux pays par l'échange de renseignements et le déploiement de capacités. Il permet également de poursuivre activement les terroristes de part et d'autre de la frontière. Il s'agit d'une nouvelle dimension dans la coopération internationale : les restrictions aux frontières liées à la souveraineté des États sont atténuées par la négociation et les accords, ce qui permet à une armée étrangère de conduire des opérations à travers une frontière commune s'il s'agit de poursuivre des objectifs partagés de sécurité.

Un partenariat de ce type a aussi été récemment établi entre les forces armées du Nigéria et de la République du Niger. Cette coopération visait à synchroniser les opérations nationales et permettre à l'armée de traverser la frontière nord du Nigéria pour faire face à des problèmes de sécurité transfrontalière. Cet accord ne viole pas la souveraineté de chaque État, car les opérations militaires sont coordonnées par les forces des deux pays au titre du partenariat militaire. Au niveau multilatéral et dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, la coopération avec les voisins du Nigéria, en particulier les pays membres de la commission du bassin du lac Tchad, est également très fructueuse.

La mise en place d'une force opérationnelle multinationale composée des armées du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigéria a été décisive dans la lutte contre Boko Haram. Je dois préciser que la République du Bénin, même si elle ne fait pas partie de la Commission du bassin du lac Tchad, a également contribué à la force opérationnelle multinationale afin de renforcer la coalition. Les efforts de celle-ci, au travers du partage de renseignements et d'opérations militaires conjointes, ont permis de réduire fortement le pouvoir de nuisance de Boko Haram. Comme le démontre aussi le partenariat G5 Sahel, cette volonté de coopération répond aux attentes des États africains pour parvenir à une sécurité collective dans les différentes sous-régions.

Compte tenu du caractère transnational des échanges actuels, il devient capital d'étendre la collaboration armée au-delà de notre voisin direct et de la sous-région. C'est pourquoi les forces armées du Nigéria analysent les possibilités de collaboration avec la coalition contre-terroriste islamique qui cherche à soutenir la lutte contre le terrorisme au moyen de l'échange de renseignements, de l'appui logistique et du soutien à la formation pour les pays membres de la coalition concernés.

Le Nigéria est aussi un membre du partenariat transsaharien contre le terrorisme et du groupe d'action intergouvernemental contre le blanchiment d'argent. Il s'agit d'autres accords de coopération internationaux fermement soutenus par le Nigéria qui reste convaincu que seul l'effort collectif permettra de combattre le terrorisme international.

Le continent africain s'efforce depuis des années de mettre en place une architecture de sécurité pour promouvoir le soutien entre les pays et la paix et la sécurité sur son territoire. À cette fin, l'Union africaine a élaboré des mécanismes pour faire face aux menaces sur la paix et la sécurité au travers d'instruments comme la Force africaine en attente et les forces régionales. La paix et la sécurité sur le continent africain ont ainsi été l'un des points centraux des discussions au cours des 11 réunions ordinaires de la Commission du personnel technique spécialisé pour la défense, la sûreté et la sécurité et du Comité d'état-major des États membres de l'Union africaine qui se sont récemment tenues à Addis-Abeba du 8 au 12 octobre 2018. Comme le terrorisme est devenu la préoccupation de sécurité principale de nombreux pays, le recours à la Force africaine en attente pour un support militaire aux pays africains dans leur lutte contre ce fléau devra être sérieusement envisagé.

Dans son combat contre le terrorisme, le Nigéria apprécie le soutien des États-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne, d'autres États membres de l'Union européenne et de ses autres alliés à travers le renseignement, la surveillance et la reconnaissance des autres actifs. Le soutien du gouvernement américain est crucial pour la réussite de la lutte contre le terrorisme international. Les rencontres que nous avons eues avec les militaires américains par l'intermédiaire du chef d'état-major des armées nous ont permis de faire évoluer notre stratégie de lutte contre les organisations terroristes.

Je tiens à préciser que l'endigement et la défaite à terme de groupes terroristes comme Boko Haram dépendent du renforcement de notre effort militaire avec des systèmes de guidage intelligents et des armes de haute précision. Il est donc important que les efforts consentis pour défaire l'État islamique en Syrie soient reconduits dans le combat contre les organisations extrémistes violentes en Afrique.

Grâce à une collaboration active à travers les frontières et au soutien permanent de nos partenaires stratégiques, nous pourrons, ensemble, mettre un terme définitif au terrorisme et aux actes extrémistes violents sur le continent africain.



Whitney BAIRD,
**Sous-Secrétaire d'État adjointe
pour l'Afrique de l'Ouest et les Affaires de Sécurité,
USA**

La clé de voûte du combat que mènent les États-Unis contre le terrorisme et les violences extrémistes est leur soutien aux États africains pour maintenir leur souveraineté sur des zones où sévissent les groupes et acteurs mal intentionnés.

Les États-Unis continueront à travailler avec et par le concours de nos partenaires pour promouvoir cet objectif. Lorsque des intervenants externes tentent d'apporter leur soutien à des nations partenaires africaines en réponse à des demandes exprimées par ces dernières, il nous semble vital que ces intervenants les aident à améliorer leur gouvernance.

Les États-Unis estiment que les intervenants externes doivent aider leurs partenaires et que la mise en œuvre de solutions de sécurité locale passe par des partenaires compétents, dotés de systèmes économique et de gouvernance solides.

Les terroristes concentrent leurs efforts de recrutement dans les régions où les autorités légitimes ne veulent pas ou ne peuvent pas garantir la souveraineté de l'État, et donc la sécurité et une bonne gouvernance à la population. Mais le fait d'assurer la sécurité ne résout pas tous les problèmes.

Nous pensons que les gouvernements et les responsables municipaux doivent répondre aux revendications suscitées par l'insécurité. La mauvaise gouvernance et la corruption endémique bafouent les droits fondamentaux de l'Homme et créent un sentiment d'exclusion politique et économique. Il ne s'agit pas d'un impératif de moralité, mais d'abord de sécurité.

Pour s'appliquer pleinement, les notions de citoyenneté et de souveraineté en Afrique impliquent que les gouvernements aient la volonté et la capacité de répondre aux besoins et aspirations de la population.

Nous nous sommes rendu compte que des groupes comme l'État islamique en Afrique de l'Ouest assoient leur emprise en assurant une sécurité de base pour les personnes, une justice prévisible et quelques services essentiels. Cette forme de gouvernance n'est toutefois pas exempte de brutalité, de violence et de destructions.

Nous constatons que les terroristes sont souvent capables d'exploiter la fragilité des États et la vulnérabilité politique et économique. Les terroristes opèrent souvent dans les zones où les forces de sécurité et de contrôle des frontières ne disposent pas de la formation, des équipements, des renseignements et de la mobilité nécessaires pour perturber leurs activités.

Les États-Unis collaborent avec leurs partenaires africains et externes pour leur permettre de prévenir ces menaces et d'y répondre ainsi que traiter les situations qui prolongent les cycles d'instabilité et de conflit.

Les États-Unis sont par ailleurs l'un des plus importants donateurs de la communauté internationale pour ce qui est de la sauvegarde des vies et de l'aide aux personnes touchées par le terrorisme.

À titre d'exemple, les États-Unis ont dépensé plus de 934 millions de dollars au cours des deux dernières années pour aider les victimes de violence terroriste dans la région du lac Tchad.

Nous proposons aussi d'autres aides à la stabilisation et au développement en cohérence avec les priorités définies par les États africains pour l'assistance à leur population. La Force multinationale mixte ou FMM et la Force conjointe du G5 Sahel sont des exemples de réponse au terrorisme à l'échelle des régions africaines. Les pays concernés ont pris



des mesures importantes pour répondre aux menaces par une planification coordonnée, des accords de poursuites transfrontalières, le stationnement de troupes étrangères et une coordination aux frontières et politique. La FMM peut se targuer d'avoir fait reculer Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest.

L'incapacité à conserver les territoires libérés, à prévenir les contre-attaques et à protéger la population civile reste un problème important.

Le G5 Sahel est une initiative déterminante, car il est né de la volonté de pays aux racines, conditions économiques et situation sociopolitique comparables, de collaborer sur des solutions communes. Il existe aussi une forte volonté de création d'une force militaire conjointe ; à ce titre, nous encourageons vivement le G5 Sahel à optimiser ses interventions en s'appuyant sur ces quatre fondamentaux : ténacité, gouvernance, infrastructures et sécurité.

L'Afrique doit relever un autre défi, celui de la Somalie, un pays où les États africains régionaux coopèrent pour lutter contre le terrorisme et soutenir un processus long et difficile de consolidation des institutions. Au cours des dix dernières années, les États-Unis ont fourni plus de 1,2 milliard de dollars pour soutenir l'AMISOM, ou mission de l'Union africaine en Somalie, afin de renforcer la lutte contre les Shebab et les capacités des services de sécurité somaliens.

La communauté internationale considère que la consolidation des partenariats est un engagement à long terme. S'il n'est pas toujours nécessaire d'investir des ressources importantes, il faut impérativement faire preuve d'un engagement permanent et stratégique.

Il est crucial de soutenir sur le long terme les efforts des partenaires africains en faveur d'institutions solides et de capacités durables, et de leur apporter une assistance technique et opérationnelle immédiate pour lutter contre les menaces. L'efficacité du soutien externe apporté aux Africains dans leur lutte contre le terrorisme sera encore plus forte avec une coopération renforcée et un bon partage des informations.

Les partenaires internationaux doivent travailler ensemble dans le cadre d'un grand programme stratégique pour donner un impact maximal à leurs contributions.



**Général François LECOINTRE,
Chef d'État-major des Armées,
France**

L'avantage de passer en dernier est qu'on a moins de choses à dire, l'essentiel ayant déjà été dit par les prédécesseurs. Je vais donc couper dans les virages pour rappeler quand même, qu'aujourd'hui, compte-tenu du niveau de conflictualité sur le continent africain de cet état de crises permanentes auxquelles sont confrontés l'ensemble de nos appareils étatiques, la situation exceptionnelle à laquelle nous devons faire face appelle à une dynamique d'engagement et de coopération.

D'engagement d'abord. C'est simplement le constat qui doit être fait par l'ensemble des partenaires, à commencer par les pays d'Afrique mais aussi par l'ensemble des partenaires de la Communauté internationale et en particulier, de l'Union européenne, qui, pour des raisons géographiques, est la première à être confrontée aux risques de débordement et de contagion de la crise africaine.

L'engagement également, qui veut dire que cet ensemble de partenaire n'a pas d'autres choix que de s'engager dans l'intervention de la gestion de ces crises. Nous ne pouvons plus nous permettre de dire que nous choisissons ou que nous ne choisissons pas d'intervenir, d'agir et de réagir.

La coopération c'est, bien sûr, l'idée selon laquelle le temps d'agir seule est révolu. Nous savons bien que la défense des intérêts communs exige une action commune. Cette action est également fondée sur une solidarité qui est à la mesure des capacités de chacun.

Cette réalité-là - si elle est aggravée ou qu'elle nous met face à une urgence d'agir - est en réalité prise en compte depuis un certain temps par la France qui a élaboré, depuis longtemps déjà - une quinzaine d'années - d'abord le concept RECAMP (Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix) qui visait à aider à l'équipement des armées africaines, et qui a également fourni un effort important et dans la durée pour aider à la formation des armées africaines - ce thème a été longuement évoqué - notamment grâce aux Écoles Nationales à Vocation Régionale qui ont permis de former un nombre considérable d'officiers, de sous-officiers et de soldats de pays d'Afrique et notamment d'Afrique de l'Ouest.

Lors du sommet Afrique-France de Bamako de janvier 2017 qui s'est inscrit dans la continuité du Sommet de Paris en 2013, la France a renouvelé son engagement à poursuivre son effort. A l'époque, nous avons fixé un objectif de 25 000 militaires africains formés chaque année. Dès 2017, cet objectif a été largement dépassé puisque nous avons formé près de 32 000 hommes. En 2018 nous n'avons pas relâché notre effort, et à la fin du 1^{er} semestre, 16 000 hommes et femmes avaient déjà été formés.

J'ajoute qu'aux volets « renforcement des capacités africaines de maintien de la paix » et « formation », nous pratiquons également la promotion de la sécurité maritime évoquée dans le cadre du processus de Yaoundé ; le CEMGA l'a dit tout à l'heure; l'appui aux partenaires dans le contrôle des espaces frontaliers et le conseil en matière de réforme des secteurs de sécurité de manière général.

Je pense que notre approche de la coopération est résolument décentralisée et régionalisée, l'objectif étant de s'adapter le plus possible au niveau atteint par nos partenaires, à leurs besoins précis, à leurs capacités à répondre à nos offres d'aide. Je pense que cette souplesse est un élément essentiel de l'efficacité de notre action de coopération.

Mais évidemment, devant l'ampleur et la multiplication des défis, il faut passer à d'autres solutions, des solutions plus innovantes. Ce que j'observe est que les premiers à imaginer ces solutions innovantes sont les Africains eux-mêmes. Cette inventivité de l'Afrique, sa volonté de prendre en main sa propre sécurité me marque aujourd'hui. J'observe aussi qu'elle n'est pas nouvelle. On se souvient des engagements forts, avec des moyens souvent limités, des organisations régionales africaines : aussi bien l'ECOMOG - la Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO qui a été créée en 1990 lors de la guerre civile du Libéria - que la MISAB - la Mission de surveillance des accords de Bangui - créée le 31 janvier 1997 par une coalition de pays africains.

J'observe qu'on retrouve cet état d'esprit « pionnier » avec de nouvelles solutions proposées dans le cadre de l'Architecture de Paix et de Sécurité en Afrique (APSA).

J'observe aussi que la création de structures Ad hoc s'est multipliée ces derniers temps pour faire face à la multiplication des crises, toujours dans un esprit d'adaptation aux réalités du terrain, de souplesse, de réactivité et de décentralisation. Je cite rapidement :

- la force conjointe G5 Sahel en BSS,
- la force multinationale mixte (FMM), dans la région du Lac Tchad,
- le FMST, le long de la frontière tchado-soudanaise.

Pour prendre le seul exemple de la force conjointe du G5 Sahel, - qui a été cité à de nombreuses reprises - l'idée même de l'action transfrontalière favorisée par un concept audacieux et nouveau, a permis et permet d'ores et déjà d'apporter une première réponse à une crise qui se caractérise par l'aspect transfrontalier de l'action des groupements terroristes.

La France est pleinement impliquée, elle cherche à accompagner ce mouvement par plusieurs actions :
Tout d'abord en rénovant le cadre de sa coopération. Le cadre de la coopération nouvelle est essentiellement centré sur les pôles opérationnels de coopération autour des Effectifs français au Sénégal, des Effectifs français au Gabon et des Forces françaises à Djibouti. Ces Pôles sont de véritables laboratoires d'innovation du partenariat militaire opérationnel qui prouve son efficacité au quotidien.

Ensuite nous cherchons à convaincre nos partenaires européens de s'investir davantage en Afrique. Vous savez que nous sommes les ardents défenseurs et promoteur des missions EUTM qui sont à la base, aujourd'hui, de l'effort européen de formation de partenaires africains et de leurs armées. Même si cela vous paraît devoir répondre à une urgence, même s'il s'agit d'une existence qui n'est pas contestable, les efforts de conviction que nous avons à déployer auprès de nos partenaires européens restent considérables. Ils sont évidemment à la hauteur et ils doivent être croissants au gré de l'éloignement de chacun de nos partenaires européens des rivages méditerranéens et de la perception fine, par leurs opinions publiques, de la réalité de l'urgence de la situation africaine et de l'obligation dans laquelle nous nous trouvons d'agir. Je salue au passage dans ce travail de conviction de nos partenaires européens que nous faisons dans le cadre de l'Union Européenne, mais également dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'appui constant apporté, notamment, par nos partenaires américains qui sont les premiers à nos côtés, non seulement pour s'engager au profit de la sécurité en Afrique, mais également pour travailler à cette prise de conscience qui est absolument indispensable.

Enfin, la France travaille avec l'UA à l'élaboration d'une vision commune sur la nécessité de promouvoir les opérations africaines de paix, à travers un système qui pérennise leur financement et qui pourraient s'engager en complément des Opérations de Maintien de la Paix. Cette question du financement est centrale. Elle conditionne la pleine efficacité des opérations africaines de paix permettant un déploiement rapide de troupes capables de mener des actions offensives. En l'absence de financement crédible, ces Opérations de Maintien de la Paix sont souvent la seule alternative résiduelle, alors qu'elles n'ont ni les mêmes visées ni la même efficacité pour répondre à la menace terroriste.

Je voudrais, pour conclure cette intervention rapide, revenir sur ce qu'a dit tout à l'heure le patron de la MINUSMA. Quelle que soit la qualité du mandat, qu'il soit robuste ou non - et je vous parle en homme d'expérience - la réalité est que c'est sur la qualité des troupes engagées que repose l'efficacité de l'action militaire. Cette qualité des troupes engagées, quelle que soit la qualité du mandat, repose sur les capacités dont disposent les militaires et les forces qui sont engagées. Elle repose sur leurs équipements, sur la capacité que nous avons à partager le renseignement et à avoir une appréciation commune de la situation. Mais elle repose aussi sur ce que j'appelle l'esprit de combat, c'est-à-dire une capacité à durer sur le terrain dans des conditions de rusticités élevées, une capacité aussi à endurer, à accepter le risque.

En clair, il s'agit, quel que soit le cadre de nos engagements - opération de maintien de la paix ou d'opération africaine de paix - d'agir avec des « armées d'emploi » qui sont évidemment d'abord et toujours des armées nationales. Je pense qu'aujourd'hui, nos partenaires africains, les militaires avec lesquels je travaille, avec lesquels j'ai beaucoup travaillé aussi quand j'ai mis sur pied la mission EUTM au Mali, sont en train de devenir réellement des « armées d'emploi ». Elles sont confrontées au combat, elles s'aguerrissent, elles sont en train d'acquiescer cette culture commune de l'engagement face à une menace qui nécessite cet esprit de combat.

Je vous engage tous à poursuivre l'action engagée. Il n'est plus temps de préparer, il est temps de consolider.



Conférence 3

Réformes de l'UA et partenariats multilatéraux : comment faire évoluer les appuis aux opérations de paix africaines ?



LES INTERVENANTS

Pierre BUYOYA

Haut Représentant pour le Mali et le Sahel - UA

Mariam MAHAMAT NOUR

Ministre, Secrétaire Générale du Gouvernement - Tchad

Michelle NDIAYE

Directrice du programme Afrique, Paix et Sécurité, IPSS - Éthiopie

Joaquin TASSO VILALLONGA

Chef de Division adjoint, Affaires panafricaines - UE



Partenariats financiers : la réforme de l'UA en faveur du Fonds pour la paix

Dans le cadre du cinquantenaire de l'UA, l'Agenda 2063 pose l'objectif d'une Afrique forte sans être à la marge politique de ses propres défis. La Réforme de l'Union africaine cherche à mettre en avant la volonté d'une réforme globale de l'institution. Les questions de paix et sécurité sont au cœur de cette réforme à travers la préoccupation du financement des opérations de paix africaines (OPA).

Une analyse prospective est nécessaire sur l'opérationnalisation du fonds pour la paix. Les contributions sont importantes, mettant en avant un véritable espoir pour l'UA de revendiquer un leadership intellectuel et de conduire son propre programme de paix et de sécurité, selon sa propre détermination des problèmes et des solutions. Cette réforme permettra de sécuriser 25% du financement. Elle fera en sorte que les 75% restant du financement des opérations de paix soient une réalité. Or, il n'y a pas encore de vrai débat sur cette part, prévue pour renforcer les partenariats internationaux. Ces 75 % pourraient devenir une contribution obligatoire. Le fonds pour la paix permettra de financer la diplomatie préventive, la médiation, les institutions qui soutiennent les opérations, les communautés régionales et les bureaux de liaison.

De plus, le financement à hauteur de 25% par l'UA des OPA doit être soutenu par les autres bailleurs de fond. L'UE et les organisations multilatérales doivent pouvoir mener des opérations sur le terrain en pleine cohérence. Il faut un changement de comportement à tous les niveaux, faire cesser les égoïsmes et instaurer une grande prise de conscience. À cet égard, l'UE ne peut supporter cet effort à lui seul. Le progrès du fond montrera la volonté politique africaine.

La réforme de l'UA et l'indépendance stratégique des opérations de paix africaines

Le financement prévisible ne peut pas être un but en soi, il doit aller au delà. L'indépendance financière se couple à l'indépendance stratégique des OPA. Or, les premiers responsables de la réforme de l'UA sont les États eux mêmes. Il est important que les partenaires s'impliquent dans cette réforme à travers une volonté de se réformer pour mieux assurer la mission de paix et de sécurité sur le continent. Seule une coopération étroite, globale et efficace, avec une cohérence parfaite, peut changer les problèmes de façon durable.

Se pose donc également la question du modèle de l'architecture de cette coopération. Les OPA permettent d'assurer la stabilité sur le continent et tranchent avec les OMP par des mandats plus offensifs et une imposition de la paix durable. L'UA doit également prendre en compte les obligations du respect des droits dans sa propre stratégie. La revitalisation des OPA passe également par une clarification de l'ensemble des partenaires, des enjeux et de la volonté politique d'intervenir. Les rôles doivent être clarifiés lors des interventions sur le terrain. Le modèle d'intervention doit être repensé au regard du caractère offensif, hybride et culturel des opérations. L'UA doit clarifier sa propre doctrine de maintien de la paix. Avoir une vision stratégique claire sur la doctrine est donc essentiel.

Les coopérations régionales doivent être au premier plan car elles ont une connaissance de la culture et de la géographie. Mais les pays limitrophes ne sont pas neutres, il faut donc trouver une formule au cas par cas. Les partenariats avec les communautés économiques régionales sont extrêmement importants dans la poursuite des opérations de terrain car elles passent par une humanisation des forces de maintien de la paix en incorporant la culture des populations.

Enfin, le climat mondial montre que le multilatéralisme doit être redéfini. Principal bailleur africain, construire les capacités de l'UA représente un point essentiel de l'aide européenne. Mais le cadre politique et stratégique de cette coopération doit se développer pour s'adapter aux nouveaux défis. La facilité de paix européenne offre un cadre stratégique et politique, des mandats plus flexibles et étendus à cette coopération.



Atelier 7

Coopérations internationales :
comment répondre efficacement
aux besoins des FDS africaines ?



LES INTERVENANTS

Tesfaye TAFESSE

Haut Représentant pour le Mali et le Sahel - UA

Gnl. Steven J. DEMILLIANO

*Directeur Adjoint de la Direction de la Stratégie
de l'Engagement des Programmes - US AFRICOM*

Gnl. Didier BROUSSE

Directeur de la Coopération de Sécurité et de Défense, MEAE - France

Rida LYAMMOURI

Directeur Exécutif et chercheur au Sahel MeMo LLC - USA

Serge MICHAÏLOF

Chercheur Associé, IRIS - France



Des Réformes du Secteur de la Sécurité (RSS) indispensables mais coûteuses

Les limites des interventions étrangères et internationales sont connues, d'autant plus, lorsque les populations s'avèrent perméables aux discours des groupes armés opposés à cette présence militaire exogène. L'efficacité des opérations onusiennes est remise en cause, notamment dans les environnements complexes non-permissifs. En effet, les OMP peinent à s'adapter aux nouvelles menaces posées par les groupes armés terroristes qui refusent de s'inscrire dans la quête de tout accord politique.

Partant du principe que la restauration et le maintien de la paix ne peuvent guère être assurés que par les forces locales ou régionales, l'épineuse question du financement des appareils de défense des États sahéliens mérite d'être posée. A titre d'exemple, les États sahéliens sont des États fragiles qui font face à des besoins de sécurité énormes alors que leurs ressources fiscales restent extrêmement limitées. Leurs ressources budgétaires sont en moyenne de 17 à 18% du PIB alors, qu'en 2016, les dépenses de sécurité assumées par le budget nigérien représentaient 6,3% de PIB. Cette réalité qui s'impose aux États a pour cruelle conséquence d'importantes coupes dans les budgets alloués au développement et aux enjeux sociaux.

Si les coopérations militaires se sont développées au cours des dernières années, il existe un réel déficit de financement des importantes réformes du secteur de la sécurité (RSS) qu'il serait nécessaire d'entreprendre. En effet, les budgets de la Défense occidentaux sont majoritairement utilisés pour financer des opérations extérieures (Opex) et l'essentiel des budgets alloués à l'aide publique au développement est axé sur la « lutte contre la pauvreté ». Ainsi, l'aide internationale refuse de payer les dépenses de sécurité des États africains. La possibilité d'un financement pluriannuel des budgets de la Défense des pays du G5 Sahel par l'UE, le FMI et la BM, à travers des appuis budgétaires est une éventualité.

Des principes cardinaux nécessaires à toute coopération militaire

Le soutien apporté aux forces de défense et de sécurité des États africains, notamment à travers des programmes de renforcement de leurs capacités, doit respecter et diffuser certains principes sans lesquels les conséquences de toute coopération militaire s'avèreraient aléatoires, voire contreproductives. En tête, figurent le respect du contrôle des institutions militaires par le pouvoir civil, le respect du droit international humanitaire (DIH) et des droits humains, l'État de droit et l'objectif d'une appropriation par le partenaire.

Afin de permettre l'appropriation africaine et le transfert de compétences, un effort tout particulier est porté sur l'entraînement et la formation des cadres et des formateurs, afin que ces derniers puissent, à leur tour, structurer des filières de formation efficaces au sein de leurs appareils de défense et de sécurité.

Face à la hausse significative de la demande des États africains en matière de partenariats militaires, il existe une faible capacité d'absorption par leurs appareils sécuritaires de ces coopérations multiformes. Il ne s'agit pas seulement de recevoir ou de percevoir une aide mais bien de s'engager auprès d'un partenaire pour atteindre un objectif prédéfini. La saturation des partenaires africains est souvent due au fait qu'il n'y a qu'un seul point focal en la matière. Il est souvent difficile pour des armées limitées en ressources humaines de mettre à disposition de formateurs étrangers le nombre initialement envisagé de personnels devant suivre la formation.

Afin d'éviter l'embouteillage, les duplicatas et le manque de visibilité, la coordination entre les grands acteurs de la coopération militaire est impérative. Si des initiatives de « déconfliction » émergent, notamment du côté d'AFRICOM, la solution idéale, toujours dans le but d'une appropriation africaine, serait que les États africains eux-mêmes, ou à travers les initiatives régionales comme le G5 Sahel, soient capables de jouer ce rôle primordial de l'expression de leurs propres besoins.



Atelier 8

Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent : quels nouveaux partenariats ?



LES INTERVENANTS

Ahmedou OULD-ABDALLAH

*Président du Centre des Stratégies
pour la Sécurité au Sahel Sahara - Mauritanie*

Abdelhak BASSOU

Chercheur principal, OCP Policy Center - Maroc

Samia LADGHAM

Cheffe de la Section Afrique, Comité contre le terrorisme - ONU

Carol MOTTET

Conseillère principale à la Division Sécurité Humaine, DFAE - Suisse

Philipp ACKERMANN

Directeur Général Politique, MAE - Allemagne



Des partenariats existants à renforcer

L'action militaire dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ne suffit pas, même si cette dernière est indispensable. L'action politique, qui se manifeste notamment par le biais des partenariats, l'est tout autant, car une mauvaise gestion politique du phénomène contribue à son émergence et à sa propagation. Or, les partenariats existants sont limités. Il serait utile de capitaliser sur les partenariats existant pour éviter la répétition de certaines erreurs tout en évaluant les résultats qu'ils produisent afin de les améliorer.

Dans le cadre des partenariats existants et face à une menace évoluant de façon rapide et constante, mutualiser les initiatives mises en œuvre par les États est nécessaire. Par exemple, la Force conjointe du G5 Sahel et la Force multinationale mixte auxquelles appartient le Niger, qui pourrait être le point de synergie potentiel entre ces forces. Par ailleurs, les mécanismes de l'Union africaine telles que l'architecture de paix et de sécurité ou encore la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises doivent être mobilisés et s'impliquer dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Les États doivent se doter d'une perception africaine commune de la menace afin que les États qui ne sont pas encore touchés soient solidaires des États qui sont affectés par le terrorisme et l'extrémisme violent.

Il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre de nouveaux partenariats mais plutôt de renforcer ceux qui existent déjà. Une multiplication de partenariats comporterait un risque d'épuisement des ressources disponibles car celles dont disposent les acteurs sont limitées et doivent donc être utilisées à bon escient.

Un partenariat global à privilégier

Le partenariat entre les gouvernements et les civils devient urgent, avec la mise en place d'approches innovantes impliquant les jeunes, les femmes, les chefs coutumiers et religieux et la promotion d'une plus grande autonomie des autorités décentralisées pour des réponses plus spécifiques et adaptées aux contextes locaux. Un partenariat « sociétal » avec les différentes composantes de la population favorise la paix et accroît le contrat social. De nouvelles options de partenariats doivent être envisagées, en associant par exemple les acteurs du secteur privé à la lutte contre le terrorisme, notamment dans sa phase préventive.

De plus, les partenariats impliquant les forces de défense et de sécurité et le secteur de la justice doivent être renforcés car ils permettent de favoriser la confiance des populations dans la justice et d'éviter les dysfonctionnements judiciaires. En ce sens, les FDS doivent être aussi sensibilisées et s'imprégner des principes du respect des droits humains dans leurs actions.

Repenser les partenariats existants est nécessaire à travers, notamment, une appropriation par les parties prenantes, de l'approche préventive. Dans ce cadre, l'origine de la violence et les causes du phénomène sont à analyser à travers la promotion d'espaces de dialogue, réunissant les gouvernements, les forces de défense et de sécurité et la société civile, y compris en matière de prévention.



Atelier 9

Cyberespace et prévention de l'extrémisme violent et de la criminalité organisée



LES INTERVENANTS

Stéphane Charles Henri KONAN

Conseiller auprès du Ministre de l'Intérieur - Côte d'Ivoire

Ouanilo Jérôme MEDEGAN FAGLA

Expert Cyber pour la Présidence - Bénin

Papa GUEYE

Commissaire de police cyber - Sénégal



Le développement du numérique face à un nouveau paradigme du territoire

Le cyberspace remet en cause les principes de territorialité des États. Il donne ainsi un grand pouvoir aux individus qui peuvent agir au-delà des frontières nationales. Dans ce contexte, les actions des criminels et des extrémistes posent davantage de difficultés. Les organisations terroristes se sont appropriées les technologies de l'information et disposent de politiques de communication de plus en plus efficaces sur le plan international.

Une coopération efficace entre les États est essentielle compte tenu du caractère transfrontalier des menaces utilisant les canaux numériques. La mutualisation des efforts apparaît ainsi des plus importantes. De même, la collaboration des entreprises du secteur du numérique qui possèdent les capacités de bloquer et de tracer les sources des contenus sur leurs plateformes est importante.

La répression n'est pas suffisante pour lutter efficacement contre la cyber-propagande et la cybercriminalité. Il est donc nécessaire d'investir des efforts sur la prévention et permettant des poursuites sur des territoires étrangers. Des considérations pratiques limitent toutefois l'efficacité de ces outils.

Une approche holistique de la prévention du numérique

Pour une meilleure efficacité de cette sensibilisation, les discours, les méthodes, la mentalité, les difficultés et l'évolution des réalités sociales de ces groupes extrémistes doivent être analysés. Il faut agir sur la société et mettre en œuvre des projets de sensibilisation auprès des groupes les plus vulnérables aux idéologies extrémistes, les jeunes en particulier. L'éducation, comme moyen de sensibilisation, doit être inclusive et doit s'adapter aux nouvelles réalités sociales.

Par exemple, le Bénin a opté pour une approche holistique avec une collaboration de tous les services d'investigation et de justice. De nouveaux services de lutte contre la cybercriminalité ont aussi été institués. Il y a cependant un manque d'information du public sur le sujet. Le Bénin privilégie également la collaboration avec les fournisseurs de services numériques. Enfin, le pays met l'accent sur la coopération régionale et internationale dans sa lutte contre la cybercriminalité et la propagande extrémiste dans le cyberspace.

Aussi, la problématique de la protection des droits de la personne pose la question des règles destinées à promouvoir la sécurité pouvant être instrumentalisées afin de limiter la liberté d'expression des citoyens. Des textes encadrant l'intervention des États dans le cyberspace doivent être adoptés. En réponse, les libertés individuelles doivent être subordonnées à l'intérêt public.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE





CONCLUSIONS

de S.E.M. Sidiki KABA
**Ministre des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'extérieur**

Je voudrais vous remercier tous de votre compréhension.
C'est parce que le Premier ministre est un homme attaché à ce forum qu'il a tenu à venir aujourd'hui pour livrer son message.
Son agenda est très serré, car il doit tout à l'heure aller animer d'autres obligations, et en même temps d'autres réunions. Mais il a tenu à être parmi vous.

Je sais que les travaux doivent continuer, et je devais en faire une synthèse. Cela ne sera pas possible, et il ne sera également pas possible de faire la synthèse de la synthèse. Je laisserais donc la parole au Premier ministre sur ce sujet.

Je note toutefois une chose importante : votre participation a été nombreuse, votre participation a montré l'intérêt que vous avez pour le Forum International de Dakar qui est devenu aujourd'hui, et j'ai l'honneur de le dire, un forum qui est inscrit dans une dynamique d'innovation, d'audace et d'espoir, montrant ainsi que si des hommes et des femmes de toutes les catégories sociales s'associent ensemble et réfléchissent ensemble pour essayer de trouver des solutions aux défis et enjeux mondiaux, ils pourront dégager des pistes et des recommandations pour le futur.

Je voudrais que vous quittiez ce Forum avec deux idées :

La première d'abord. Nous avons parlé de paix, de sécurité et de développement en mettant l'accent sur les Droits de l'Homme. Je reprends ici une pensée du Pape Paul VI: « l'Humanité doit mettre fin à la guerre, sinon la guerre mettra fin à l'Humanité ». Réfléchissez à cela.

Deuxième point : nous en avons assez parlé, mais il n'y a pas de développement sans paix. La paix est le pivot central sur lequel le droit le plus important auquel nous tenons, le droit à la Vie, peut s'exercer. Alors, devenons des acteurs de la Paix, devenons des artistes de la paix. C'est par cette construction de la paix que nous pourrions assurer la sécurité. C'est un engagement total, il ne peut y avoir de demi-paix, ni de demi-liberté, ni de demi-sécurité.

La dernière chose que je voudrais vous dire, c'est un des actes importants de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui en réalité s'inspire aussi de la charte de Kouroukan Fouga de 1213, établie au Mali sous le règne de Soundiata Keita, et qui reste en Afrique une référence en terme de réflexions sur la dignité humaine.

L'aspiration la plus importante pour l'Humanité reste encore la paix, reste encore la libération de l'Homme de la terreur et de la misère.





DISCOURS DE CLÔTURE

de Monsieur Mahammed Boun Abdallah DIONNE,
**Premier Ministre,
Sénégal**

C'est toujours pour moi un réel plaisir de sacrifier à cette traditionnelle cérémonie de clôture du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, qui nous réunit aujourd'hui en sa cinquième édition.

Je saisis l'occasion pour renouveler, à la suite de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, nos chaleureuses salutations et l'expression de notre gratitude à tous les participants, dignitaires de haut rang, autorités civiles et militaires, pays et organisations partenaires ainsi que les distingués invités, qui ont de nouveau massivement répondu à l'invitation du Sénégal.

Le rendez-vous de Dakar qui s'inscrit dans une démarche constante de réflexion stratégique, a comme leitmotiv la recherche de solutions adaptées, efficaces et durables pour la paix et la sécurité de l'Afrique, en insistant cette année sur le thème intitulé « paix et sécurité en Afrique : enjeux de stabilité et de développement durables ».

A cet égard, je voudrais féliciter Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (MAESE), son équipe ainsi que les partenaires techniques du MAESE que sont le Centre des hautes Etudes de Défense et de Sécurité du Sénégal (CHEDS) et la Compagnie européenne d'Intelligence stratégique (CEIS). Ils ont tous contribué à préparer en amont et organiser les deux jours de travaux intenses du Forum, dont Monsieur le Ministre vient de nous faire une synthèse.

Revenant sur les grandes lignes du Forum, comme vous le savez, son thème général a été décliné en trois séquences. Le débat de **la première séquence**, dont la thématique portait sur « **Droits, Justice et Libertés face aux enjeux sécuritaires** », a été posé autour de la question centrale de la protection des populations, mission régalienne des États, d'une part, et la nécessité de garantir le respect des droits et libertés versus l'impératif de sécurité, d'autre part. Le Sénégal qui a l'honneur de siéger au Conseil des Droits de l'Homme (mandat 2018-2020), continue de marquer son attachement profond à la promotion de l'état de droit et de la bonne gouvernance, avec comme corollaire la reddition des comptes.

La **deuxième séquence** du Forum a porté sur les « **Enjeux de l'opérationnalisation du lien entre développement et sécurité durables** ». Elle aura permis de passer au crible la problématique de la gestion concertée des frontières terrestres et maritimes, propices aux activités terroristes et criminelles, d'analyser l'impact de l'éducation et des politiques de jeunesse sur la paix ainsi que l'apport et les attentes du secteur privé dans la sécurité et le développement en Afrique. En outre, il s'agissait aussi de proposer des solutions pour renforcer les différents mécanismes de coopération entre l'Afrique et ses partenaires, dans le continuum sécurité/développement.

Enfin, **la troisième séquence** a examiné les « **Perspectives de coopérations internationales dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent** ». Ce fut l'occasion d'échanger sur les voies et moyens de répondre aux besoins des forces africaines de défense et de sécurité, notamment les enjeux du soutien logistique des coalitions de forces dans la lutte contre le terrorisme.

Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, l'a souligné dans son allocution d'ouverture du Forum : il ne peut y avoir de développement sans paix, sans sécurité, sans stabilité.

Le maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité ainsi que la lutte contre le terrorisme nécessitent donc une approche globale et une coopération renforcée entre toutes les parties prenantes que sont les États, les populations, les organisations internationales, régionales et sous régionales, la société civile et le secteur privé.

La promotion du développement économique et de la justice sociale, le renforcement du dialogue entre les cultures et les civilisations de même que la lutte contre les préjugés et les stéréotypes doivent rester au cœur des préoccupations.

L'adoption de l'Agenda 2063 consacrait la priorité accordée au développement de l'Afrique dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale, en complément des engagements pris à l'échelle du monde dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il appartenait, dès lors, aux États membres de l'Union africaine (UA) de donner corps à cette vision d'un continent prospère et débarrassé des fléaux de la guerre, des conflits, des pandémies et de la pauvreté et soucieux de préserver ses ressources naturelles, à l'échelle de chaque pays.

Le Sénégal s'était d'emblée inscrit dans cette dynamique avec le Plan Sénégal Emergent (**PSE**) traduisant la vision du Président Macky SALL pour le développement du Sénégal à l'horizon 2035. Les premiers résultats sont déjà bien tangibles et le deuxième plan d'actions prioritaires sera mis en œuvre à compter de l'année prochaine.

Dans la même veine, le Programme d'urgence pour le développement communautaire (**PUDC**) qui a pour vocation de faciliter le partage des opportunités et la réduction des inégalités entre les zones urbaines et rurales du Sénégal, est également déjà porteur de fruits.

Il est heureux de constater que dans une démarche cohérente, les Nations-unies et l'Union africaine, par le biais de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), travaillent de concert pour la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063.

À travers la tenue du **Forum régional africain sur le Développement durable**, le suivi et l'évaluation des performances et progrès réalisés en Afrique sont effectués chaque année, en prélude au Forum politique de haut niveau qui réunit la communauté internationale. Ce cadre permet de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises mais il contribue particulièrement à maintenir **la mobilisation et l'engagement de toutes les parties prenantes**, en faveur d'une action concertée pour la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Les efforts en faveur du développement durable doivent être poursuivis du fait de leur interdépendance avec la paix, la sécurité et la stabilité. Ils sont la clé pour assurer l'inclusion sociale et pour résoudre les questions d'emploi, de migration, de sécurité alimentaire, de santé ou de lutte contre la pauvreté. A cet égard, l'initiative intergouvernementale 3S, « **Initiative pour la Soutenabilité, la Stabilité et la Sécurité en Afrique** », mérite d'être signalée. Elle a été lancée en 2016 à Marrakech, par le Maroc et le Sénégal, en collaboration avec le Secrétariat de la Convention des Nations-unies sur la lutte contre la désertification, et a pour vocation de traiter de la question de la dégradation des terres et des ressources naturelles ainsi que de l'insécurité foncière, causes profondes d'instabilité en Afrique.

L'enjeu du moment est **le capital humain** que nous avons le devoir de promouvoir et de préserver. Il faudra développer l'éducation nationale, la recherche développement, l'innovation et les systèmes de formation professionnelle pour renforcer les capacités et les compétences techniques et scientifiques. La promotion de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes sont des axes à renforcer. A travers le dialogue, nous devons encourager les échanges et les partenariats, la découverte et le respect de l'autre. Il nous incombe de partager les valeurs, principes et vertus qui fondent nos religions, cultures et traditions respectives, dans un contexte de recrudescence des flux migratoires.

La **mutualisation des efforts et le multilatéralisme** demeurent essentiels à l'atteinte des objectifs de paix, de sécurité et de stabilité en Afrique et dans le monde.

La question du financement du développement reste cruciale, à côté de celle du financement de la sécurité.

Les pays africains ne peuvent pas demeurer sous la contrainte de limitation de leurs dépenses sécuritaires car tous les



efforts de développement pourraient alors s'avérer nuls.

Au-delà des moyens humains et matériels, les dispositifs juridiques doivent être renforcés pour mieux encadrer la réponse sécuritaire et contribuer à **la lutte contre le financement du terrorisme**.

Je ne saurais terminer sans lancer un appel pour **la paix et la sécurité au Moyen-Orient**.

Tous les dossiers brûlants de l'actualité internationale sont liés d'une manière ou une autre à la question de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient et le Sénégal demeure engagé en faveur d'une paix définitive dans cette région du monde. Je voudrais également saisir cette opportunité pour saluer le dévouement et le professionnalisme de nos forces de défense et de sécurité, ces hommes et ces femmes qui œuvrent inlassablement au maintien de la paix et de la sécurité, avec abnégation et dans des conditions souvent éprouvantes voire dangereuses.

A ce propos, il serait indiqué de poursuivre la réflexion sur la problématique de définition des mandats des Opérations de Maintien de la Paix, telle que Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, a bien voulu l'engager hier lors de son discours d'ouverture.

En vous remerciant tous de votre active participation, je voudrais exprimer de nouveau la gratitude du Sénégal à tous les partenaires qui ont soutenu l'organisation de ce Forum, notamment **le Japon, la France, le Qatar, les Emirats Arabes Unis, la Chine, la Fondation Konrad Adenauer, l'UEMOA, l'Inde, la Suisse et le Royaume d'Arabie Saoudite**.

Je souhaite un bon retour à tous ceux qui ont effectué le déplacement de l'étranger pour venir témoigner de l'intérêt qu'ils portent aux questions de paix et de sécurité en Afrique.

Sur ces mots, au nom du Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL, je déclare clos les travaux de la Cinquième édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

Je vous remercie de votre aimable attention.



LE FORUM DE DAKAR 2018

Dakar dans la presse

Les partenaires du Forum 2018

Les Organismes

Les intervenants du Forum 2018

Liste des participants



DAKAR DANS LA PRESSE

Jeune Afrique : Forum de Dakar : Macky Sall veut « lever les tabous », mais peine à mobiliser (05/11/2018)

Le cinquième Forum international de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique s'est ouvert lundi 5 novembre à Dakar, en présence notamment du président Macky Sall, de la ministre française des Armées, Florence Parly, et en l'absence remarquée de chefs d'État, en dehors du président gambien, Adama Barrow(...).

Cette journée d'ouverture a notamment été marquée par le discours introductif de Macky Sall, qui a souhaité « remettre en cause la philosophie même de la mission de maintien de la paix » et « lever les tabous », en dénonçant notamment le manque d'efficacité de certaines missions onusiennes.

Malgré les efforts de l'ONU, malgré la présence de Barkhane, on voit qu'il y a un problème d'articulation et d'efficacité. Lorsque les troupes des Nations-unies sont réduites à rester dans le camp, en attendant que les ordres viennent de New York ou d'ailleurs, pendant que les malfaiteurs s'en donnent à cœur joie, il faut revoir la nature de la mission. C'est une question simplement de bon sens », a pointé le président sénégalais, devant Bintou Keita, sous-secrétaire générale aux opérations de maintien de la Paix à l'ONU, venue représenter l'organisation(...).

L'absence de chefs d'État facilite les discussions. Avec les acteurs du terrain, on aborde des thématiques plus précises, moins protocolaires », renchérit le colonel-major Théodore Naba Palé, venu pour rencontrer des partenaires, français ou américains notamment, et « discuter en coulisse ». Comme lui, de très nombreux militaires africains et européens siégeaient sur le velours orange des fauteuils de l'amphithéâtre du CICAD. Car, à en croire certains participants, s'il n'est pas le lieu de grandes déclarations ou de prises de décisions globales, le Forum international de Dakar est l'occasion d'amorcer ou de renforcer des collaborations, « en off ».

Le Point : Forum de Dakar : faire rimer sécurité et développement (05/11/2018)

Au-delà du défi du maintien de la paix, les 500 participants à ce forum consacré à la sécurité se sont penchés sur la question majeure du lien à établir avec le développement.

Dakar, capitale de la sécurité en Afrique. Pendant deux jours, la mégalopole sénégalaise accueille en effet le forum qui porte son nom. Chefs d'État et de gouvernement, partenaires internationaux, bailleurs

de fonds et acteurs du développement, tous sont invités à débattre des stratégies à mettre en place en matière de paix et de sécurité sur le continent. Le fil rouge de cette cinquième édition : la sécurité au service du développement.

Un axe de réflexion souligné par Macky Sall ce matin, lors de son discours d'ouverture. « Vouloir la sécurité sans l'aide humanitaire serait absurde, dangereux. Vouloir le respect des droits, de la propriété, de l'accès à l'éducation sans être prêt à assurer la sécurité et la sérénité serait vain », a poursuivi Florence Parly, qui s'exprimait également lors de la séance inaugurale (...)

Sahel-Intelligence.com : Forum de Dakar: Moins d'un quart des fonds promis au G5 Sahel ont été déboursés (05/11/2018)

Bien que le Sénégal ne soit pas membre de la force antiterroriste du G5 Sahel, le président sénégalais Macky Sall a montré lundi, à l'ouverture du forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, que son pays demeurerait très préoccupé par la violence djihadiste qui fragilise les pays de la région.

Le chef de l'État sénégalais s'est interrogé sur la raison d'être des forces de maintien de la paix. Au Mali où l'ONU dispose de 10.000 soldats, il est « inconcevable » que les pays du Sahel continuent de faire l'objet de menaces avec une telle force de dissuasion, estime Macky Sall.

Au cours de ce Forum de deux jours, auquel participent quelque 600 représentants de gouvernements et de services de sécurité notamment, la France est représentée par Florence Parly, la ministre des Armées. Florence Parly a insisté sur la corrélation entre sécurité et développement, soulignant que « sans un cadre stable, les conditions d'un meilleur développement ne peuvent être réunies ».

mapexpress.ma : Ouverture à Dakar du Forum International sur la Paix et la Sécurité en Afrique, avec la participation du Maroc (05/11/2018)

Dakar- Les travaux du forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, qui souffle cette année sa cinquième bougie, se sont ouverts lundi au centre international de Conférences Abdou Diouf (CICAD) de Diamniadio (près de 30 km de la capitale sénégalaise), sous la présidence du chef de l'État sénégalais Macky Sall.

Placée sous le thème « Paix et Sécurité en Afrique : enjeux de stabilité et de développement durables », cette édition est marquée, pour la première fois, par

l'introduction d'un thème relatif aux droits humains dans le programme de la manifestation (...)

Le Forum, organisé par le ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais à l'Étranger avec la collaboration scientifique du Centre des hautes études de défense et de sécurité (CHEDS) du Sénégal et de la Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS), mettra en exergue « les liens interdépendants et indissociables entre paix et sécurité, développement et droits de l'homme, trois piliers qui fondent autant qu'ils aiguillonnent l'action et l'engagement du Sénégal au plan international », selon un communiqué du ministère sénégalais des Affaires étrangères.

Aps.sn : Macky Sall, pour une remise en cause de la « philosophie » des Opérations de Maintien de la Paix (05/11/2018)

« Il faut oser remettre en cause la philosophie du maintien de la paix et discuter selon les cas, particulièrement dans le Sahel », a dit le président Sall, en ouvrant la cinquième Forum de Dakar sur paix et sécurité.

Macky Sall avait à ses côtés son homologue gambien Adama Barrow, la ministre française des Armées Florence Parly (...)

Le président sénégalais a salué les résultats des forces françaises au Sahel, tout en faisant état d'un problème d'articulations et de défiance".

"Il faut revoir la nature de la mission des forces de maintien de la paix des Nations-unies. C'est une question de bon sens à notre avis", a souligné Macky Sall.

Le cinquième Forum international de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique s'est ouvert lundi au Centre international de conférences Abdou-Diouf de Diamniadio (CICAD).

Quelque 600 participants des ministres, des diplomates, des parlementaires, des représentants des forces de défense et de sécurité, des universitaires, entre autres, sont annoncés à cette rencontre.

Dakaractu : Macky Sall : « Il n'est pas normal que des forces continuent à menacer nos pays alors que la Minusma a plus de 10 000 hommes au Mali » (05/11/2018)

A l'ouverture de la 5e édition du Forum international de Dakar sur la paix et la Sécurité en Afrique abrité par le CICAD, le président de la République du Sénégal a touché du doigt les corrections qu'il faut apporter aux missions de maintien de la paix en Afrique. Citant l'exemple du Mali où l'ONU compte pas moins de 10 000 hommes, Macky Sall est d'avis qu'il est

inconcevable que les pays du Sahel continuent de faire l'objet de menaces avec une telle force dissuasive et d'intervention. Selon le chef de l'État sénégalais, le Forum de Dakar devrait donner des orientations dans le sens de changer les paradigmes dans la lutte contre les forces du mal. « Ce Forum gagnerait à nous donner des orientations, des indications qui nous permettraient d'avancer », a affirmé le président Sall, convaincu que le Forum de Dakar a pour objectif de lever les tabous (...)

Afriqueconfidentielle.com : Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité : Macky Sall invite à la mise en commun de l'expertise africaine (06/11/2018)

Le défi de la paix et de la sécurité en Afrique interpelle tous les États du continent qui doivent coopérer et « mettre en commun l'expertise de ceux qui s'investissent dans la prévention des menaces ». Pour le président Macky Sall qui intervenait lors de la séance d'ouverture de la cinquième édition du Forum International de Dakar pour la paix et la sécurité, une telle démarche s'impose car « même si des avancées remarquables sont réalisées dans la pacification du continent africain et l'amélioration progressive des conditions socioéconomiques dans plusieurs pays », l'impact des menaces sécuritaires est négatif. Les populations sont en proie à précarité dans certaines localités et les investisseurs hésitent à s'y engager dans des projets à long terme.

Si le Forum de Dakar est devenu un rendez-vous majeur sur la scène internationale, c'est aussi parce que le Sénégal a des forces de sécurité compétentes et déterminées (...)

RFI : Florence Parly: «La paix en Afrique est l'affaire des Africains» (06/11/2018)

Le 5^{ème} Forum sur la paix et la sécurité de Dakar s'est ouvert ce lundi. Cofinancé par le Sénégal et la France, ce rendez-vous annuel réunit politiques, militaires, acteurs du développement, chercheurs, avec l'idée d'ouvrir les débats, de casser les barrières notamment sur les questions de développement. Florence Parly, la ministre française de la Défense, était hier aux côtés du président Macky Sall lors de l'ouverture de ce Forum. Elle répond aux questions de Guillaume Thibault.

RFI : C'est votre deuxième participation au Forum de Dakar. Est-ce que vous n'avez pas un peu l'impression parfois de tourner en rond ? C'est difficile d'avancer notamment sur les questions fondamentales de développement ?

Florence Parly : Que les thématiques soient récurrentes, c'est tout à fait normal. Il n'y a rien de surprenant à cela. En revanche, ce qui est au contraire très réconfortant, c'est de voir que les choses avancent. Elles avancent d'abord parce que, lorsque j'étais venue l'année dernière, nous en étions au tout début du G5 Sahel [Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad] et de la consti-

tution de la force conjointe. Et en l'espace d'un peu plus d'un an, dix-huit mois pour être juste, beaucoup de choses ont été réalisées. A titre personnel, je suis heureuse d'avoir pu constater il y a un an que l'idée selon laquelle la sécurité des Africains était l'affaire des Africains, c'était une idée nouvelle, elle a fait son chemin. Et aujourd'hui, une autre idée fait aussi son chemin, très reliée à la précédente, c'est que la paix en Afrique, c'est l'affaire des Africains. Je pense que oui, nous progressons énormément (...)

RFI : Sénégal: bilan et perspectives du 5^{ème} Forum Paix et Sécurité de Dakar (07/11/2018)

(...) Ce 5^{ème} Forum de Dakar s'est tenu dans un contexte difficile pour l'Afrique de l'Ouest, avec la recrudescence des attaques terroristes au Mali et au Burkina Faso ces derniers mois. Au point que certains n'hésitent pas à dire que la guerre faite aux jihadistes d'abord au Mali avec la force Serval dépêchée par la France, puis par Barkhane qui est une opération transfrontalière, n'a rien réglé.

Pour leur part, les chercheurs et les humanitaires appellent de leurs vœux depuis plusieurs années que la sécurisation soit accompagnée d'efforts pour le développement du Sahel, confronté outre le terrorisme, aux défis démographiques, climatiques et de pauvreté. L'idée de doter l'action sécuritaire d'un volet humanitaire, les politiques l'ont désormais fait la leur, comme en témoigne l'affirmation par la ministre française des Armées, Florence Parly, à l'ouverture du Forum : « La sécurité et le développement sont les deux faces d'une même pièce, deux ensembles sur lesquels agir pour les coalitions d'une paix durable. » (...)

La Libre.be : À Dakar, le projet africain de réforme des missions de paix reçoit le «soutien total» de la France (07/11/2018)

L'Union africaine, qui milite pour obtenir de l'ONU un soutien financier à certaines de ses opérations, a enregistré mardi, au second jour du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, le « soutien total » de la France.

Le président sénégalais Macky Sall, hôte de ce vaste forum qui réunit chaque année depuis 2014 responsables politiques et militaires, acteurs de l'humanitaire et chercheurs, a relancé l'offensive africaine dès l'ouverture des débats lundi (...)

L'Union africaine (UA) réclame depuis plusieurs mois un soutien plus concret des Nations-unies à certaines de ses opérations, en particulier à la force conjointe antijihadiste du G5 Sahel (Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Niger et Tchad) lancée en 2017 et en mal de financement.

Cette initiative, qui doit prendre la forme d'un projet de résolution soumis en décembre au Conseil de sécurité, prévoirait notamment que l'ONU puisse prendre en charge 75% du financement des opérations africaines auxquelles elle donnerait son feu

vert.

Les 25% restants seraient apportés par les pays membres de l'UA, via une contribution obligatoire à un « Fonds pour la paix ». Par la voix de deux ministres, cette initiative a reçu à Dakar un soutien appuyé de la France, membre permanent du Conseil de sécurité (...)

FranceTVinfo.fr : Dakar: une école de cyber-sécurité, fruit de la coopération franco-africaine (08/11/2018)

L'École nationale en cyber-sécurité à vocation régionale (ENVR) a officiellement été inaugurée, le 6 novembre 2018 à Dakar. Sa vocation: permettre aux États d'Afrique, avec la coopération de la France, de renforcer leur lutte contre les cyber-attaques, les messages de propagande extrémiste et les groupes terroristes en formant forces de l'ordre, personnels judiciaires et PME.

Le continent africain a connu en 2017 un nombre sans précédent d'attaques informatiques et de vols de données, menées en grande partie par des réseaux criminels locaux. Or, comme l'a souligné Sidiki Kaba, le ministre sénégalais des Affaires étrangères, «aucun pays ne peut se prémunir à lui seul des cyber-attaques». Il s'exprimait, le 6 novembre 2018, lors d'une cérémonie officielle d'inauguration de l'école de cyber-sécurité, ENVR, en présence de son homologue français, Jean-Yves Le Drian, en déplacement au Sénégal, notamment pour participer à la 5^{ème} édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique (...)

Lesechos.fr : Sécurité au Sahel : Paris souhaite que l'ONU finance les forces africaines (06/11/2018)

A l'occasion de la cinquième édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, qui s'est tenue lundi et mardi, la ministre des Armées, Florence Parly a évoqué les difficultés de financement de la force G5 Sahel, qui pourrait à terme prendre le relais de la force Barkhane au Sahel et la nécessaire réforme des Opérations de Maintien de la Paix (OMP) de l'ONU.

Plus de cinq ans après l'intervention Serval au Mali, la France compte toujours 4.500 soldats dans la force Barkhane qui patrouillent au Nord Mali et à la frontière du Mali, du Burkina Faso et du Niger. S'ajoutent la Minusma - l'opération onusienne au Mali (13.000 hommes environ, un milliard de dollars de budget)-, les armées nationales, et depuis juillet 2017, la nouvelle force G5 Sahel qui réunit actuellement 4.000 soldats de Mauritanie, du Mali, du Burkina Faso, du Niger, et du Tchad et qui doit monter à 5.000 hommes. À la différence de Barkhane ou des armées nationales, l'avantage de cette force est de bénéficier d'un droit de poursuite au-delà des frontières, afin de lutter plus efficacement contre les groupes terroristes.



ORGANISÉ PAR



République du Sénégal

AVEC LE SOUTIEN DE



République française



Japon



Confédération Suisse



Emirats arabes unis



République Populaire de Chine



République de l'Inde



État du Qatar



Fondation Konrad Adenauer Stiftung



Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LES PARTENAIRES 2018



CORSAIR AIRBUS BOMBARDIER



LE MOT DES PARTENAIRES



Cette 5^{ème} édition du Forum de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, dont MBDA est membre fondateur, confirme la pertinence de cette opportunité d'échange unique entre partenaires multiculturels concernés par les défis sécuritaires du XXI^{ème} siècle, en présence des plus hautes autorités des continents africain, européen, américain et asiatique.

La qualité exceptionnelle des débats sur les sujets de justice et de liberté face aux enjeux sécuritaires et la protection des civils face à l'extrémisme, les travaux passionnants sur la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et les enjeux du cyberspace ont fait le succès de ce 5^{ème} rendez-vous, ouvrant la voie, notamment, à une réflexion nécessaire sur l'ONU et les difficultés du financement de la Force G5 Sahel.

La présence d'une importante délégation de parlementaires français et africains confirme le succès de ce Forum et la pertinence de ce dialogue stratégique de haut niveau.



OCEA, spécialisé dans la conception, la construction et le soutien de navires en aluminium jusqu'à 85 m est l'un des partenaires et fournisseurs majeurs et reconnus des pays du Golfe de Guinée dans le cadre du développement de leurs moyens de sécurité maritime.

A ce titre, et alors que le patrouilleur de haute mer OCEA de 58 m « FOULADOU » est aujourd'hui le navire le plus utilisé de la flotte sénégalaise en raison de son coût de fonctionnement optimisé, de son haut niveau de performances et de son confort, OCEA, qui se positionne comme partenaire de long terme de la marine sénégalaise, a souhaité participer au Forum de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, et a fait le choix d'une visibilité maximale en exposant lors de cet événement.

Ce rendez-vous a permis d'entretenir la relation avec de nombreux clients, et de nouer de nouveaux contacts avec des personnalités liées à notre activité.

Notre présence a permis de confirmer notre position de leader dans la fourniture aux pays d'Afrique de solutions performantes, compétitives, économiques à l'exploitation et optimisant les émissions de gaz à effet de serre pour permettre aux États d'assurer l'administration, le développement économique et la sécurité de leur territoire maritime.



Etienne GIROS
Président Délégué du CIAN

Partenaire du Forum pour la Paix et la Sécurité en Afrique, le CIAN a participé à la 5^{ème} édition qui s'est tenue dans le magnifique Centre de conférences de Dakar.

Représentant du secteur privé français en Afrique le CIAN a manifesté par sa présence que la sécurité est une condition indispensable à l'activité des entreprises, et par là au développement du continent.

Les débats ont souligné la nécessité du multilatéralisme entre Africains et avec les puissances du nord. La paix ne s'établissant pas sans le développement, le rôle des entreprises a été unanimement plébiscité. Notamment à l'occasion des ateliers, le CIAN a rappelé les conditions nécessaires au partenariat avec les autorités politiques et militaires. Outre les domaines traditionnels, les questions de cybersécurité ont été prédominantes.

Ce forum de haut niveau a permis nouer des dialogues favorables à la coopération avec le secteur privé.



Évènement incontournable depuis son lancement en 2013, le Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique est une rencontre annuelle internationale majeure à laquelle Safran est fière de participer.

Ce rendez-vous, résolument tourné vers le renforcement de la sécurité et stabilité, est un moment fort en ses temps de lutte contre le terrorisme présent dans le monde et en particulier sur le sol africain.

Acteur majeur de la défense, Safran propose des solutions globales ou modulaires répondant aux enjeux de sécurité du continent africain et garantes d'une supériorité technologique.

Safran a depuis de nombreuses années tissé des liens de confiance avec de nombreux partenaires africains.

S'associer à ce forum, c'est demeurer fidèle à notre démarche de mise en place de nouvelles alliances, clé de notre développement en Afrique et au Moyen-Orient en s'inscrivant dans les politiques de défense et de sécurité nationales des pays du continent africain.



Depuis plus de 80 ans, le continent africain est au cœur de notre ambition. SUEZ y est présent pour accompagner, face à ces enjeux, les villes et les industries dans leur gestion des ressources et leur développement. Plus de 90 % des capitales africaines sont alimentées par une usine du Groupe. Plus de 500 usines d'eau potable et stations d'épuration ont été réalisées sur le continent.

Opérateur de référence, SUEZ apporte son savoir-faire et ses services pour une gestion intelligente et durable des ressources en eau, le traitement et la valorisation des déchets ainsi que l'accompagnement des villes et des industries dans leur réponse aux nouveaux enjeux environnementaux.

Pour compléter nos solutions, les équipes SUEZ Consulting, qui portent l'activité ingénierie dans le Groupe, interviennent sur des projets structurants, en matière notamment de développement urbain ou de services de l'eau.

À cet égard, SUEZ a souhaité montrer à travers sa participation au Forum de Dakar son engagement dans le développement durable des villes et des industries en Afrique, lui-même contributeur d'un contexte de Paix & de Sécurité durable.



Acteur international et majeur du naval de Défense, Naval Group est un partenaire privilégié pour affronter les défis que représentent les enjeux maritimes, au cœur des problématiques de paix et de sécurité en Afrique.

Une nouvelle fois ce Forum a permis de rassembler des personnalités de haut niveau et d'échanger sur un objectif commun, une vision d'ensemble visant à trouver des leviers durables de stabilité et de développement en Afrique.

En tant qu'industriel de référence dans le naval de défense et de sécurité maritime, ce fut l'opportunité pour Naval Group d'appréhender de la meilleure façon ces problématiques afin de proposer des solutions adaptées aux besoins de nos clients étatiques. Ce fut également, à travers les rencontres et échanges, un outil précieux pour faire connaître et promouvoir notre action sur un Continent qui offre de nombreuses perspectives de développement.

Nous tenons à remercier les organisateurs pour la confiance qu'ils nous ont témoigné en nous offrant ce partenariat et à saluer la République du Sénégal pour son rôle exceptionnel dans la tenue de cet événement devenu incontournable au fil des années.



ACD société Sénégalaise spécialisée dans le matériel médical - les véhicules ambulances et RBH INDUSTRIE Constructeur Français de véhicules PL Utilitaires 4X4, ont choisi l'édition 2018 du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité à Diamniadio pour sceller leur accord de partenariat industriel et commercial au Sénégal pour la zone Ouest Africaine.

En présence de SEM Christophe BIGOT, Ambassadeur de France au Sénégal et S.E.M. Sidiki KABA, Ministre des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Mesdames Assyetou CASSE DIOUM et Laurence ROLLAND ont signé le protocole confirmant la future création de la société CSR AUTOMOTIVE dans le cadre du Plan Sénégal Emergent.

Cette étape fondatrice est le fruit des négociations débutées lors de la semaine de la santé sous l'égide de Business France et l'Ambassade de France à Dakar en avril 2018.

Les deux dirigeantes affirment vouloir promouvoir ainsi l'émergence de cette PMI Franco-Sénégalaise en implantant une usine d'assemblage basée sur l'économie Circulaire, la formation professionnelle et l'insertion à l'emploi.

Cette Eco- Industrie innovante basée sur la réindustrialisation de bases roulantes aura également pour mission d'assurer dans les meilleures conditions du marché, la maintenance et la rechange des véhicules sur l'Afrique de l'Ouest.

Lors du forum, elles ont présenté aux autorités présentes, le futur véhicule Ambulance 4x4 RBH qui sera commercialisé par CSR AUTOMOTIVE.



Airbus participe au Forum de Dakar depuis sa création. C'est avec enthousiasme que nous avons accepté d'être partenaire des éditions successives, car ce Forum constitue un moment privilégié pour les activités de notre groupe en Afrique.

En effet, il s'agit là d'un forum de haut niveau permettant d'aborder des sujets de paix et de sécurité comme bases nécessaires pour un développement durable. C'est un dialogue d'exception qui permet d'avoir une vision approfondie des enjeux et de construire collectivement les réponses aux multiples défis sécuritaires d'aujourd'hui dans le continent africain.

Le Forum est indéniablement une plateforme essentielle pour un groupe tel qu'Airbus pour lequel le continent africain tient une place de plus en plus importante.

BOMBARDIER

Bombardier est une entreprise canadienne de dimension internationale à travers ses deux secteurs d'activités, l'aviation et les solutions ferroviaires.

Nous avons été ravis d'être partenaire de cette 5^{ème} édition du Forum de Dakar, qui nous a rappelé que la paix et la sécurité constituent les moteurs du développement économique, et que cette réalité offre un large panel d'opportunités, pour tous ceux, qui à l'instar de Bombardier, s'inscrivent dans la croissance économique.

Le Forum de Dakar est un haut lieu d'échanges, de débats. Experts nationaux, régionaux, continentaux et internationaux animent les travaux qui répondent aux défis du monde africain contemporain, qui ne peuvent que motiver le groupe Bombardier dont la force réside en sa capacité à y répondre en alliant technologie et performance.

L'Afrique est un continent dynamique, où les perspectives innovantes sont nombreuses. C'est cette confiance en l'Afrique que Bombardier a voulu affirmer à Dakar après avoir entendu les messages diffusés par tous les acteurs du Forum pour la Paix et la Sécurité. Vivement 2019 !



Initiative portée par Chrysostome NKOUMBI-SAMBA, Afrik@cybersecurite est un réseau d'experts formés en vue de la promotion de la transformation numérique et de l'accompagnement dans la mise en œuvre de stratégies de sécurisation associées au sein des institutions africaines et internationales.

Notre conviction, la maîtrise du cyberspace et de ses risques exigent de la part de l'ensemble des parties prenantes une mutualisation des forces et des ressources afin de contrecarrer efficacement les cyber-menaces.

Par la qualité des échanges, des discussions et des débats, le 5^{ème} Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique est une interpellation des États et des institutions pour une réelle prise en compte des enjeux et défis de la transformation digitale et de son corolaire de la lutte contre la cybercriminalité.

Vivement la 6^{ème} édition du Forum.



Inscrit dans une dynamique de lutte contre l'insécurité, le Forum de Dakar constitue une opportunité unique de rencontres multiculturelles de haut niveau permettant l'interaction entre experts, décideurs et acteurs économiques, et confirme son statut d'échéance incontournable dans l'agenda international africain.

La volonté de VICAT est d'être partenaire des décideurs africains et d'apporter ensemble les réponses aux grands enjeux auxquels le continent est confronté. La paix et la sécurité en font partie, c'est la raison pour laquelle le Groupe soutient le forum de Dakar depuis 5 ans.

Implanté depuis plus de 20 ans en Afrique de l'Ouest et en Égypte, le Groupe cimentier français VICAT a tenu à marquer son engagement aux côtés du Sénégal et plus généralement des États de la Sous-Région dans le cadre de programmes de développement, de paix et de sécurité.

VICAT contribue par ses cimenteries et ses installations industrielles à la valorisation des ressources et au développement de l'emploi au Sénégal, au Mali, en Mauritanie et en Égypte. Le dynamisme démographique et économique du continent génère une nouvelle révolution urbaine et un immense besoin de logements accessibles au plus grand nombre ainsi que d'infrastructures performantes, conditions indispensables au développement économique et à la stabilité sociale et politique des États.

VICAT contribue à répondre à ce besoin avec l'élaboration de matériaux et de solutions constructives africaines conformes aux critères de la construction durable et de la préservation de l'environnement.

Les échanges que nous avons pu avoir en novembre 2018 lors de cette 5^{ème} édition sont très prometteurs pour l'avenir.



Le Forum International de Dakar a constitué pour CSFRS une plateforme exceptionnelle de rencontre et de contact avec les acteurs et décideurs de la sécurité en Afrique.

La densité du programme et la qualité des intervenants ont permis d'appréhender de la manière la plus actuelle les enjeux et les problématiques de la sécurité en Afrique, et ont apporté des éléments précieux pour alimenter les réflexions stratégiques dont le CSFRS a la charge.



SHIELD AFRICA
Abidjan • 21-24 Janvier 2019

COGES, organisateur de EUROSATORY et de SHILED AFRICA, a retiré la plus grande satisfaction de sa participation au 5^{ème} Forum de Dakar.

COGES a pu, entre autres, y mettre en avant le salon ShieldAfrica 2019 et rencontrer des autorités éligibles au statut de délégations officielles internationales que nous inviterons à notre évènement du mois de janvier à Abidjan.



SOFRECAP est présente en Afrique depuis 25 ans et s'investit avec passion sur ce Continent.

Cette passion justifie donc notre volonté d'être présent physiquement, par nos implantations, nos actions et nos investissements, en terre Africaine et c'est ce qui a amené SOFRECAP à être partenaire de CEIS depuis la première édition du Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

Étaient également présents



GROUPE MARCK

Le Groupe Marck est heureux d'avoir participé comme partenaire du 5^{ème} Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

Parmi toutes les initiatives évoquées lors de ces deux jours, celle de la Force conjointe du G5 Sahel continue à émerger comme un des défis sécuritaires à relever dans la région du Sahel.

Les discours ont toutefois du mal à se concrétiser en actions et finances sur le terrain.

Pour faire face à des adversaires très mobiles, les forces du G5 Sahel doivent pouvoir disposer rapidement d'équipements robustes, de moyens de protection individuels et collectifs et de moyens de surveillance et d'observation avec leur soutien logistique, permettant une action dans la durée.

Les soutiens annoncés doivent maintenant voir leur réalisation sur le terrain faute de quoi l'élan initial sera brisé.

Together ahead. RUAG

RUAG Defence France est très satisfait d'avoir été partenaire du 5^{ème} Forum International de Dakar pour la Paix et la Sécurité en Afrique.

Notre deuxième participation au Forum de Dakar a été riche de rencontres et de discussions avec les différents participants venus de tous les continents. Nous avons également apprécié la grande qualité des intervenants, des conférences et des ateliers qui ont rendu possibles des échanges concrets sur les défis sécuritaires actuels.

Ce rendez-vous incontournable nous a permis de renforcer notre position d'acteur spécialisé dans la simulation pour l'instruction et l'entraînement au tir et d'accroître notre visibilité. Nous tenons à remercier et à féliciter les organisateurs pour leur professionnalisme et leur efficacité.

Nous leur renouvelons notre confiance dans la perspective des événements prévus en 2019.





LES ORGANISATEURS

Sous le Haut Parrainage de
S.E.M. Macky SALL
Président de la République du Sénégal

Sous l'autorité de
S.E.M. Sidiki KABA
*Ministre des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'étranger*

Organisé par



Le Centre des Hautes Etudes
de Défense et de Sécurité
(CHEDS)

Directeur Général : Général de Brigade Paul NDIAYE



La Compagnie Européenne
d'Intelligence Stratégique
(CEIS)

Président : Olivier DARASON



UNICOM Graphics et
Kadou Communication
Président : Kader DIAWARA

LES INTERVENANTS DU FORUM 2018

Plénière 1

Marou AMADOU

Marou Amadou, juriste nigérien, est le ministre de la justice et porte parole du gouvernement du Niger. En 2010, suite au changement politique, il devient président du Conseil consultatif national. L'année suivante, le président élu, Mahamadou Issoufou, le nomme ministre de la justice et porte parole du gouvernement.

Fatou BENSOU DA

Fatou Bom Bensouda est actuellement procureure générale de la Cour Pénale Internationale, après en avoir été procureure adjointe pendant huit ans. Avant de travailler à la Cour pénale internationale, Mme Bensouda a travaillé comme conseillère juridique et avocate au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à Arusha, en Tanzanie.

Jacek CZAPUTOWICZ

Professeur Jacek Krzysztof Czaputowicz est Ministre polonais des Affaires Étrangères du gouvernement du Premier Ministre Mateusz Morawiecki. Dans les années 1970 et 1980, il a été activiste de l'opposition démocratique. Il a rejoint le Ministère des Affaires Étrangères polonais en 1990. Il est chercheur à l'Institut d'Études Européennes de l'Université de Varsovie, spécialisé dans l'intégration européenne.

Bintou KEITA

Bintou Keita est Sous-Secrétaire générale aux Opérations de Maintien de la Paix des Nations-unies. Depuis 2015, elle occupait le poste de Représentante spéciale conjointe adjointe auprès de l'Opération hybride Union africaine-Nations-unies au Darfour (MINUAD).

Conférence 1

Niagalé BAGAYOKO

Niagalé Bagayoko est docteur en Relations internationales, diplômée de Science Po Paris. Elle a dirigé le programme «Maintien et consolidation de la paix» de l'OIF, a été chercheur à l'Institute of Development Studies de l'Université du Sussex et à l'Institut de recherche pour le développement ainsi que maître de conférence à Science Po. Elle est actuellement Présidente de l'African Security Sector Network.

Marianne HAGEN

Marianne Hagen est Ministre des Affaires étrangères adjointe de Norvège. Auparavant, elle était cheffe des communications à la Royal Court et conseillère auprès du directeur général de la Norwegian Shippers' Association. Elle a également été vice-présidente de la DNB Savings Bank Foundation et présidente du conseil d'administration de Dextra Musica.

Thomas GUERBER

L'ambassadeur Thomas Guerber est directeur du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) de Genève. L'Ambassadeur Guerber a été Représentant permanent adjoint de la Suisse auprès des Nations-unies à New York. De 2007 à 2010, il a travaillé comme conseiller pour les affaires financières, budgétaires et institutionnelles à la Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONU à New York.

Mahamane CISSE-GOURO

Mahamane Cisse-Gouro est le Directeur pour l'Afrique au Bureau du Haut Commissariat des Nations-unies aux droits de l'homme (HCDH) à Genève. Avant ce poste, il a occupé les fonctions de chef de la section Afrique 2 (Afrique de l'Ouest et centrale) au HCDH à Genève. Il a été sous-directeur de la Division des droits de l'homme à la Mission de stabilisation des Nations-unies en Haïti (MINUSTAH).

Atelier 1

Patricia DANZI

Patricia Danzi est Directrice régionale pour l'Afrique Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En qualité de Cheffe des Opérations adjointe pour la Corne de l'Afrique, elle a également occupé le poste de Conseillère politique du Directeur des Opérations avant de devenir Chef des Opérations pour les Amériques de novembre 2008 à mai 2015. Patricia a représenté la Suisse aux Jeux Olympiques d'été en athlétisme, en 1996.

Joseph BIKANDA

Joseph Bikanda est le coordinateur du réseau panafricain des défenseurs des droits humains. Il est titulaire d'une maîtrise en droit international et a travaillé en tant qu'assistant de protection auprès de la Front Line International foundation of HRD's. Il a été juriste de la Commission

africaine des droits humains et des droits des peuples; Assistant du président de la Commission africaine; Coordonnateur par intérim des activités du Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme en Afrique.

Lcl. Alex CANN

Alex Cann est officier militaire professionnel dans l'armée ghanéenne. Il a été le responsable de l'évaluation et de la formation militaires pour la MINUSMA. Il est actuellement enseignant de direction au Collège de commandement et d'état-major des forces armées du Ghana.

Atelier 2

Mohammed LOULICHKI

Mohammed Loulichki est chercheur senior à l'OCP Policy Center et travaille sur la diplomatie, la résolution des conflits et les droits de l'homme. Il a notamment assumé les fonctions de chef du Département des affaires juridiques et des traités du Ministère des affaires étrangères du Maroc. Il a également été ambassadeur du Maroc aux Nations-unies à Genève et New York, ainsi que président du Conseil de sécurité (décembre 2014).

Christoph LUEDI

Christoph Luedi est chef de délégation régionale pour le Comité international de la Croix Rouge (CICR) à Dakar. Spécialisé dans l'économie du développement et des ressources naturelles, il assure successivement le rôle de Délégué protection, chef de délégation ou encore chef d'unité de planification du suivi et de l'évaluation du CICR.

Lcl. Aminata DIABATE

Aminata Diabate est une officier militaire professionnel et chef de la cellule de droit international humanitaire, droit de l'homme de l'état-major des armées du Mali. Avant cela, elle a servi à la commission de défense et de sécurité au niveau de l'état-major de l'armée de terre avant d'être affectée à la présidence de la République, au niveau de la division des opérations.

Namie DI RAZZA

Namie Di Razza est chercheuse post-doctorale à l'International Peace Institute. Elle travaille sur les opérations de paix de l'ONU et la protection des civils. Avant de



rejoindre l'IPI, elle a travaillé à Bangui en tant qu'analyste de l'information pour le Centre d'analyse conjointe des missions de la MINUSCA et elle a travaillé avec la MONUSCO en tant qu'agent des affaires civiles à Goma, où elle a travaillé à la mise en œuvre des activités de protection des civils.

Marie DUPREZ

Marie Duprez est responsable régionale du programme Afrique de l'Ouest au Conseil danois pour les réfugiés. Auparavant, elle était responsable régionale du développement du programme et de la qualité en Côte d'Ivoire. Elle a débuté sa carrière en tant qu'assistante de bureau à l'Office d'aide humanitaire de la DG European Commission - ECHO.

Atelier 3

Farhat HORCHANI

Farhat Horchani est ancien Ministre de la défense de la Tunisie et Ministre de la justice par intérim. Il est maintenant directeur général de l'École Centrale de Droit et des Sciences Politiques de Tunis. Il a joué un rôle important lors de la transition de 2011 à 2014 notamment dans l'élaboration de la loi électorale et les discussions sur la nouvelle constitution tunisienne de 2014.

Florent GEEL

Florent Geel est Directeur Afrique et Directeur Adjoint des opérations de la Fédération internationale des ligue des droits de l'Homme (FIDH). Il contribue depuis 15 ans aux enquêtes, analyses à la diplomatie et aux actions judiciaires développées en Afrique par la FIDH et ses 184 organisations membres.

Mathurin HOUNGNIKPO

Mathurin Houngnikpo est professeur associé en pratique au Centre d'études stratégiques de l'Afrique, et conseiller en planification stratégique dans le cadre de l'Initiative en matière de gouvernance stratégique du Mali. Il a aussi aidé le gouvernement de Côte d'Ivoire à mettre en œuvre des réformes dans le secteur de la sécurité.

Plénière 2

Ibrahim THIAW

Ibrahim Thiaw est le Conseiller spécial

pour le Sahel du Secrétaire Général de l'ONU. Avant cette nomination M. Thiaw était Sous-Secrétaire général et Directeur exécutif adjoint du Programme des Nations-unies pour l'environnement (PNUE). Il est entré au PNUE en 2007 après avoir travaillé à l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), y compris comme Directeur général par intérim.

Maman S. SIDIKOU

Maman Sambo Sidikou est Secrétaire permanent du G5 Sahel. Avant cela, il a été le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations-unies et Chef de la Mission de l'ONU pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO). Il œuvre en faveur de l'intégration panafricaine au sein de l'Union africaine (Représentant spécial du Président de la Commission pour la Somalie, Chef de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM); 2014-2015).

Xu JINGHU

Xu Jinghu est la représentante spéciale du gouvernement chinois pour les affaires africaines. Ambassadrice à Madagascar, elle prend ensuite la direction des Affaires africaines. Un temps pressentie ministre des Affaires étrangères, elle devient finalement ambassadrice au Maroc. Puis elle rejoint la Suisse, toujours en tant qu'ambassadrice.

Jacobus Kamfer CILLIERS

Jacobus Kamfer Cilliers était, jusqu'en décembre 2015, directeur exécutif de l'Institut d'études de sécurité (ISS). Il est actuellement président du conseil d'administration et responsable de la division Futures et innovations africaines à l'ISS. Il a cofondé l'Institut d'études de sécurité (ISS). Il a joué un rôle important dans la transformation des forces armées sud-africaines et dans l'établissement d'un contrôle civil sur la force militaire.

Rémy RIOUX

Rémy Rioux est Directeur Général de l'AFD, établissement public dont la mission est de financer et d'accompagner le développement des pays du Sud et des Outre-mer français. Remy Rioux a débuté sa carrière à la Cour des comptes puis à la Direction générale du Trésor (DGT), où il a notamment œuvré à la Coopération avec les pays de la zone franc.

Conférence 2

Arthur BOUTELLIS

Arthur Boutellis est conseiller principal non résident à l'IPI, où il était directeur du Centre Brian Urquhart pour les opérations de paix, chargé de développer et de gérer les programmes et le programme de recherche de l'IPI dans le domaine de la paix et de la sécurité (opérations de paix, consolidation de la paix et paix durable). En plus de l'IPI, Arthur a travaillé avec les missions de l'ONU au Burundi (BINUB), au Tchad et en République centrafricaine (MINURCAT), en Haïti (MINUSTAH) et au Mali (MINUSMA).

Marie Angélique SAVANE

Marie Angélique Savané, sociologue, spécialiste des questions de Développement, est actuellement consultante internationale. Première Présidente du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP/NEPAD/UA), elle a aussi été Directrice du Bureau Afrique du Fonds des Nations pour la Population (FNUAP) à New York. Elle a été Conseillère spéciale du Haut-Commissaire des Nations-unies pour les Réfugiés (HCR) à Genève.

Virginia COMOLLI

Virginia Comolli dirige le Programme sur les conflits, la sécurité et le développement, le répertoire clé des travaux d'analyse de l'IISS sur les conflits traditionnels ainsi que la fragilité et l'insécurité sous leurs multiples formes. Virginia Comolli a créé et gère le programme de sécurité et de développement de l'IISS.

John GATT-RUTTER

John Gatt-Rutter dirige la Division Anti-terroriste au Service européen d'Action extérieure depuis 2015. Avant cela, il était pendant quatre ans Chef de la délégation européenne à Jérusalem.

Atelier 4

Moctar OUANE

Moctar Ouane a été Ambassadeur du Mali aux Nations-unies de 1995 à 2002 et Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationales de 2004 à 2011. Depuis janvier 2016, il est Délégué général à la paix et à la sécurité de la Com-

mission de l'UEMOA.

Gnl. Sid'Ahmed Ely MOHAMED ZNAGUI

Le Général de Brigade Mohamed Znagui Sid'Ahmed Ely est Expert Sécurité et Défense au G5 Sahel. Il a accédé aux hautes fonctions en commandement et d'État-major avant de rejoindre la Diplomatie Militaire mauritanienne. Il est nommé au grade de général de brigade et est nommé chef de comité d'État-major conjoint puis Inspecteur général des forces Armées et de Sécurité.

Angel Fernandez LOSADA

Angel Losada est le Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel et l'ancien Envoyé spécial pour la Libye. Il a été ambassadeur d'Espagne en République fédérale du Nigéria, Ambassadeur de la République du Bénin, Représentant permanent de l'Espagne auprès de la Commission de la CEDEAO et Conseiller à la Représentation permanente de l'Espagne auprès de l'OTAN.

Comfort Ekhuae ERO

Comfort Ero est la directrice du programme Afrique de Crisis Group à Nairobi. Elle a précédemment travaillé pour Crisis Group en tant que directrice de projet pour l'Afrique de l'Ouest. Comfort siège également au comité de rédaction de diverses revues, y compris International Peacekeeping.

Caroline ROUSSY

Caroline Roussy a été membre de l'ANR frontafrique, projet porté par l'IMAF (Institut des mondes africains), visant à interroger l'historicité des frontières africaines. Elle est membre du G1af (Groupe initiative Afrique).

Atelier 5

Gilles YABI

Gilles Olakounlé Yabi est le Fondateur et le président de WATHI, think tank citoyen de l'Afrique de l'Ouest. Il a travaillé comme analyste politique principal puis comme directeur du Bureau Afrique de l'Ouest de l'International Crisis Group. Il est par ailleurs consultant indépendant dans les domaines de l'analyse des conflits, de la sécurité et de la gouvernance politique en

Afrique de l'Ouest.

Jean CONSTANTINESCO

Jean Constantinesco travaille au sein de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Union africaine (Addis-Abeba, Éthiopie), en charge de l'Afrique du Nord, du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest au sein de la section politique. Il traite également de la coordination UE / UA (Sommet UE-Afrique, Youth Plug-in Initiative). Il a d'abord travaillé au sein du département de réponse aux crises et de coordination opérationnelle, contribuant à la coordination des différentes dimensions de la réponse de l'UE aux crises internationales.

Paolo IMPAGLIAZZO

Paolo Impagliazzo est responsable des sections de l'aide humanitaire et de l'équipe chargée des relations avec les organismes de la société civile dans différents pays africains au sein de la Communauté de Sant'Egidio. Il a travaillé sur le processus de réconciliation au Libéria et sur la situation au Darfour où il a participé à plusieurs sessions des pourparlers de paix.

Atelier 6

Amandine GNANGUENON

Amandine Gnanguenon est chercheuse et directrice du projet «Guerre et recomposition du Politique». Elle a été chargée de mission sécurité régionale pour l'Afrique de l'Ouest à l'ambassade de France de Dakar en 2015, chercheuse principale à l'Institut d'étude de sécurité à Dakar et chargée du programme Afrique à l'IRSEM.

Jozef SMETS

Jozef SMETS est directeur de la division Afrique subsaharienne / Affaires étrangères Belgique. Ancien ministre belge des Affaires étrangères, il a été ambassadeur de Belgique au Nigéria, au Bénin et au Togo, au Burundi, au Brésil, chargé de mission en République démocratique du Congo et envoyé spécial de la Belgique pour la région des Grands Lacs.

Patrick OSWALD

Patrick Oswald est Directeur des Affaires Publiques et du Soutien Export pour la France chez AIRBUS Defence and Space. Il a été aussi Directeur au sein EADS Defence and Security pour les systèmes aériens et

Vice-Président Directeur Commercial et Grands Comptes France pour la Division AIRBUS Defence and Security.

Didier TRUTT

Didier Trutt est le président-directeur général de l'Imprimerie Nationale – IN Groupe. Il a travaillé pour le groupe Thomson, le groupe indien Videocon, le groupe industriel chinois TCL. Il est administrateur du groupe NEXTER depuis 2011, du CTP depuis 2012 et de la Française des Jeux depuis 2014. Il est conseiller du commerce extérieur de la France depuis 1992.

Plénière 3

Gnl. Babacar GAYE

Babacar Gaye est l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général et le Chef de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations-unies en République Centrafricaine (MINUSCA). Officier général sénégalais, il a exercé les fonctions de Chef d'État-major général des armées de la République du Sénégal et de Commandant de la MONUSCO.

Gnl. Cheikh GUEYE

Cheikh Gueye est un officier général sénégalais nommé aux fonctions de Chef d'état-major général des armées par le président Macky Sall. De l'arme de l'infanterie, le général Gueye a une carrière marquée par plusieurs passages sur le terrain dans la zone sud, une expérience onusienne et la fréquentation des politiques lors de ses fonctions à la présidence.

Gnl. Francois LECOINTRE

François Lecointre est Chef d'état-major des armées françaises. Il a connu de nombreuses expériences opérationnelles, en République Centrafricaine en 1989, lors de la Guerre du Golfe en 1991, en Somalie en 1993, au Gabon puis au Rwanda en 1994, à Sarajevo en 1995, en Côte d'Ivoire en 2006 et au Mali à la tête d'EUTM de janvier à juillet 2013. Il a occupé les fonctions de Chef du cabinet militaire du Premier ministre.

Gnl. Abayomi OLONISAKIN

Abayomi Gabriel Olonisakin est Chef d'État major du Nigéria. Au cours de sa carrière, le général a suivi divers cours militaires, il a également participé à diverses opérations (entre autre UNAVEM III). Il était



commandant de l'école des transmissions de l'armée nigérienne, commandant du corps des transmissions et jusqu'à sa nomination actuelle, commandant de la formation et de la doctrine (TRADOC).

Mahamat Saleh ANNADIF

Mahamat Saleh Annadif est le Représentant spécial et Chef de la MINUSMA. Il a été successivement, Ministre des affaires étrangères du Tchad, Directeur de cabinet du Président et Secrétaire général de la Présidence. Il a occupé les fonctions de Représentant permanent de l'Union africaine auprès de l'Union Européenne. Il a été le Représentant Spécial de l'Union africaine en Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Whitney Young BAIRD

Whitney Baird est Sous-secrétaire d'État adjointe pour l'Afrique de l'Ouest et les Affaires de sécurité des États-Unis. Elle était Sous-secrétaire adjointe par intérim pour l'Europe de l'Ouest et l'Union européenne et les Affaires régionales au Bureau européen. Elle a servi à Washington en tant que directrice adjointe du centre d'opérations du département d'État, officier de veille principale, officier d'état-major du secrétariat et officier de quart.

Conférence 3

Pierre BUYOYA

Pierre Buyoya est le Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel et chef de la MISAHÉL. Il a auparavant été le chef de la MISMA. Il participe en outre au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine (AUHIP) sur le Soudan et le Soudan du Sud, après avoir été médiateur dans le conflit tchado-soudanais. Il a auparavant été président du Burundi de 1987 à 1993 puis de 1996 à 2003.

Mariam MAHAMAT NOUR

Mariam Mahamat Nour est Ministre et Secrétaire Générale du Gouvernement du Tchad, chargée des relations avec l'Assemblée Nationale, membre du Comité de Pilotage de la Réforme de l'Union africaine. Elle était Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, Ministre de l'Environnement et de l'Eau, Ministre Secrétaire Général du Gouvernement et Secrétaire d'État aux Finances, Ministre

fondateur et Présidente du Conseil des Ministres du G5 Sahel.

Michelle NDIAYE

Michelle Ndiaye est Directrice du Programme Paix et Sécurité en Afrique de l'Institut d'études de paix et de Sécurité de l'Université d'Addis Abeba, fonction qu'elle cumule avec le poste de cheffe du Secrétariat du Forum de Tana sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

Joaquin TASSO VILALLONGA

Joaquín Tasso Vilallonga est Chef adjoint de la Division d'Affaires Panafricaines du Service Européen d'Action Extérieure (SEAE). Il est aussi l'un des principaux promoteurs de la Facilité Européenne pour la Paix. Il a été le Chef adjoint de la Division de Politique de Sécurité du SEAE et chef de l'équipe de réponse aux crises de l'ancienne DG RELEX de la Commission européenne.

Atelier 7

Tesfaye TAFESSE

Tesfaye Tafesse est professeur de géographie politique et d'études régionales à l'Université d'Addis-Abeba. Il a travaillé comme chargé de programme recherche, au Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) à Dakar.

Gnl. Steven J. DEMILLIANO

Steven J. deMilliano est directeur adjoint de la direction de la stratégie, de l'engagement et des programmes du United States Africa Command, à Stuttgart-Mohrington, en Allemagne. Avant d'occuper son poste actuel, le général de Milliano était commandant de la 176e escadre de la base commune Elmendorf-Richardson, en Alaska.

Gnl. Didier BROUSSE

Didier Brousse est Directeur de la coopération de sécurité et de défense (DCSD). Il a commandé le 8ème RPIMA. Il a participé à de nombreux déploiements (Liban, Bosnie, Kosovo, Macédoine, Tchad, Côte d'Ivoire). Ancien commandant de la brigade des forces spéciales terre, il est ensuite devenu sous-chef d'état-major opérations aéroterrestres de l'armée de terre.

Rida LYAMMOURI

Rida Lyammouri est analyste, chercheur et formateur. Il a travaillé avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) - y compris le Bureau de l'Initiative de transition de l'USAID et d'autres partenaires de l'USAID - et le Département de la Défense (DOD), principalement Africa Command (AFRICOM).

Serge MICHAÏLOF

Serge Michailof est chercheur associé à l'IRIS, senior Fellow à la fondation FERDI, administrateur du conseil des investisseurs en Afrique et de l'ONG GRET, consultant spécialisé sur les pays fragiles en conflit. Il a été l'un des directeurs des opérations de la Banque mondiale, et le directeur exécutif des opérations de l'Agence française de développement (AFD).

Atelier 8

Ahmedou OULD-ABDALLAH

Ahmedou Ould Abdallah est président du Centre pour la Stratégie et la Sécurité dans le Sahel Sahara (Centre4S), basé à Nouakchott. Il était Ministre du Commerce et des Transports, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de Mauritanie. Il sera Représentant Spécial du Secrétaire général (SRSG) au Burundi, il dirige la Coalition mondiale pour l'Afrique et sera le Représentant Spécial du SG en Afrique de l'Ouest et en Somalie.

Abdelhak BASSOU

Abdelhak Bassou est chercheur à l'OCP Center. Il a occupé plusieurs postes au sein de la Direction Générale de la Sécurité Nationale Marocaine où il a été Chef de Division des Frontières, Directeur du Royal Institute of Police, Chef de la sécurité régionale et chef du renseignement général central.

Samia LADGHAM

Samia Ladgham est cheffe de la section Afrique à la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations-unies (DECT) des Nations-unies. Elle a également occupé les fonctions de coordinateur sur les questions de financement du terrorisme à la DECT.

Carol MOTTET

Carol Mottet est Conseillère principale auprès de la Division Sécurité humaine, Direction politique, de la Confédération Suisse. Auparavant, elle était conseillère spéciale du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations-unies pour le Mali pour le processus de médiation. Elle a développé et dirigé le Programme suisse de politique de paix en Afrique de l'Ouest et centrale, Conseillère de haut niveau pour la médiation et la politique de paix en Afrique de l'Ouest, auprès de l'Ambassade suisse à Dakar.

Philipp ACKERMANN

Philipp Ackermann est Directeur général pour l'Afrique, l'Amérique latine, le Proche et le Moyen-Orient au ministère fédéral des Affaires étrangères d'Allemagne. Auparavant, il était directeur régional pour le Proche et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Il a dirigé l'équipe allemande de reconstruction provinciale à Kunduz, en Afghanistan. Il a exercé les fonctions de

chef de la force opérationnelle Afghanistan-Pakistan au ministère fédéral des Affaires étrangères et de représentant spécial adjoint de l'Allemagne pour l'Afghanistan et le Pakistan.

Atelier 9

Stephane Charles Henri KONAN

Stéphane Konan est Conseiller principal du ministre de la Défense de la Côte d'Ivoire, Commissaire général de SHIELDAFRICA (salon international de la défense et de la sécurité intérieure). Il a développé des partenariats officiels entre les forces de défense et de sécurité ivoiriennes et la communauté internationale du renseignement comme le FBI (US), l'unité anti-terroriste coréenne (Corée), le ministère français de la Défense (Interpol).

Ouanilo Jérôme MEEDGAN FAGLA

Ouanilo Medegan FAGLA est Directeur

du programme de Sécurité à l'Agence du Numérique (ADN) du Bénin. Il est chargé de mission au numérique et à la sécurité du numérique auprès de la présidence du Bénin. Expert en Cybersécurité et dans les technologies de l'information, Mr Fagla a également créé une entreprise en développement personnel et pendant 5 ans, il a été directeur pédagogique à l'Ecole Epi-tech de Paris.

Papa GUEYE

Papa Gueye est Commissaire de Police, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Chef de la Division Spéciale de Cyber sécurité au sein de la Direction de la Police Judiciaire du Sénégal. Formateur à l'Ecole Nationale de Police et de la Formation Permanente, il a été Chef de la Brigade Economique et Financière et Chef de la Brigade Spéciale de Lutte contre la Cybercriminalité devenue la Division Spéciale de Cyber sécurité.



LISTE DES PARTICIPANTS

- 1. Ridwane ABDUL RAHMAN**
Attaché - Migration et sécurité - Délégation de l'Union européenne
- 2. David Nii ADDY**
Chef de programme - GIZ - Office to the African Union
- 3. Temitope Adeniji ADELEYE**
Gouvernement du Nigéria
- 4. Christiane AGBOTON JOHNSON**
Conseiller, Directeur des Programmes Spéciaux - CHEDS
- 5. Omar AHMED**
Conseiller Politique - Ambassade des États-Unis au Sénégal
- 6. Pascal AIRAULT**
Journaliste - L'Opinion
- 7. Mobashar Jawed AKBAR**
Secrétaire d'État - Ministère des Affaires extérieures - INDE
- 8. Fonteh AKUM**
Rapporteur - ISS
- 9. Mutlaq Bin Majed Al QAHTANI**
Envoyé Spécial - Ministère des Affaires étrangères de l'État du Qatar
- 10. Isaac ALBERT**
Professor - Indépendant
- 11. Umar Mohammed ALKALI**
Attaché de Défense - Ministère de la Défense - NIGERIA
- 12. Marou AMADOU**
Ministre de la Justice - Ministère de la Justice - NIGER
- 13. Fernand Marcel AMOUSSOU**
Directeur Institut pour la Sécurité en Afrique - Ancien commandant ONUCI
- 14. Mayumi ANDO**
Première Secrétaire - Ambassade du Japon au Sénégal
- 15. Mahamat Saleh ANNADIF**
Représentant Spécial pour le Mali / Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)
- 16. Alain ANTIL**
Directeur Centre Afrique subsaharienne - Institut Français des Relations Internationales (IFRI)
- 18. Tatsuo ARAI**
Ambassadeur - Ambassade du Japon au Sénégal
- 19. Kaname ARAKI**
Directeur Afrique (Première Direction) - Ministère des Affaires Etrangères - Japon
- 20. Hannah ARMSTRONG**
Senior Analyst - International Crisis Group
- 21. Maud ARNOULD**
Membre du cabinet de Neven MIMICA - Union européenne
- 22. Abdulrahmane ATTEIB DOUTOUM**
Secrétaire Général - Centre Tchadien des Etudes Stratégiques et d'analyse prospective
- 23. Akima AYATA**
Business Development Manager - Ruag Defence France
- 24. Amady BA**
Chef de la Coopération Internationale - Bureau du Procureur - Cour pénale internationale
- 25. Saidou Nourou BA**
Ambassadeur / Formateur / Consultant
- 26. Bertin BADA**
Directeur de Cabinet militaire de la Présidence de la République - Ministère des Forces Armées - Bénin
- 27. Momodou BADJIE**
Conseiller à la Sécurité Nationale - Présidence de la République - Gambie
- 28. Niagalé BAGAYOKO**
Présidente - ASSN
- 29. Heath BAILEY**
Conseiller économique - Ambassade des États-Unis au Sénégal
- 30. Witney BAIRD**
Sous-secrétaire d'État adjoint pour l'Afrique de l'Ouest et les Affaires de Sécurité - Département d'État - États-Unis
- 31. Atta Elmanan BAKHIT**
Secretary General Pan africane ONG - MADA - Ministère des Affaires étrangères - Soudan
- 32. Doukoukolo Alpha Oumar BA-KONARE**
Psychologue Clinicien - Laam /Kisal
- 33. Mamadou BAMBA**
Conseiller Gouvernance, Paix et Sécurité - Nations-unies - PNUD
- 35. Frédéric BARDENET**
Directeur AFRIQUE subsaharienne - SNCF
- 36. Alain BARLUET**
Correspondant défense - Le Figaro
- 37. Mamadou aliou BARRY**
Consultant International sur les questions de défense et sécurité en Afrique
- 38. Abdelhak BASSOU**
Chercheur Principal - OCP Policy Center
- 39. Jean-Pierre BAT**
Chargé de Mission Afrique CAPS - Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères - France
- 40. Pierre BAUDECHON**
Expert sécurité Défense - A.D. TRADE BELGIUM
- 41. Anne BAUER**
Journaliste - Les Echos
- 42. Philippe BELIN**
Président - Groupe Marck
- 43. Hichem BEN YAICHE**
Rédacteur en chef - New African / IC Publications
- 44. Anne BENNETT**
Cheffe Adjointe, Division Afrique Subsaharienne - DCAF (Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces)
- 45. Fatou BENSOUDA**
Procureur - International Criminal Court
- 46. Sébastien BERGEON**
Conseiller politique - Union européenne/EEAS/EUSR
- 47. Philippe BERNHARD**
Gestionnaire de crise CBSD – Capacity building for Security and Development – Union européenne
48. Cheick BERTHE
Journaliste Reporter d'images - TV5 Monde
- 49. Frédéric BETH**
Général - VICAT
- 50. Jean-Daniel BIELER**
Conseiller spécial pour la prévention de l'extrémisme violent - Département fédéral des affaires étrangères
- 52. Joseph BIKANDA**
Coordinateur Pan Africa Human Rights Defenders Network - Human Rights Defenders Network
- 53. Synne Emilie BJORNRA**
Chef de Mission adjointe - Ambassade de Norvège à Bamako
- 54. Frédéric BLACHON**
Commandant de la Force Barkhane - Ministère des Armées - France
- 55. Eric BLANCHOT**
Directeur Général - ONG Promédiation
- 56. Przemyslaw BOBAK**
Directeur - Ministère des affaires étrangères - Pologne
- 57. Jean Bertrand. BOCANDE**
Directeur de l'Administration pénitentiaire - Sénégal
- 58. Ute, Dr. BOCANDE**
Chargée de Programmes, conseillère scientifique du bureau de Dakar - Konrad Adenauer Stiftung
- 59. Linda BOGUIFO**
Assistante de Programme - Konrad Adenauer Stiftung - COTE D'IVOIRE
- 60. Philippe BOHN**
Directeur Général - Air Senegal
- 61. Paul BOURDILLON**
COO Afrique, Moyen-Orient, Inde - SUEZ
- 62. Albert BOURGI**
Professeur émérite des universités en droit public
- 63. Martina BOUSTANI**
Chef de mission adjointe - Ambassade des États-Unis au Sénégal
- 64. Arthur BOUTELLIS**
Conseiller Senior - International Peace Institute (IPI)
- 65. Toby BOYCE**
US Africa Command
- 66. Corinne BREUZE**
Directrice adjointe chargée des affaires internationales - IHEDN

- 67. Luc BRIARD**
Premier Conseiller, et Chef de mission Adjoint - Ambassade de France au Sénégal
- 69. Didier BROUSSE**
Directeur de la Coopération de Sécurité et de Défense - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) - France
- 70. Stéphanie BRUN-BRUNET**
Chief Sales Officer and Market Strategy - BOMBARDIER
- 71. Pierre BUYOYA**
Haut représentant pour le Mali et le Sahel - Union africaine / MISAHEL
- 72. Alex CANN**
Ghana Army
- 73. Nathalie CANTAN**
Conseillère Europe et Afrique - Cabinet de la Ministre des Armées - France
- 74. Olivier CARON**
Ministre Plénipotentiaire, Directeur Général - CSFRS
- 75. Pascal CASSAN**
Direction des Affaires Institutionnelles - Safran Electronics & Defence
- 76. Assyetou CASSE DIOUM**
Présidente - ACD
- 77. Didier CASTRES**
Conseiller Sénior - CEIS
- 78. Bernard CAZEAU**
Sénateur de la Dordogne, Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères - Sénat
- 79. Mohamed Ibn CHAMBAS**
Représentant Spécial du Secrétaire général - Chef du Bureau des Nations-unies pour l'Afrique de l'Ouest - UNOWAS
- 80. Patrick CHAMPEL**
Risk management Officer - TOTAL
- 81. Valérie CHARDON**
Vice-President Sales Middle East & Africa - BOMBARDIER
- 82. Margot CHEVANCE**
Journaliste - Correspondante Sénégal - TV5 Monde
- 83. Clarisse CHICK**
Chargée de mission Afrique - SGDSN
- 84. Jethrow CHIPILI**
Directeur de la doctrine et de la stratégie - Forces Armées de Zambie
- 86. Jacobus Kamfer CILLIERS**
Programme Futurs de l'Afrique et Innovations, Président du conseil d'administration de l'Institute for Security Studies (ISS) - Afrique du Sud
- 87. Mahamane CISSE-GOURO**
Chef du service Afrique - Haut-Commissariat des Nations-unies aux Droits de l'Homme
- 88. Bara CISSOKHO**
Sous-Chef d'État-major général des Armées - Ministère des Forces Armées - Sénégal
- 89. Jean-Marie CLAMENT**
Conseiller du Directeur - DCAF (Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces)
- 90. Bruno CLEMENT-BOLLEE**
Expert RSS-DDR, gestion des sorties de crise - Indépendant
- 91. Jean-Yves CLEMENZO**
Porte Parole pour l'Afrique Francophone - CICR
- 92. Philippe COLYN**
- Ambassadeur de Belgique au Sénégal
- 93. Virginia COMOLLI**
Maitre de recherche - IISS
- 94. Jean CONSTANTINESCO**
Membre de la Délégation de l'UE auprès de l'UA
- 95. Idriss Moulaye COULIBALY**
- Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers - Sénégal
- 96. Jean-Claude COUSSERAN**
Conseiller Spécial - Académie Diplomatique Internationale - UE
- 97. Xavier-Yves COZANET**
ShieldAfrica 2019 – Abidjan – Chargé de projet - Coges
- 98. Valérie CROVA**
Journaliste - Radio France
- 99. Jean-Pierre CUBERTAFON**
Député de la Dordogne, Secrétaire de la Commission de la Défense nationale - Assemblée nationale
- 100. Jacek CZAPUTOWICZ**
Ministre des affaires étrangères - Ministère des affaires étrangères - Pologne
- 101. Abdi DAH**
Consultant - Ancien ambassadeur - Mauritanie
- 103. Ousainou DARBOE**
Ministre - Ministère des Affaires étrangères - GAMBIE
- 104. Aude DARNAL**
Associée au Programme - SFCG
- 105. Olivier DARRASON**
Président - CEIS
- 106. Nicolas DASNOIS**
Chargé de mission Paix et sécurité DAOI - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) - France
- 107. Stéphane DE GROOT**
Attache de liaison Migration - Ambassade des Pays-Bas au Sénégal
- 108. Ghislain de la SAYETTE**
Directeur Afrique Espace - Airbus
- 109. William DE LESSEUX**
Journaliste - RFI
- 110. Xavier DE WOILLEMONT**
Secrétaire général adjoint de la défense et de la sécurité nationale - SGDSN
- 111. Rudi DECROP**
Chef des Relations bilatérales - Ministère de la défense - BELGIQUE
- 112. Maxime DEHEDIN**
Sales Director - Naval Group
- 113. Hugues DELORT-LAVAL**
Directeur Général - Vicat / Mauricim
- 114. Steven DEMILIANO**
Directeur Adjoint - U.S Africa Command
- 115. Hervé DENYS DE BONNAVENTURE**
Directeur général adjoint des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) - Ministère des Armées - France
- 116. Rinaldo François DEPAGNE**
Directeur du Projet Afrique de l'Ouest - International Crisis Group (ICG) - Sénégal
- 117. Namie DI RAZZA**
Chercheur - Chargée de projet Protection des civils - International Peace Institute
- 118. Aminata DIABATE**
Chef Section DIH- DH Focal VBG - État Major des Armées - Mali
- 120. Abdoulaye DIAGNE**
Commandant la légion Nord - Ministère des Forces Armées - Délégation de la Gendarmerie Nationale
- 121. Momar DIAGNE**
Chef d'État-Major de la Marine - Ministère des Forces Armées - Sénégal
- 122. Babacar DIALLO**
Directeur général - CHEDS - Commission scientifique
- 123. Oumar DIALLO**
Directeur général des Douanes - Douanes - Sénégal
- 124. Massaer DIALLO**
Professeur , Politologue - Institut d'Etudes Politiques et Stratégiques et West African Network fo Security and Democratic Governance
- 125. Amadou DIALLO**
Ambassadeur - NEPAD
- 126. Jean-Luc DIENE**
Sous-chef Renseignement - EMGAA - Sénégal
- 127. Cheikhna DIENG**
Directeur de l'Action sociale des Armées - Ministère des Forces Armées - Sénégal
- 128. Bachir DIEYE**
Conseiller Responsable de la Région Afrique - APF
- 129. Allé Nar DIOP**
Directeur général adjoint - Agence nationale de la statistique et de la démographie
- 130. Amadou Khouredia DIOP**
Attaché de militaire naval et de l'air - Ambassade du Sénégal à Paris
- 131. Serigne DIOP**
Ancien Ministre - CHEDS
- 132. Birame DIOP**
Chef de l'État-Major particulier du Président de la République - Ministère des Forces Armées - Sénégal



- 133. Joseph DIOP**
Chef d'État-Major de l'Armée de l'Air - Ministère des Forces Armées - Sénégal
- 134. Assane DIOP**
Journaliste - RFI
- 135. Babacar DIOUF**
Conseiller spécial du DG - CHEDS
- 137. Ibrahima DIOUF**
Directeur de la Santé des Armées - Ministère des Armées - Sénégal
- 138. Moustapha DIOUF**
Commissaire - Ministère des Forces Armées - Délégation de la Police Nationale - Sénégal
- 139. Médoune DIOUF**
Directeur général du Renseignement intérieur - Renseignement national - Sénégal
- 140. Rémy Arsène DIOUSSE**
Chargée de Programmes - Fondation Friedrich Ebert bureau Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne
- 141. Alioune DRAME**
Directeur de département - Université Senghor
- 142. Alain DU BOISPEAN**
Conseiller politique de l'AS Sahel - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) - France
- 143. Ann DUBOIS**
Attaché de Défense - Ministère de la défense - BELGIQUE
- 144. Marie DUPREZ**
Directrice régionale des programmes - Mixed Migration Center - Danish Refugee Council
- 145. Keiko EGUSA**
Conseiller - Ambassade du Japon - Sénégal
- 146. Franck Hermann EKRA**
Fondateur & Délégué général - Lab' nesdem
- 147. Comfort Ekhuase ERO**
Directrice du programme Afrique - International Crisis Group - NAIROBI
- 148. Fabienne ESKIN**
Directrice Déléguée Abidjan Shield Africa - Coges
- 149. Mustafa Yousif FADOL AHMED**
Directeur régional - Sharjah Charity International
- 150. Sarah Valentina FALL**
Chargée Sécurité humaine et droits de l'homme - Ambassade de Suisse au Sénégal
- 151. Papa Khalilou FALL**
Ancien CEMGA - CHEDS - Commission scientifique
- 152. Mohamed Mabassa FALL**
Représentant auprès de l'Union africaine - Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)
- 153. Moussa FALL**
Commandant de la Gendarmerie territoriale - Gendarmerie Nationale - Sénégal
- 154. Daria FANE**
Chef équipe régionale de l'Instrument contri-
- buant à la Stabilité et la Paix - Union européenne, Délégation en République du Sénégal
- 155. Gilles FAURE**
Directeur Adjoint - COGES EUROSATORY
- 156. Adja Khadidiatou FAYE**
Chercheur stagiaire - Institut d'études de sécurité (ISS)
- 157. Wagane FAYE**
Coordonnateur du CICO - Ministère de l'Intérieur - Sénégal
- 158. Pape Mbacké FAYE**
Directeur général adjoint de la Police nationale - Ministère de l'Intérieur - Sénégal
- 159. Coly FAYE**
Directeur des transmissions et de l'informatique des Armées - Ministère des Forces Armées - Sénégal
- 160. Jean-François FERLET**
Directeur du Renseignement Militaire - Ministère des Armées - France
- 161. Xavier FERY**
Directeur Commercial - CSD Sécurité Kommanche
- 162. Lise FILIATRAULT**
Ambassadeuse du Canada - Sénégal
- 163. Andreas Manfred FINK**
Collaborateur scientifique au Secrétariat d'État - Département fédéral des affaires étrangères - Suisse
- 164. Jose FIOT**
Directeur commercial à l'international chez VOLVO-RTD - ARQUUS
- 165. Mpako FOALENG**
Spécialiste en réforme du secteur de la sécurité - ONU
- 166. Eléonore FORGET**
Directrice du Développement International - Risk&Co
- 167. Audun Skei FOSTVEDT-MILLS**
Représentant Permanent Adjoint - Mission permanente auprès de l'UA - NORVEGE
- 168. Didier FRANCOIS**
Grand reporter - Europe 1
- 169. Pierre Elie FROSSARD**
Regional Sales Executive - MBDA
- 170. Sergine GAKWAYA**
conseillère politique - Union africaine
- 171. Frédéric GARNIER**
Chef du Département Afrique - Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie - France
- 172. Joëlle GARRIAUD-MAYLAM**
Sénatrice des français établis hors de France - Présidente déléguée pour le Sénégal - Sénat - France
- 173. John GATT-RUTTER**
Chef de Division Anti-terrorisme - Union européenne- SEAE
- 174. Frédérique GAUTIER**
Directrice du Programme Sécurité pour
- l'Afrique Occidentale et Centrale - Organisation Mondiale des Douanes
- 175. Babacar GAYE**
Ancien CEMGA/ Ancien RSSG ONU
- 176. Serge Daniel GBOGBOHOUNDADA**
Journaliste - RFI
- 177. Florent GEEL**
Directeur Afrique - FIDH
- 178. Rea GEHRING**
Cheffe de mission adjointe - Ambassade de Suisse au Sénégal
- 179. MIREILLE GIGNAC**
Attaché de défense - Ambassade du Canada au Sénégal
- 180. Raymond GILPIN**
Doyen des Affaires Académiques - Africa Center for Strategic Studies (ACSS)
- 181. Etienne GIROS**
Président-Délégué du CIAN - CIAN
- 182. Amandine GNANGUENON**
Chercheuse - Université d'Auvergne
- 183. Jean-Luc GONZALES**
Commissaire divisionnaire, Attaché de sécurité intérieure à Dakar - Ambassade de France au Sénégal
- 184. Celine GOUVEIA**
Africa Sales Director - Imprimerie Nationale
- 185. Jean-Marc GRAVELLINI**
Responsable de l'unité de coordination Alliance Sahel (UCA) - Alliance Sahel
- 186. Holger GRIMM**
Directeur de projet - Centre de Compétence Paix et Sécurité
- 187. Walter GROPPi**
Vice Président International - Imprimerie Nationale
- 188. Antoine GRYN**
gestionnaire crise Mali et Burkina - Union Européenne
- 189. Thomas GUERBER**
Ambassadeur - DCAF (Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces)
- 190. Papa GUEYE**
Commissaire de police - Ministère de l'Intérieur - Sénégal
- 191. Cheikh GUEYE**
Chef d'État-Major général des Armées - Ministère des Forces Armées - Sénégal
- 192. Babacar A. GUEYE**
Directeur du Matériel des Armées - Ministère des Forces Armées - Sénégal
- 193. Amadou A. GUEYE**
Conseiller défense du Premier Ministre - Présidence de la République - Sénégal
- 194. Jean Louis GUIDOR**
Directeur commercial - TRACIP
- 195. Gérard GUITTAT**
Conseiller du Ministre, Expert technique international - Ministère de l'Intérieur et de la

Sécurité publique - Sénégal

196. Marc HAMMERER
Chef de poste Dakar - DRSD

197. Nicolas HAQUE
Journaliste - Al Jazeera

198. Jerome HEITZ
Directeur Département Paix, Stabilité, Sécurité (P2S) - Expertise France

199. Joseph HENROTIN
Rédacteur en chef - Areion Group/DSI magazine

200. Luis Francisco HERNAN-PEREZ FERNANDEZ
VP Head of Sales & Marketing for Africa Airbus Defence & Space - Airbus

201. Gunnar Andreas HOLM
Ambassadeur de Norvège au Ghana

202. FARHAT HORCHANI
Ancien Ministre - Tunisie

203. Mathurin HOUNGNIKPO
Conseiller en Stratégie et Sécurité Nationale - Conseil National de Sécurité - Côte d'Ivoire

204. Vivian HUIJGEN
Premier Secrétaire - Ambassade des Pays-Bas au Sénégal

205. John ICE
Conseiller Politique - Ambassade des États-Unis au Sénégal

206. Abdoulaye ILLIASSOU
Chercheur - ISS Africa

207. Régis IMMONGAULT TATANGANI
Ministre des Affaires étrangères - GABON

208. Paolo IMPAGLIAZZO
Vice-Directeur des Relations internationales - Communauté de Sant'Egidio - Italie

209. Tatsunori ISHIDA
Premier Secrétaire - Ambassade du Japon au Sénégal

210. Abdoulie JANNEH
Directeur Exécutif - Mo Ibrahim Foundation

211. Jean-Hervé JEZEQUEL
Directeur adjoint de projets Afrique de l'Ouest - International Crisis Group (ICG)

212. Alexis JOHN AHYEE
Directeur du Bureau HEC Paris en Afrique de l'Ouest et Centrale - HEC

213. Philippe JOLIOT
Président - TRACIP

214. Paul-Éric JUIN
Directeur Adjoint Sécurité et Sûreté maritime - OCEA

215. Hubert JULIEN-LAFERRIERE
Député du Rhône - Assemblée nationale

216. Elhadji Mouhamadou KANDJI
Général de brigade (CR) - CHEDS

217. Seydou KANTE
Premier Conseiller - Délégation sénégalaise à l'Unesco

218. Aïssatou KANTE
Chercheuse - Institute for Security Studies (ISS) - Sénégal

219. Pierre KASONGO MAKITA-MAKITA
Conseiller en charge de l'Europe - Ministère des Affaires étrangères et de l'intégration régionale - RDC

220. Eva KASPROWICZ
Journaliste - Al Jazeera

221. Margareta KASSANGANA
Ambassadeur de Pologne à Dakar

222. Koichi KATO
Premier adjoint au Représentant Résident - Ambassade du Japon au Sénégal

223. Ntole KAZADI
Conseiller spécial adjoint - Centre Carter Observateur indépendant de l'Accord de paix au Mali

224. Mohamadou KEITA
Ancien CEMGA - CHEDS

225. Bintou KEITA
Sous Secrétaire Générale DOMP - Nations-unies

226. Yves KELLER
Directeur Afrique - Vicat

227. Matthieu KIMMELL
Conseiller - Ambassade du Canada - Sénégal

228. Kidane KIROS
Directeur - University of Addis Ababa - Institute for Peace and Security Studies

229. Kate Almqvist KNOPF
Directrice du Centre d'Etudes Officielles sur l'Afrique - Africa Center for Strategic Studies (ACSS)

230. Mayé KONATE
Officier d'État-major BNSP - Ministère des Forces Armées - Sénégal

231. Antoine M. KORE
Directeur de la Prévention et de la Sécurité des Armées - Ministère des Forces Armées - Sénégal

232. Wojciech KOROBOWICZ
Chargé d'affaires et Chef de Mission - Ambassade de Pologne au Sénégal

233. Anzian KOUADJA
Secrétaire Exécutif Adjoint - ComNat

234. Toussant KOUNOUHO
Consultant -

235. Francis KPATINDE
Expert - Indépendant

236. Chantal LACROIX
Représentante régionale adjointe - ONUDC

237. Samia LADGHAM
Chef de la Section Afrique - Direction exécutive du Comité contre le terrorisme de l'ONU

238. Alexis LAMEK
Directeur NUOI - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) - France

239. Pierre René Eugène LAPAQUE
Représentant Régional - Office des Nations-unies contre la drogue et le crime

240. Manon LAPLACE
Journaliste - Magazine Jeune Afrique

241. Aliyu Baba LAWAL
Contre amiral - Armée du Nigéria

242. Rima LE COGUIC
Directrice Afrique - Agence française de développement

243. Jean-Yves LE DRIAN
- Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères - France

244. Sonia LE GOURIELLEC
Enseignant chercheur - Université catholique de Lille

245. Louis LE MASNE
Regional Program Development Coordinator, Sahel/West Africa - Search For Common Ground

246. François LECOINTRE
Chef d'état major des Armées - Ministère des Armées - France

247. Marion LENNE
Députée - Assemblée nationale - France

248. Claire LEPRIVE
Chargée de communication et médias sur la crise au Sahel - Oxfam

249. Gaël LESCOP
Responsable Commercial Afrique - ARQUUS

250. Emmanuel LEVACHER
Président d'ARQUUS

251. Quentin LEVET
Directeur Régional Afrique de l'Ouest - Search for Common Ground

252. Philippe LEYMARIE
Journaliste - Le Monde Diplomatique

253. Alexandre LIEBESKIND
Directeur régional Afrique francophone - Center for Humanitarian Dialogue

254. Falmata LIMAN
Assistante Spéciale - UNOWAS

255. Luis Filipe LOPES TAVARES
Ministre - Ministère des Affaires étrangères et des communautés du Cap Vert

256. Angel LOSADA FERNANDEZ
Représentant Spécial de l'UE pour le Sahel - Union Européenne

257. Mohammed LOULICHKI
Chercheur Senior - OCP Policy Center

258. Christoph LUEDI
Chef de la Délégation Régionale à Dakar - Comité International de la Croix-Rouge (CICR)

259. Rida LYAMMOURI
Directeur Exécutif - Chercheur - Sahel MeMo LLC

260. Dominique Sanda Fanny MABIKA
Reporter - Télévision centrale de Chine



- 261. Carmen MAGARINOS CASAL**
Cheffe de Section politique, Presse et Information - Union européenne
- 262. Anne-Laure MAHE**
Chercheuse - Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire
- 263. Matteo MAILLARD**
Journaliste - Le Monde Afrique
- 264. Fatou Isidora MARA NIANG**
Ambassadrice, Conseillère diplomatique à la Primature - CHEDS
- 265. Rémi MARECHAUX**
Directeur DAOI - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) - France
- 266. Gilles MARIGLIANO**
Directeur des ventes EMEA - Corsair
- 267. Julia MARIS**
Directeur Général - DCI
- 268. Aurore MATHIEU**
Regional Policy Adviser - Sahel - Oxfam
- 269. Kenichi MATSUI**
Attaché de Défense en France - Ministère de la Défense - Japon
- 270. Pamela MBABAZI**
Researcher - IPSS
- 271. Rawane MBAYE**
Président - Centre d'Etude, de Recherches et de Formation sur l'Islam
- 272. Abdoul Aziz MBAYE**
Conseiller en coopération internationale - Cour Pénale Internationale
- 273. Mamadou L. MBAYE**
Inspecteur de la Gendarmerie Nationale - Gendarmerie nationale - Sénégal
- 274. Modou MBAYE**
Représentant Sénégal - OCEA
- 275. Edouard MBENGUE**
Coopération et RP - CHEDS
- 276. Jérôme OUANILO MEDEGAN FAGLA**
Chargé de mission - Présidence de la République du Bénin
- 277. Omar MERABET**
Conseiller du président - CIVIPOL
- 278. Irène MINGASSON**
Ambassadrice - Union européenne
- 279. Loïc MIZON**
Chef du bureau Afrique EMA. PRIM. - Ministère des Armées - France
- 280. Moussa MOHAMED AMAR**
conseiller analyste - Centre des Stratégies pour la Sécurité au Sahel Sahara (Centre 4S)
- 281. Sid'Ahmed Ely MOHAMED ZNAGUI**
Expert Défense et Sécurité - Secrétariat Permanent du G5 Sahel
- 282. Jolie-Ruth MORAND**
Coordinatrice de projet, division Afrique Sub-saharienne - DCAF (Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces)
- 283. Silvia MOREIRA**
Humanitarian policy Advisor - WFP
- 284. Carol MOTTET**
Conseillère principale, Division Sécurité humaine - Département fédéral des affaires étrangères - SUISSE
- 285. Ilunga MPYANA**
Business Development and Strategy - Airbus
- 286. Tulinabo S. MUSHINGI**
Ambassadeur des États-Unis D'Amérique
- 287. Catherine NADEAU**
Première secrétaire - Ambassade du Canada au Sénégal
- 288. Fatimatou NDIAYE**
Présidente - Biodiversity For Peace
- 289. Bacre Waly NDIAYE**
Avocat à la cour, Consultant expert auprès de l'ONU - Cabinet d'avocat et d'expert consultant international
- 290. Adji Khadijatou NDIAYE**
Chargée de programme - Centre de Compétences Paix et Sécurité
- 291. Paul NDIAYE**
Directeur Général - CHEDS
- 292. Ndioro NDIAYE**
Ministre conseiller, Présidente AMLD, Coordinatrice du RH-EFH - Alliance pour la Migration le Leadership et le Développement
- 293. François NDIAYE**
Inspecteur général des Forces armées - Ministère des Forces Armées - Sénégal
- 294. Alassane Mamadou NDIAYE**
Responsable de programme, Direction des Affaires politiques et de la Gouvernance démocratique - Organisation internationale de la Francophonie
- 295. Sokhna NDIAYE**
Docteurante/Chercheur - Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- 296. Babacar NDIAYE**
Rapporteur - Wathi
- 297. Michelle NDIAYE**
Directrice du Programme, Afrique Paix et Sécurité - Institute for Peace and Security Studies
- 298. Mamadou NDOYE**
Officier d'État-major BNSP - Ministère des Forces Armées - Sénégal
- 299. Sonar NGOM**
Ambassadeur et Secrétaire Général Adjoint - Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger
- 300. Basile NIAMKE**
Conseiller Militaire - UNOWAS
- 301. Daouda NIANG**
Directeur général du Renseignement extérieur - Délégation générale au Renseignement National - Sénégal
- 302. Madické NIANG**
Chargé du suivi évaluation - GIABA
- 303. Mouhamadou NIANG**
Policy Analyst - Nations-unies - PNUD
- 304. Ayumi NOGUCHI**
Deuxième Secrétaire - Ambassade du Japon au Sénégal
- 305. Leslie NORTON**
Sous-Ministre adjointe secteur de l'Afrique subsaharienne - Gouvernement du Canada
- 306. Philippe NOVELLI**
Directeur des Ventes Régionales - Zone Afrique - Nexter
- 307. Nnamdi OBASI**
Conseiller spécial pour le Nigéria - International Crisis Group
- 308. Takashi OCHIAI**
Attaché de Défense - Ambassade du Japon au Maroc
- 309. Cynthia OHAYON**
chargée de projets Sahel, Centre de crise et de soutien - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - France
- 310. Ann Kemi OKWORI**
- Gouvernement du Nigéria
- 311. Abayomi Gabriel OLONISAKIN**
Chef d'état-major des Armées - Nigeria
- 312. Patrick OSWALD**
Directeur Affaires Publiques France - AIRBUS Défense and Space
- 313. Moctar OUANE**
Délégué général à la paix et à la sécurité - Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)
- 314. Ahmedou OULD-ABDALLAH**
Président - Centre des Stratégies pour la Sécurité du Sahel
- 315. Abiodun Raphael OWOLABI**
Major General - Nigeria
- 316. Arild Retvedt OYEN**
Ambassadeur, envoyé spécial pour le Conseil de sécurité - Ministère des affaires étrangères - NORVEGE
- 317. Emilie PADELLEC**
Conseiller - SGDSN
- 318. Oswald PADONOU**
Chargé de programme - Fondation Konrad Adenauer
- 319. Xavier PAITARD**
Conseiller défense du Président - MBDA
- 320. Théodore Naba PALE**
Secrétaire Général de la Défense Nationale - Premier Ministère - Burkina Faso
- 321. Jean-Paul PALOMEROS**
Conseiller spécial - CEIS
- 322. Anne-Françoise PARADIS**
Collaborateur Diplomatique - Ambassade de Belgique à Dakar
- 323. Florence PARLY**
Ministre - Ministère des Armées - France

- 324. François PATUEL**
Chercheur Afrique de l'Ouest - Amnesty International
- 325. Marc PELLERIN**
Conseiller Senior - MINUSMA
- 326. Aicha PEMBOURA**
Professeur - Université de Yaoundé II, Ecole Supérieure Internationale de Guerre
- 327. Rafal PERL**
Directeur - Ministère des affaires étrangères - Pologne
- 328. Zoé PERRIN**
Chercheur - International Crisis Group (ICG)
- 329. Cédric PERRIN**
Sénateur du Territoire de Belfort - Sénat - France
- 330. Theo PETERS**
Ambassadeur - Ambassade des Pays-Bas au Sénégal
- 331. Marie-Evelyne PETRUS-BARRY**
Directrice - Amnesty International
- 332. jauri PLAN**
Directeur Commercial - SOFRECAP
- 333. Christian POUT**
Président - CEIDES - Cameroun
- 334. Alessandra PRENTICE**
Correspondant - Reuters
- 335. Valéry PUTZ**
Adjoint au Chef de l'État-major particulier - Présidence de la République - France
- 336. Elinor RAFAELLI**
Responsable Finances et Partenariats - Promediaton
- 337. Emeurade REDER**
Chargée de reporting pour le programme d'appui de l'Union européenne à la Force conjointe du G5 Sahel - Expertise France
- 338. Stéphane REY**
Chef du Domaine Politique de paix et Chef adjoint de la Division Sécurité humaine - Département fédéral des affaires étrangères - Suisse
- 339. El Mostafa REZRAZI**
Chercheur Associé - OCP policy center
- 340. Joao RIBEIRO BUTIAM CO**
Ministre - Ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des communautés de la Guinée Bissau
- 341. Rémy RIOUX**
Directeur Général - Agence française de développement
- 342. Jérémie ROBERT**
Conseiller Afrique du Ministre - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - France
- 343. Kris ROELANTS**
Conseiller Politique et Militaire - Afrique du Nord et Sahel - Ministère de la défense - BELGIQUE
- 344. Laurence ROLLAND**
Présidente - RBH
- 345. Anthony ROMANELLI**
Directeur adjoint au bureau du Conseil Privé - Bureau du Premier ministre - CANADA
- 346. Michel ROUSSIN**
Vice-président - MEDEF International
- 347. Caroline ROUSSY**
Chercheuse affiliée à l'Institut des Mondes Africains - CNRS - France
- 348. Hugo SADA**
Conseiller spécial - Forum de Dakar - CEIS
- 349. Halvor SAETRE**
Envoyé spécial de la Norvège pour le Sahel - Ministère des affaires étrangères - NORVEGE
- 350. Selim SAHEB ETTABA**
Directeur bureau Régional à Dakar - AFP - Dakar
- 351. Emile SAMA**
Capitaine de Frégate - Forces Navales - BENIN
- 352. Mamadou SAMBE**
Directeur des formations - CHEDS
- 353. Bakary SAMBE**
Directeur - Timbuktu Institute - African Center for Peace Studies
- 354. Etchen SAMBU**
Secrétaire Permanent - COMNAT-ALPC - GUINEE BISSAU
- 355. Ahmad SAMRO**
Regional Security Adviser - Médecin Sans Frontières - Sénégal
- 356. Harmandip SANDHU-ROJON**
Représentante spéciale adjointe pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel - UNOWAS
- 357. Masahisa SATO**
Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères - Ministère des Affaires étrangères - Japon
- 358. Marie Angélique SAVANE**
Première Présidente Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs - NEPAD / UA - Consultante Internationale
- 359. Mamadou Mansour SECK**
Président du Conseil d'Administration - CHEDS
- 360. Mamadou SECK**
Directeur de programmes - Gorée Institute
- 361. Cheikh SENE**
Haut-Commandant de la GN et Directeur de la Justice militaire - Gendarmerie Nationale - Sénégal
- 362. El Hadj Maguette SEYE**
Conseiller Diplomatique - Présidence du Sénégal
- 363. BOUCHRA SIDI HIDA**
Administrateur de programmes recherche - CODESRIA
- 364. Maman S. SIDIKOU**
Secrétaire Permanent - G5 Sahel
- 365. Dominika SIKORSKA**
Gestionnaire de crise Niger/ Tchad/ Mauritanie, - Union européenne
- 366. Jozef SMETS**
Directeur Afrique, Direction Générale des Relations Bilatérales - Ministère des Affaires Etrangères - BELGIQUE
- 367. Katarzyna SOBIECKA**
Directrice - Ministère des affaires étrangères - Pologne
- 368. Kanigui SORO**
Député de Sirasso - Côte d'Ivoire
- 369. Youga SOW**
PDG SOCO CIM Industries - VICAT/SOCOSIM
- 370. James STONE**
Premier Secrétaire - Affaires mondiales - Gouvernement du Canada
- 371. Ousmane SY**
Directeur Général de la police nationale - Ministère de l'Intérieur - Sénégal
- 372. Tesfaye TAFESSE**
Professeur de géographie politique et d'études africaines - Addis Abeba University
- 373. Sarama TAMOTO**
Agent officiel de la première direction d'Afrique - Gouvernement du Japon
- 374. Joaquin TASSO VILALLONGA**
Chef adjoint de la Division d'Affaires Panafricaines - Union européenne- SEAE
- 375. Charles TELLIER**
Responsable de la Division Fragilités, Crises, Conflits - Agence française de développement
- 376. Lori-Anne THEROUX BENONI**
Directrice du bureau de Dakar - Institut d'Etudes de Sécurité (ISS)
- 377. Thiaca THIAW**
Représentant - Gendarmerie nationale - Sénégal
- 378. Ibrahim THIAW**
Conseiller spécial pour le Sahel - Nations-unies
- 379. Guillaume THIBault**
Envoyé Spécial Permanent - Radio France Internationale
- 380. Mette THYGESSEN**
Ambassadrice, Envoyée Spéciale pour le Sahel et le Maghreb - Ministry of Foreign Affairs of Denmark
- 381. Huguette TIEGNA**
Députée du Lot - Assemblée nationale - France
- 382. Joan TILOUINE**
Journaliste - Le Monde
- 383. Jean B. TINE**
Haut Commandant en second de la GN et Directeur Adjoint de la Justice militaire - Gendarmerie Nationale - Sénégal
- 384. Victor TINE**
Commandant la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers - Ministère de l'intérieur - Sénégal
- 385. Chanda TIRTHANKAR**
Journaliste Multimédia - RFI



386. Antonin TISSERON

Section Recherches et Sensibilisation - ONUDC ROSEN

387. Christian TOUR

CEO - Safran Helicopters Engines South Africa

388. Philippe TROISTORFF

Attaché de Défense - Ambassade de France au Sénégal

389. Didier TRUTT

Président-directeur général - Imprimerie Nationale

390. Sayoko UESU

Analyste cellule Terrorisme internationale, chercheuse - Ministère des Affaires Etrangères - Japon

391. Stéphane VOLANT

Secrétaire Général - SNCF

392. Thomas VOLK

Représentant résident - Fondation Konrad Adenauer au Senegal

393. Cheikh WADE

Chef d'État-Major de l'Armée de Terre - Ministère des Forces Armées - Sénégal

394. Gerhard WAHLERS

Konrad Adenauer Stiftung

395. Ibra Birane WANE

Directeur Général Aviation and Co - Corsair

396. Tinko WEIBEZAHN

Directeur du Programme SIPODI - Konrad Adenauer Stiftung

397. Marion WEICHELK KRUPSKI

Ambassadeur de la Suisse au Sénégal, au Cabo Verde, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Mali et en Mauritanie

398. Marie WOLFROM

Journaliste - AFP

399. Yuan WU

Directeur adjoint au Département Afrique - Ministère chinois des Affaires étrangères

400. Jinghu XU

Représentante spéciale pour les Affaires africaines - Chine

401. Olakounle Gilles YABI

Président WATHI - Economiste et analyste politique - WATHI

402. Ibrahim YAHAYA IBRAHIM

Analyst Sahel - International Crisis Group

403. Xun ZHANG

Ambassadeur de Chine au Sénégal

DAKAR EN LIGNE

Tous les documents et photos du Forum
sur le site internet :
www.dakarforum.org



